

@

Virgile PINOT

Documents inédits

relatifs à la
connaissance de la

**Chine en France
de 1685 à 1740**

à partir de :

**DOCUMENTS INÉDITS RELATIFS À LA
CONNAISSANCE DE LA CHINE EN FRANCE
DE 1685 À 1740**

par Virgile PINOT (1883-1936)

Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1932.

TABLE DES MATIÈRES

[Avant-propos](#)

[Questions à proposer au R. P. Couplet](#) sur le royaume de la Chine

Lettres de Foucquet à

[Ét. Fourmont \(28 août 1722\) – \(17 décembre 1722\)](#)

[M. X \(31 août 1729\)](#)

[l'abbé de Rothelin \(15 novembre 1729\)](#)

[l'abbé Bignon \(27 novembre 1729\)](#)

[l'abbé de Rothelin \(27 avril 1735\) – \(25 mai 1735\) – \(22 février 1730\) – \(14 novembre 1736\) – \(21 août 1737\) – \(29 août 1737\) – \(10 avril 1738\) – \(28 août 1738\) – \(3 novembre 1738\)](#)

Lettre de Fréret

[à *** \(1709\)](#)

[au père Gollet \(22 novembre 1731\)](#)

[au père Gaubil \(28 novembre 1732\) – \(28 novembre 1732\)](#)

[au père de Prémare \(décembre 1732\)](#)

[à M. de Mairan \(juillet ou août 1733\)](#)

[au père de Prémare \(20 septembre 1733\)](#)

[au père Gollet \(1^{er} décembre 1734\)](#)

[au père Souciet \(29 août 1735\)](#)

[à Maupertuis \(septembre 1735\)](#)

[Lettre de Maupertuis à Fréret \(30 septembre 1735\)](#)

Lettre de Fréret

[à Maupertuis \(6 octobre 1735\)](#)

[au père Gollet \(1735\)](#)

[au père Gaubil \(1735\)](#)

[au père Parrenin \(6 octobre 1735\)](#)

[au père Régis \(1735\)](#)

[au père de Mailla \(1735\)](#)

[au père de Prémare \(1735\)](#)

[Notes de Fréret sur la traduction de Confucius des pères jésuites](#)

[Fréret — Certitude de l'histoire chinoise](#)

[Remarques de M. Fréret](#) sur la lettre du père de Mailla du 23 mai 1735

Lettre de Fréret

[au père Gaubil \(1^{er} novembre 1736\)](#)

[au père de Mailla \(1^{er} novembre 1736\)](#)

[au père Gaubil \(8 août 1737\)](#)

[au père de Mailla \(1737\)](#)

[au père Régis \(1737\)](#)

[au père Parrenin \(1737 ?\)](#).

@

AVANT-PROPOS

@

p.005 Les documents que nous publions dans cet ouvrage se rapportent tous à l'origine et à la formation des connaissances sur la Chine au XVIII^e siècle. Sans doute, il y a longtemps déjà, M. Henri Cordier a publié des *Notes pour servir à l'histoire des études chinoises en Europe jusqu'à l'époque de Fourmont l'aîné*. Ces *Notes* s'arrêtent malheureusement à l'époque où cesse la période fantaisiste et presque fabuleuse des connaissances des Européens sur la Chine, où un véritable historien et un esprit critique pénétrant et avisé — nous avons nommé Fréret — cherche à pénétrer l'ancienne histoire et la chronologie chinoises, d'après les documents que lui transmettent de Chine de grands savants et de bons esprits comme les PP. Gaubil, Parrenin, Régis et de Mailla. M. Henri Cordier avait l'intention d'écrire ce livre, mais la mort l'a surpris avant qu'il eût achevé sa journée, pourtant si bien remplie. Ce ne sont pas seulement les sinologues qui le regrettent. Car tous ceux qui s'intéressent à l'histoire littéraire et à l'histoire des idées doivent faire à Fréret une place éminente dans la formation de l'esprit critique.

Ces *Documents* que nous publions, et parmi lesquels les lettres de Fréret adressées aux Jésuites de Chine occupent la plus grande place, ne tiendront certainement pas lieu de ce livre sur Fréret et la Chine, que seul un sinologue pourrait écrire. Mais nous espérons que ces *Documents*, choisis parmi de volumineux dossiers épars dans un certain nombre de dépôts d'archives, faciliteront la tâche de l'historien qui nous donnera l'histoire des connaissances chinoises en France au XVIII^e siècle.

La plupart des documents que nous publions proviennent des papiers de l'astronome Delisle (il signe le plus souvent de l'Isle). Il avait l'intention d'écrire une histoire de l'ancienne astronomie p.006 et notamment de l'ancienne astronomie orientale. En vue de ce grand travail, qui d'ailleurs ne vit jamais le jour, il se mit en rapport avec les Jésuites, missionnaires en Chine et aux Indes, et il collectionna une

quantité innombrable d'observations et de documents. À la mort de Fréret, il acheta les papiers de Fréret concernant l'astronomie chinoise, et la correspondance de ce savant avec les Jésuites de Chine ¹. Delisle légua à sa mort ses papiers au Dépôt des Cartes et Plans de la Marine (Service hydrographique de la Marine). Mais la Convention décida de partager ce dépôt : c'est ainsi que tous les documents concernant l'astronomie furent transférés à l'Observatoire astronomique de Paris ². Les papiers de Fréret se trouvent donc divisés en deux dépôts. Mais tout l'essentiel, surtout la correspondance avec les missionnaires en Chine, se trouve dans les archives de l'Observatoire astronomique.

Pour que ces *Documents* fussent plus complets — et pour plus de justice aussi — il aurait fallu publier les lettres du père Gaubil à Fréret, car les noms de ces deux savants doivent être inséparables pour l'historien des connaissances chinoises en France au XVIII^e siècle. Mais il aurait fallu pour cela plusieurs volumes, et à chaque jour suffit sa tâche. D'ailleurs on peut consulter à cet égard l'excellent article que le père Jos. Brucker a consacré à cette correspondance du père Gaubil : *Correspondance scientifique d'un missionnaire*, dans la *Revue du Monde catholique*, t. LXXXVI 1883.

¹ « Pour ce qui est de M. Fréret, je vous ai mandé qu'après sa mort j'avais acheté toute la correspondance qu'il avait eue avec vous depuis l'année 1732 jusqu'en 1741. Il y a aussi des lettres des PP. Régis, Parennin, Gollet, de Prémare, écrites à M. Fréret que j'ai acquises à cette occasion, et comme M. de Bougainville qui a succédé à M. Fréret au secrétariat de l'Académie a bien voulu me prêter les papiers de M. Fréret qu'il a enlevés par ordre du ministre avant la vente de sa bibliothèque, et que j'ai trouvé dans ces papiers les brouillons des lettres qu'il vous avait écrites de même qu'aux autres missionnaires que je viens de nommer, j'ai pris copie de ces lettres afin d'avoir toute la correspondance qu'il avait eu avec vous et les autres missionnaires sur la chronologie chinoise et la littérature de cet empire ». Lettre de Delisle au P. Gaubil, 22 nov. 1750. Obs. Astr. B¹ 6 (XI-n° 34).

² Cf. Bigourdan. Inventaire général et sommaire des *Manuscrits de la Bibliothèque de l'Observatoire de Paris. Annales de l'Observatoire de Paris. Mémoires* t. XXI.

QUESTIONS À PROPOSER AU R. P. COUPLET SUR LE ROYAUME DE LA CHINE ¹

@

p.007 S'il a mis au net sa chronologie chinoise depuis J.-C. qui sert de continuation à l'histoire du père Martinius.

— Quelle est l'autorité et la fidélité de leurs historiens et de leurs histoires et si on continue à présent d'y travailler avec le même soin.

— Si les RR. PP. Jésuites n'ont pas fait quelques observations considérables des longitudes et des latitudes de la Chine.

— Des sciences des Chinois et de la perfection et des défauts de leur mathématique, astrologie, philosophie, musique, médecine et de la manière qu'ils ont de tâter le pouls.

— Du thé, de la rhubarbe et de leurs autres drogues et plantes curieuses et si la Chine produit quelque sorte d'épiceries. S'ils ont l'usage du tabac.

— De leurs vivres ordinaires et de leurs breuvages. S'ils ont du vin, du pain, des moulins, des poulets d'Inde, des pigeons et des colombiers, du blé d'Inde ou de Turquie, etc.

— Si leurs oiseaux et animaux domestiques sont semblables aux nôtres, s'ils en ont de toutes les sortes, par exemple des ânes, des mulets, des chameaux.

— p.008 Quelles sont les meilleures sortes d'oiseaux, venaisons et poissons.

¹ B. N. Recueil portant ce titre général : *Histoire de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*. N. A. Fr. 22335 ff. 340-1. D'après le *Mercure Galant*, de septembre 1684, le P. Couplet, accompagné d'un jeune Chinois, fut présenté au roi le 15 septembre 1684 et ils assistèrent tous les deux le lendemain au dîner du roi. Le P. Couplet repartit peu de temps après pour la Chine. Cf. notre thèse principale [La Chine et la formation de l'esprit philosophique, p. 44](#). Ce questionnaire est le mémoire rédigé par l'Académie des sciences à la demande de Louvois pour qu'il fût confié au P. Couplet avant qu'on pût envoyer en Chine des jésuites mathématiciens français.

- La forme et l'usage de leurs canons, mousquets et autres armes offensives et défensives, et s'ils ont des mousquetons, carabines, pistolets, bombes, grenades et feux d'artifice.
- Quelle est leur manière de fortifier les places et de les défendre et attaquer, s'ils font des mines, des tranchées, etc.
- De leurs fêtes, danses, instruments, feux de joie.
- De leurs arts et de leurs manufactures de soie, de laine, de coton, de porcelaine et de leur imprimerie et manière de se servir de la boussole.
- De la forme de leurs vaisseaux, de la commodité de leurs barques, des canaux et des écluses, de leurs chemins, des voitures par terre. S'il y a des chariots à voile, des hôtelleries.
- De la grandeur et du peuple des principales villes comme Péking, Nanking, Quangtung,
- et de tout le royaume.
- De la forme des maisons, des meubles, des jardins, des arbres fruitiers, allées, fontaines, parterres, du pavé des rues, de la forme et grandeur de leurs temples, de leurs idoles et sculpture.
- Quelles mines ils ont.
- De leur deuil, noces, liberté ou retraite de leurs femmes, de la propriété des biens, s'ils font des testaments et donations et de la manière de succéder et de partager les héritages.
- S'ils ont des esclaves et quels.
- De leurs magistrats, des visiteurs, de la manière de punir et de faire mourir les coupables.
- De leurs religions et de leurs religieux.
- De la Grande muraille.
- De leurs ports et de leur beauté et grandeur.
- Des revenus de l'empereur et en quoi ils consistent.

- Du nombre des soldats et de leur bonté par rapport à ceux de l'Europe.
- Des vents et lesquels sont chauds, froids, secs, pluvieux, incommodes. S'il y a des pluies réglées et des moussons, en quelle saison et en quels pays.
- ^{p.009} Si Quinsay de Marco Polo est Hangcheu capitale de la province de Chekiang, ou Hucheu dans la même province et de son lac.
- De la Tartarie orientale et occidentale.
- Des voyages des Moscovites et de ceux qui viennent des Indes, du Mogol.
- De la Corée, si son roi est tributaire et puissant.
- De l'île d'Hainan et de ses perles.
- Des peuples qui sont à l'occident des provinces de Queicheu et d'Iunnan.
- De la largeur et des qualités des fleuves Kian et Caramorair.
- Provinces de la Chine, Xensi, Xansi, Péking, Leatung, Xantung, Nangking, Chekiang, Fokien, Kiangsi, Quangtung, Quangsi, Queicheu, Junnan, Suchuen, Huquang et Honan.
- De l'État de Macao et si elle (*sic*) ne tient pas à la terre ferme.

@

FOUCQUET à FOURMONT ¹

@

.....

p.010 Il y a vingt-trois ans que j'ai commencé à étudier la langue et les caractères chinois, avec un extrême désir de trouver quelque ouverture dans les monuments de cette nation, le style de ces livres, les caractères avec lesquels ils sont écrits, leur antiquité, les sujets qu'ils traitent, choses dont nous n'avons actuellement nul exemple, chez les plus savantes nations qui soient dans le monde ; tout cela piquait ma curiosité déjà naturellement très vive, aussi je puis assurer que je n'ai omis aucun des moyens qui m'étaient possibles pour la satisfaire. Après quelques années d'une application constante je crus apercevoir une route sûre pour entrer dans ces profondeurs mystérieuses qui m'avaient paru longtemps tout-à-fait inaccessibles. Plus j'avançais plus j'y découvrais de merveilles et enfin je restai convaincu que ces monuments sont comme un sanctuaire de l'antiquité la plus vénérable mais inconnu à l'Europe jusqu'à cette heure. Si j'ai souhaité d'y repasser, ç'a été uniquement dans l'espérance de travailler avec liberté à dévoiler ces précieux restes de la doctrine cachée des premiers temps, ce que je ne pouvais faire à la Chine pour des raisons qui ne sont pas de ce lieu. De ces dispositions il est aisé de conclure le plaisir que dut me faire ce que j'entendais dire qu'un des hommes de l'Europe les plus habiles, le plus accrédité et le plus célèbre par ses efforts puissants pour porter les sciences au plus haut point de perfection, tournait ses vues vers les monuments de Chine. Plus j'y pense et plus j'estime que cet heureux arrangement de conjonctures est un de ces ressorts secrets et puissants qu'emploie p.011 quelquefois la Providence pour l'accomplissement de ses desseins les plus sublimes à cette fin de rapporter cette grande réputation que nous ont acquise

¹ B.N. — *N. A. Fr.* 6556 ff. 103 v°-104 v°. La lettre à laquelle appartient ce fragment a été publiée — moins ce fragment — par [Henri Omont](#) : *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e et XVIII^e siècles*, p. 810-811.

tant de glorieuses actions. Dieu vous disposait par là pour développer avec succès la doctrine de l'ancien monde et dévoiler à l'univers des vérités adorables, cachées par les plus saints des Patriarches depuis près de 80 siècles sous l'écorce de hiéroglyphes profonds et mystérieux. Car c'est la véritable idée qu'il faut avoir des caractères chinois considérés dans leur origine. Je sais que ce que j'avance paraîtra bien paradoxal et bien nouveau mais il mérite d'autant plus d'être éclairci. Ces caractères voilent toute la nature et à cet égard ils renferment les principes certains des sciences mais ils la voilent en tant qu'elle est l'image de ce qu'il y a de plus surnaturel et de plus divin — suivant ce mot de Trismégiste, parlant de Dieu, *Cujus imago omnis natura* ; or sous ce regard ce qu'ils couvrent n'est rien moins que ce que la Religion a de plus auguste et de plus sacré. C'est tout ce que je puis dire dans une lettre comme celle-ci sur un sujet que de longs volumes n'épuiseront pas. Lorsque sous vos heureux auspices le sens des livres qui ne sont qu'un tissu de ces caractères et que M. de Peiresc fit autrefois chercher avec tant de soins paraîtra dans le grand jour, quelle augmentation de renommée pour vous ? Que ne vous devra pas une postérité reconnaissante ? Par de telles démarches on s'assure la solide immortalité.

J'ai cru Monsieur que vous me pardonneriez sans peine la liberté que je prends de vous déclarer ces sentiments et que mon ardeur à seconder un projet que vous avez conçu et que vous jugez digne de notre attention ne vous serait pas désagréable.

À bord du vaisseau *Le prince de Conti*
dans le Port Louis le 28 d'août 1722.

J. F. Foucquet de la Compagnie de Jésus.

@

FOUCQUET à FOURMONT ¹

@

Monsieur,

.....

p.012 J'ai ouï dire depuis peu que vous aviez trouvé dans la Bibliothèque du Roi un écrit éthiopien qui est réellement un fragment des livres d'Enoch. Cette découverte heureuse me prouve deux choses et la profonde connaissance des langues que vous avez et votre ardeur à travailler pour la perfection des sciences. Vous seriez à ce prix grand ami de l'illustre M. de Peiresc s'il vivait encore, lui qui chercha les livres d'Enoch avec tant de dépenses et de soins. Supposant cette découverte véritable, telle qu'on me l'assure, je vous en félicite de tout mon cœur et je prends la liberté de vous proposer quelques questions sur le manuscrit dont il s'agit :

1) De quelle antiquité vous le croyez.

2) Si l'on y trouve au moins équivalamment ce passage cité par St. Jude comme d'Enoch : Ecce venit Dominus in sanctis mitibus suis facere judicium contra omnes.

3) Si ce manuscrit contient plus que le fragment des livres d'Enoch conservé par Syncelle.

4) S'il y est nommément fait mention du commerce des anges avec les femmes.

Enfin je vous supplie de m'instruire sur les autres circonstances de ce manuscrit qui n'auront pas échappé aux réflexions d'un critique aussi attentif et aussi éclairé que vous. Je vous en aurai une obligation très particulière. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur en N. S.

J. F. Foucquet. Le jeudi matin 17 décembre 1722.

À Monsieur Fourmont,

de l'Académie des Inscriptions près les Bernardins à Paris.

¹ B. N. — N. A. Fr. 6556 ff. 113-4.

FOUCQUET à M. X... ¹
[autographe]

@

p.014 À Rome le 31 août 1729

J'eus l'honneur Monsieur de vous envoyer il y a 8 jours, la copie d'une de mes lettres au père de Prémare jésuite français qui est à Canton et je m'engageai à vous envoyer cet ordinaire la copie de la lettre même de ce Père à laquelle la mienne est une réponse. Je tiens parole. En comparant ce qu'on m'écrivait avec ce que j'y répons vous vous mettrez plus facilement au fait de notre dispute et vous jugerez plus facilement de quel côté est la vérité. J'ai diverses autres écritures qui ont rapport à ce sujet et que je vous communiquerai volontiers, si vous m'en donnez la permission.

Je vais songer efficacement à obtenir ici la permission de faire imprimer où il me plaira l'essai d'introduction à l'explication des *Kings* ². Je vous ai prié de me mander s'il y aurait moyen de trouver à Paris quelque libraire qui s'en chargeât. J'attends sur cela les instructions que vous daignerez me donner.

Je souhaite aussi beaucoup savoir ce que vous pensez de la Table chronologique chinoise ³. C'est un meuble de savant qui p.015 aime la Chine. Des gens d'autre caractère n'y trouveront pas leur compte. Comme cette table est peu maniable j'ai dessein de la publier en livre ce qui sera beaucoup plus commode. Pour les personnes d'étude le livre est déjà fait, il n'est question que de le copier un peu proprement, y ajoutant une préface. Le R. P. Guillemeau, ce barnabite qui a eu l'honneur de vous voir, a entre les mains un mémoire de ma façon lequel un peu

¹ Obs. Astr. A B² 4 (149-4,3).

² Le manuscrit est à la Bibl. Nat. Fr. 12009.

³ *Tabula chronologica historiæ sinicæ connexa cum cyclo qui vulgo Kia-tsé dicitur*. Romæ 1729. Cf. *Journal des Sçavans*, février 1730, Mémoires de Trévoux, janvier 1730. D'après cette *Tabula chronologica*, Foucquet essayait de démontrer que l'histoire authentique de la Chine ne pouvait remonter plus haut que le V^e siècle avant J.-C. Cette *Tabula* n'était qu'une traduction d'une Table chinoise rédigée au XVII^e siècle par un Chinois nommé *Niau* qui était sans doute de grande famille mais n'était même pas bachelier. Cf. notre thèse principale *La Chine et la formation de l'esprit philosophique*, p. 262, note 124.

accommodé pourrait tenir lieu de cette préface. J'avais prié ce R. Père de vous présenter ledit mémoire. Je ne sais s'il l'aura fait. Je vais encore l'en prier dans une lettre que je lui dois écrire aujourd'hui, afin que si la chose ne s'était point exécutée elle s'exécute au plus tôt. Outre ce mémoire qui est ancien je viens de finir une explication en français de la table même ¹. Cette *Explication* est pour une sorte de personnes auxquels les avis latins ne paraissent pas assez clairs. Elle formera un petit livret. Sitôt qu'elle sera au net, je la ferai passer à Paris.

Enfin je dois vous dire que M. le Cardinal de Polignac a lu avec estime la lettre dans laquelle vous avez bien voulu me proposer les difficultés auxquelles donnera lieu l'introduction à l'explication des *Kings*. Son Ém. parle avec éloge de cette excellente lettre. Il a daigné remarquer, ce que je savais déjà, que vous ne proposez pas les difficultés comme vôtres mais comme pouvant venir à l'esprit de différentes sortes de personnes. Il croit aussi comme vous qu'il y a moyen de les résoudre et de les réfuter avec avantage. Continuez-moi, Monsieur, vos bontés dont on ne peut avoir une plus vive reconnaissance que je l'ai. Je me trouve un peu mieux que je n'étais il y a huit jours. Les forces reviennent. Je veux les consumer, les épuiser à avancer l'œuvre de Dieu...

L'évêque d'Eleuthéropolis.

p.016 P.S. — Je me flatte toujours, Monsieur, que vous me procurerez les notes de vos deux illustres amis. Je ne sais si je me trompe, mais je soupçonne qu'un d'eux est M. Fréret ou qu'au moins M. Fréret est fort uni avec un d'eux. Si c'était M. Fréret j'entends dire qu'il veut soutenir l'antiquité chinoise auquel cas je ne puis m'empêcher de le plaindre de vouloir défendre une dangereuse erreur. Mais il faut s'écouter les uns les autres. La vérité ne peut être connue que par la mutuelle communication des écrits.

¹ Cette *Explication* n'a jamais paru. On en trouve un manuscrit à la Bibliothèque de Nîmes (original ou copie ?) : *Explication d'une nouvelle table chronologique de l'histoire chinoise, traduite de l'original chinois en latin, et publiée à Rome l'an 1729 par le père Jean-François Fouquet de la Compagnie de Jésus*, manuscrit in-4 (Catalogue de la Bibliothèque de Nîmes, II 9937). Il y a aussi à la B. N. Fr. 12209 un *Extrait de l'explication de la nouvelle table chronologique chinoise*.

FOUCQUET à l'ABBÉ DE ROTHELIN ¹ [autographe]

@

À Rome le 15 novembre 1729

(R. le 5 X^{bre} envoyé la dissert.)

.....

p.017 Je vois bien qu'il faudra tôt ou tard en venir à faire une préface telle que vous la souhaitez. Les préjugés font ici les mêmes impressions qu'ils font à Paris. Si quelques esprits supérieurs s'élèvent au-dessus, outre qu'ils sont en petit nombre, je leur trouve peu de courage. Ils n'osent affronter le sentiment de la multitude. Ils voudraient que quelqu'un l'affrontât pour eux. Et ils sont timides jusqu'à n'oser appuyer ouvertement celui qui se ferait volontiers victime pour l'établissement de la vérité. Si je fais la préface, mon dessein est d'y attaquer à visage découvert les plus fortes objections. Je ne veux pas attendre qu'on me les oppose. Je veux les aller chercher. La principale se tire des prérogatives du peuple juif sur tous les autres peuples de l'univers. Il sera question de montrer que ces prérogatives ne peuvent empêcher de trouver chez une nation infidèle, mais la plus ancienne qui soit dans le monde, des livres chiffrés, mystérieux, sacrés, altérés pourtant et dans lesquels sont voilées sous des symboles impénétrables à l'esprit humain les plus hautes vérités de la Religion. Si on disait que ces vérités sont connues de cette nation, qu'elle entend les livres mystérieux et scellés, alors l'objection aurait sa force et pourrait embarrasser, mais quand on dit que cette nation est aveuglée sur ces vérités, et que depuis des milliers d'années elle est à l'égard des livres comme dans une nuit obscure, quelle atteinte p.018 donne-t-on aux prérogatives de la nation des Hébreux, à leurs prophètes, à leur culte, à leur sacerdoce et surtout à l'incalculable avantage d'avoir vu naître le Messie chez eux ? Depuis trois mille ans et peut-être plus, la nation chinoise conserve des monuments beaucoup plus anciens qu'elle, où

¹ Obs. Astr. A B² 4 (149-4,4).

est voilé le système des vérités que nous croyons. Elle avoue elle-même qu'elle en a perdu l'intelligence et il est de fait qu'elle n'y peut plus rien comprendre parce qu'une erreur fatale lui a fait appliquer à son pays ce qui désignait l'empire universel du Saint des Saints. Si quelques-uns de ses sages plusieurs siècles avant l'Incarnation avaient encore une lueur de tradition qui leur dévoilait quelque'une des vérités scellées dans ces monuments, il paraît certain qu'ils la dérobaient aux profanes. Est-ce donc là une si grande gloire pour la nation même qui restait tout entière dans l'obscurité ? Est-ce de quoi la comparer à la nation juive lorsqu'elle était favorisée de tant de grâces, éclairée de tant de lumière, instruite de tant de prophètes, soutenue par tant de miracles ? Ou plutôt n'est-ce pas un juste motif de la comparer aux juifs réprouvés aujourd'hui si méprisés parce qu'ils portent en tous lieux depuis plus de 1.700 ans les livres saints, sans y apercevoir leur condamnation, et que par là ils sont devenus l'opprobre de l'univers. Vous jugez bien que ce point important sera traité avec l'étendue qui conviendra. Cette objection capitale ainsi détruite, que reste-t-il qui mérite grande attention ? S'il y a d'autres points vous m'obligerez beaucoup de me les faire remarquer afin que je cherche à y satisfaire. Je voudrais n'avoir plus d'autre occupation que celle-là. J'en viendrais à bout ce me semble mais Dieu sait combien de traverses secrètes naissent de ma situation présente. Je juge au reste absolument nécessaire de liquider l'article essentiel dont j'ai fait mention avant que de passer outre et s'il y a un moyen d'engager l'Église ou au moins le corps des véritables savants à le décider il me semble qu'on ne doit plus différer à l'employer. Ce *Remora* dissipé le dictionnaire hiéroglyphique sera reçu avec moins de contrastes et peut être avec empressement. Je prends des mesures pour donner en livre la Table chronologique mais l'utilité et de la table et du livre ne sera jamais bien connue que par ceux qui s'appliquent à l'histoire ^{p.019} chinoise, qui liront les relations de la Chine, qui s'intéresseront à ce qui regarde ce pays-là. J'ai récemment envoyé à Paris une explication française des usages de cette table. Elle pourra passer sous vos yeux. Je vous ai envoyé ma lettre au père de Prémare afin que vous y vissiez ce qui fait le nœud du

ystème. Je vous supplie d'envoyer la lettre ci-jointe au chevalier de Ramsay auquel je la dois depuis longtemps et si vous daignez l'assurer que vous ne me croyez pas oisif vous me ferez plaisir. Rien n'égale la reconnaissance et le respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être

L'évêque d'Eleuthéropolis.

@

FOUCQUET à l'ABBÉ BIGNON ¹
[autographe]

@

À Rome le 27 novembre 1729

.....

p.020 Si les deux simples hiéroglyphes de minuit et de midi vous ont paru mériter tant d'attention vous serez beaucoup plus frappé d'un Essai d'introduction à l'intelligence des *Kings* que je fis passer à Paris au commencement de cette année. Ce n'est que la première partie d'un ouvrage qui en aura trois. Je sais que cette première partie a fait beaucoup d'impression sur des personnes distinguées par leur rang et par leur esprit. Je ferai en sorte que vous l'ayez bientôt sous les yeux. La grâce que je vous demanderai et que je vous demande dès à présent est de tenir fort secret ce qui vous sera mis entre les mains jusqu'à ce qu'après l'examen que vous en ferez vous jugiez vous-même qu'il peut soutenir la vue du public. Je compte extrêmement sur votre critique qui est tout ensemble exempte de passion et très éclairée sans parler de l'autorité que lui donne votre nom : ainsi j'ose vous supplier de m'aider de vos réflexions que je regarderai comme une règle suivant laquelle je me conduirai. J'admire votre mémoire qui vous rappelle ce que j'eus l'honneur de vous dire lorsque j'étais à Paris et dont je confesse que je ne me souvenais pas mais je vous assure que ce que j'avançais alors je suis bien en état de le démontrer. M. Huet et ceux qui comme lui ont cherché Moïse ou nos patriarches dans les héros de la fable ont manqué par le principe. Ils devaient chercher celui dont Moïse ne fut que le ministre fidèle et dont les patriarches n'ont été que les figures. Ce seul mot fournirait le p.021 sujet d'un grand ouvrage. Je m'attends à toutes les contradictions que vous prévoyez. Je sais déjà par expérience ce que c'est que d'attaquer d'anciennes erreurs. Je suis informé du bruit qu'ont fait à Paris les nouveaux voyages de Cyrus parce que l'auteur entreprend d'y établir qu'il s'est conservé chez tous

¹ B.N. Fr. 22228 t. 165.

les peuples des vestiges marqués de la doctrine ancienne, sur le premier état des hommes qui fut heureux, sur leur chute et sur les malheurs qui l'ont suivie, sur l'adorable réparateur de cette fatale ruine. Je comprends qu'affirmant quelque chose de plus je ne serai pas mieux traité...

L'évêque d'Eleuthéropolis.

@

FOUCQUET à l'ABBÉ DE ROTHELIN ¹
[non autographe]

@

Rome le mercredi 27 avril 1735

(R. le 16 mai)

(La Chine. M. Fréret)

.....

p.022 Je travaille très sérieusement et de mon mieux pour dégager la parole que j'ai donnée par rapport à la Dissertation sur la chronologie chinoise ². Je vous remercie de la condescendance avec laquelle vous m'accordez le temps de travailler sans me gêner. Vous en serez mieux servi, et peut être même en serez-vous servi plus promptement, parce que je me pique de reconnaissance et que travaillant avec allégresse

¹ Obs. Astr. A B² 4 (149-5,3).

² Cette réponse à la Dissertation de Fréret se trouve dans les papiers de celui-ci (Obs. Astr., *Mémoires de M. Fréret*, recueil II, A B² I (155 14¹). C'est une longue dissertation sous le titre : *Réflexions sur une Dissertation où l'on examine l'antiquité et la certitude de la chronologie chinoise*. Dans cet écrit Foucquet développe ses idées habituelles sur l'interprétation symbolique des caractères chinois, mais au sujet de la chronologie il pose les principes suivants :

« ...Peu à peu je me convainquis de cinq propositions qui toutes ensemble démontrent que la Chronique entière ou les Annales qui en sont sorties ne sont qu'un amas confus des plus absurdes chimères. Voici les cinq propositions dont il s'agit :

Première proposition. La vieille chronique et la chronologie qu'on y emploie sont composées de parties mal liées entre elles, qui n'ont point de suite l'une et l'autre, fourmillent de contradictions absurdes.

Seconde proposition. Cette chronique et sa chronologie sont toutes fabuleuses dans leurs commencements et dans leurs progrès, toutes fabuleuses dans leurs principes et dans les conséquences qu'on en tire.

Troisième proposition. Elles ne sont appuyées ni l'une ni l'autre sur aucune observation d'éclipses, les éclipses qui y sont marquées et les autres observations astronomiques sur lesquelles on veut les établir ou sont démenties par les tables et les calculs des plus savants astronomes de ces derniers temps, ou convaincues de fausseté par les textes mêmes des Livres canoniques d'où on prétend les tirer.

Quatrième proposition. Les anciens rois dont on nous donne les vies dans cette chronique et dont on arrange les règnes dans cette chronologie, si on les regarde comme appartenant à la Chine, sont des hommes réellement chimériques, ces vies prétendues n'ont point été écrites, et les durées de ces règnes imaginaires n'ont point été réglées par les auteurs contemporains. C'est un ramas de fictions fait à l'aventure par des gens qui vivent entre quinze, vingt et trente siècles après les temps dont ils parlent n'ont eu que leur imagination pour guide en mélangeant ce chaos.

Cinquième proposition. Enfin on n'a rien qui soit certainement de Confucius pour servir de preuve à cette chronique et à sa chronologie évidemment imaginaires ; il ne paraît nulle part qu'il les ait jamais examinées » (f. 14-5).

j'en irai peut-être plus vite. Dès à présent je consens de bon cœur que M. Fréret ait une copie de ce que je vous enverrai. Il me sera trop honorable qu'il soit lu à l'Académie des belles-lettres pour m'opposer à une vue comme celle-là. Ma crainte est seulement de ne pas remplir l'attente de vos illustres confrères. Pour l'impression dont vous me parlez je vous avoue que j'ai quelque peine. Je crains le trop grand jour, la matière est des plus jalouses. Dans ce que j'ai à dire il y a des vérités qui me paraissent aussi anciennes que le monde, mais elles ^{p.023} ne paraîtront pas telles à toute sorte d'esprits. Si j'étais plus jeune et dans une autre situation moins dépendante je ne craindrais pas une dispute réglée. Mais m'y engager à l'âge où je suis et avec les sujétions où la Providence m'a mis, j'y sens de la répugnance. Ce qui se lit dans une assemblée passe bientôt de la mémoire des hommes, ce qui est imprimé reste toujours. Néanmoins quand je me serai satisfait, que mon écrit aura passé par votre critique et celle de notre grand cardinal, sous les yeux duquel je vous supplierai de le mettre, si vous êtes content l'un et l'autre et au cas que vous ayez des difficultés à m'objecter, si je puis les résoudre d'une manière qui les fasse évanouir, enfin si vous estimez que mon travail peut soutenir l'impression je vous en ferai, je vous en laisserai les maîtres absolus.

@

FOUCQUET à l'ABBÉ DE ROTHELIN ¹ [non autographe]

@

Rome le mercredi 25 mai 1735

.....

p.024 Un de mes amis qui ne sait point ce que vous m'avez écrit sur l'ouvrage de M. Fourmont ² m'en parle d'une manière qui augmente ma curiosité. Il ne me dit point que l'auteur traite de la Chine, ce qui néanmoins est mon principal objet, mais il m'avertit que dans cet ouvrage on trouve toute la famille d'Abram voilée sous les divinités du paganisme. Par exemple Vénus se trouve être Rachel, Cupidon Benjamin, Saturne Abraham lui-même, etc. Je vous avoue que cette idée m'a paru plaisante. Autrefois M. Huet prétendit rapporter au seul Moïse tous les dieux de la gentilité. Son ouvrage est rempli de la plus vaste érudition et cette érudition l'a conduit si loin que par le moyen de certaines étymologies elle lui a fait apercevoir Typhon dans le conducteur du peuple de Dieu. Quel écart pour un grand homme ! Typhon l'implacable ennemi d'Osiris, le vrai symbole de l'esprit des ténèbres, de l'antagoniste du Messie, devenu l'image de celui que Dieu avait choisi pour tirer les Israélites de la servitude. Pour moi je crois que l'idolâtrie a eu sa source dans la véritable religion mal entendue. Elle était certainement voilée sous un grand nombre de symboles et l'ignorance du prototype auquel ces symboles devaient principalement se rapporter a conduit dans le précipice ceux qui ont voulu les expliquer sans avoir la clef de ce chiffre...

¹ Obs. Astr. A B² 4 (149-5,4).

² *Réflexions critiques sur les histoires des anciens peuples, Chaldéens, Hébreux, Phéniciens, Égyptiens, Grecs, etc.*, Paris, 1735.

FOUCQUET à l'ABBÉ DE ROTHELIN ¹
[non autographe]

@

Rome le mercredi 22 février 1736

.....

p.025 J'ai grande envie de causer avec vous sur la poésie des anciens sages. Je suis entièrement dans votre pensée qu'elle était consacrée encore plus aux hymnes des dieux qu'aux louanges des grands hommes ; mais je veux entendre par le mot dieux tout ce qui appartenait à la divinité suprême. Vous me dites que les sibylles prophétisaient en vers. Vous verrez dans ma *seconde section* un fragment de ces prophéties dont je crois d'avance que vous serez étonné. Au reste j'ai une idée que je soumets à votre censure. Cette idée me roule dans la tête depuis bien des années. Je suis persuadé que ces filles vierges auxquelles depuis tant de siècles on a attribué le don de prédire les événements futurs n'existent jamais, que le mot de sibylle qui vient originairement de Κυβυλλα signifiait précisément *acceptation de doctrine* ou ce qui revient au même la tradition. Avant qu'on s'éloignât de l'origine ou avant la séparation des peuples la tradition était unique et par conséquent la sibylle unique. Elle fut multipliée quand les nations se multiplièrent. Chacune conserva la sienne. Ainsi les sibylles se multiplièrent. L'ignorance les personnifia dans la suite, et les métamorphosa en prophétesses.

¹ Obs. Astr. A B² 4 (149-5,7).

FOUCQUET à l'ABBÉ DE ROTHELIN ¹
[non autographe]

@

Rome le mercredi 14 novembre 1736

.....

p.026 Je crois vous avoir mandé que le 22^e volume des *Lettres Édifiantes* m'est venu en deux fois par la générosité d'un ami lorsque je m'y attendais le moins. Je suis également sensible aux soins que vous avez pris de m'envoyer les deux premiers cahiers de ce volume et je recevrai de même les suivants qui pourront venir, au moins ceux qui contiendront les 2 premières lettres dont l'une est du père de Mailla et l'autre du père Parrenin. Je pourrai prêter ces cahiers à des personnes qui en sont très curieuses et garder pour moi le volume qui m'est venu. Dans la lettre du père de Mailla il y a un trait bien digne d'une remarque sérieuse, parlant d'un examen que quelques néophytes chinois ont été obligés de subir sur la religion devant des censeurs infidèles ; il dit que ces chrétiens eurent le bonheur de donner satisfaction aux censeurs en se servant des *permissions accordées par le Saint Siège*. Vous savez ce que c'est que ces permissions. Vous n'avez pas oublié un petit écrit dans lequel je crois avoir démontré qu'elles tombent sur des superstitions manifestes et que si elles avaient lieu elles renverseraient la constitution *Ex illa die*. Vous savez encore que l'année dernière 1735 au 26 septembre le pape Clément XII donna un bref par lequel il invalide, annule, casse deux pastorales du feu évêque de Pékin qui s'arrogeant une autorité fort au-dessus de ce qu'il était voulait introduire l'usage de ces permissions, et dans le même bref après avoir cassé les pastorales, Sa Sainteté avertit qu'après une mûre délibération elle déclarera aux fidèles de la Chine sa volonté et celle du Siège apostolique sur les autres choses qui regardent cette matière. Paroles qui ne peuvent s'entendre que des permissions et p.027 de leur objet. Or peut-on penser que le Pape s'exprimât ainsi s'il était

¹ Obs. Astr. A B² 4 (149-5,12).

vrai que ces permissions sont émanées du Saint Siège. C'est le raisonnement que fit le Pape lui même, il n'y a pas encore 15 jours, en présence de quelqu'un que je connais très bien. Puisque j'ai déclaré, dit-il, avec un air d'indignation, que j'examinerais ces permissions, n'ai-je pas fait entendre assez clairement que le Saint Siège ne les avait point données. Et en effet c'est aujourd'hui dans Rome une chose de notoriété que ces permissions furent l'effet d'une espèce de consultation tenue entre Mgr Nicolaï qui avait été 15 ou 16 ans dans la Chine, aujourd'hui archevêque de Myrre, vicaire de Saint Pierre, et Mgr Maigrot, évêque de Conon, vicaire apostolique de Fokien, auxquels se joignit l'abbé Fatinelli, chanoine de Ste Marie Majeure qui était l'agent de M. le cardinal de Tournon. Ces messieurs s'étant unis dans les temps que Mgr Mezzabarba allait partir pour la Chine, délibérèrent entre eux sur ce qui pourrait s'accorder aux néophytes chinois et parce qu'ils n'avaient pas le don de l'infaillibilité ils crurent qu'on pourrait user de l'indulgence marquée dans les permissions. Ils agissaient en conséquence de ce que dit la bulle *Ex illa die*, que si outre les cérémonies prosrites il se trouve dans les usages des Chinois quelque chose qui soit exempt de superstition, le souverain pontife ne prétend pas le défendre, et que ce sera au légat, aux évêques et aux vicaires apostoliques d'examiner ce qui sera ou ne sera pas exempt de superstition, bien entendu que s'ils se trompent, le Saint Siège reformera leur jugement. Voilà le fait tel que Mgr Nicolaï l'a attesté récemment dans un écrit de sa main présenté par lui-même au pape Clément XII. J'ai une copie authentique de cet écrit, signé par ce très digne prélat qui pour satisfaire à sa conscience a voulu rendre ce témoignage à la vertu et il semble que Dieu l'ait conservé jusqu'à présent, âgé qu'il est de plus de 80 ans, et souffrant de grandes incommodités, pour remplir un devoir si essentiel et si important. Après ce que je viens de vous dire, n'y a-t-il pas lieu d'admirer ceux qui affectent en toute rencontre, même dans les livres imprimés, de faire passer pour décision du Saint Siège des permissions si contraires à ses décrets et réellement si pernicieuses ?

FOUCQUET à l'ABBÉ DE ROTHELIN ¹
[non autographe]

@

Rome le mercredi 21 août 1735

(R. le 12 septembre)

.....

p.028 J'attends avec quelque impatience la réunion de nos académiciens du Nord avec ceux du Pérou pour savoir le résultat de leurs découvertes. Il y a déjà du temps que les savants regardent la Terre comme un sphéroïde aplati. Ce M. Celsius en disant cela n'avance rien de nouveau : il est question entre les maîtres de décider de quel côté est l'aplatissement. Les uns le mettent vers les deux pôles et les autres vers les points de l'épée de l'ouest. J'ai trouvé autrefois dans les anciens livres de la Chine cette question décidée, comparant le diamètre du nord au sud, avec le diamètre de l'est à l'ouest on y marque précisément de combien l'un est plus grand que l'autre. En écrivant très fort à la hâte je ne puis me souvenir ni lequel des deux diamètres est dit le plus grand, ni de combien il excède mais je sais l'endroit où cette antiquité se trouve et je vous l'enverrai si vous en êtes curieux. Peut être vos amis de l'Académie des sciences auront-ils plaisir à voir que dans l'Orient on s'occupait de ces idées il y a plus de deux mille ans. Pour moi, je suis toujours dans le soupçon que la masse de la Terre est aujourd'hui beaucoup plus irrégulière qu'on ne s'imagine et que si on poussait les observations jusqu'à comparer les diamètres aboutissant aux points moyens entre le nord et l'est, le sud et l'ouest ou autres semblables, on trouverait partout des inégalités sensibles. M. de Leibnitz a dit quelque part une parole très remarquable, savoir que nous habitons des décombres. La p.029 Terre de nos jours n'est plus que le cadavre de la Terre primitive. C'est la véritable Atlantide qui souffrit dans l'ancien temps cette épouvantable secousse dont l'effet fut la séparation de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Europe aussi bien que de

¹ Obs. Astr. A B² 4 (149-5,14).

l'Asie, secousse qui fit sortir les mers du sein de la Terre où elles étaient comme renfermées, d'où résulta la séparation de ce que nous appelons les diverses parties du monde. Ma plume m'emporte, ce qui vient de lui échapper n'est que pour vous. Je m'aperçois même qu'il n'est pas assez exactement exprimé. Mais j'en crois le fond véritable. Ce sera si Dieu nous conserve le sujet d'autres entretiens plus longs et plus médités.

@

FOUCQUET à l'ABBÉ DE ROTHELIN ¹
[non autographe]

@

Rome le jeudi 29 août 1737

.....

p.030 Vous vous occupez de l'âge d'or, cet état fortuné où l'univers sortant des mains de son auteur n'avait encore souffert aucune de ces altérations qui le défigurent aujourd'hui. Partout vous nous trouvez des preuves sensibles de la perte que nous avons faite et vous vous en consolez par l'espérance du rétablissement futur. Ce sont de semblables considérations qui occupaient les premiers sages, les grands hommes de l'ancien monde. Tout ce qui s'y présentait à leurs yeux était à leurs esprits éclairés et attentifs un sujet de méditations charmantes aussi instructives que profondes. Un grain de blé jeté en terre et y pourrissant leur rappelait la chute, la ruine de la nature et ce même grain ressuscitant pour ainsi dire du milieu de sa corruption pour reproduire une multitude de grains aussi beaux et plus beaux que lui leur figurait la réparation de la nature tombée et ruinée. Ce grand objet se présentait à eux en mille manières, dans les innombrables espèces d'êtres qu'ils voyaient chaque année s'anéantir en quelque sorte et se reproduire durant le cours des quatre saisons. Voilà pour la terre. Mais quand ils élevaient leurs yeux vers le ciel, quelle était leur admiration en remarquant dans les divers mouvements du Soleil, de la Lune, des cinq planètes, dans leurs rapports mutuels et entre eux et avec les astres du firmament, de mystérieux symboles, incompréhensibles aux esprits vulgaires, de toutes les voies du Messie. Vous allez être surpris d'un fait que je vous garantis p.031 néanmoins très véritable. Dans la langue de l'ancienne cabale et son écriture qui est celle des *Kings* le caractère ㄩ *Tse* [tseu] est symbole de fils et signifie un petit enfant dans ses langes et emmailloté. Ce même caractère est aussi dans la même écriture employé pour signifier toute semence, pour faire

¹ Obs. Astr. A B² 4 (149-5,15).

entendre, ce semble, que comme tout grain de semence pourri et détruit devient principe de reproduction et de renaissance, ainsi le fils unique anéanti par ses inconcevables abaissements, détruit par la mort, est la source, la cause et la véritable origine du rétablissement de l'univers. Un très ancien philosophe a dit un mot étonnant. Considérez le ciel (c'est ainsi qu'il parle) et vous y verrez le St. (l'histoire du St.). Demandez un peu à nos savants qui se piquent de littérature orientale ce qu'ils pensent de cette parole d'un sage qui florissait avant l'Incarnation et daignez me le mander.

Je suis occupé jour et nuit à l'étude de certains articles importants et qui regardent la mission chinoise. Il est question de donner à des personnes d'un haut rang des notions justes et si j'étais interrogé, ce qui pourrait fort bien être, je ne veux pas être pris au dépourvu...

@

FOUCQUET à l'ABBÉ DE ROTHELIN ¹ [non autographe]

@

Rome le jeudi 10 avril 1738

(R. le 28 avril)

.....

p.032 Malgré mes misères j'ai fait un vilain écrit latin de plus de cent pages pour répondre à quelqu'un qui a eu le courage d'attaquer l'axiome dont je vous ai une fois demandé votre pensée, à savoir qu'un chrétien ne peut rendre aucun honneur quelque petit qu'il soit à un objet idolâtrique. Cet écrit latin m'a coûté et je n'en suis pas content, de sorte que je le tiens encore en réserve voulant y ajouter quelque chose. Tandis que j'y travaillais, j'ai touché du doigt la nécessité d'en entreprendre un autre qui sera en français et dans lequel je recherche l'origine des honneurs que les Chinois rendent à leurs morts. Ce point si essentiel n'a jamais été traité à fond et c'était néanmoins par où l'on aurait dû commencer. J'avance dans ce travail qui m'oblige à bien des lectures. Si Dieu me fait la grâce de le finir je serai fort, et vous connaîtrez vous-même que j'ai dû attaquer par là l'erreur monstrueuse de la fausse antiquité de la Chine ; ce que je dis à ce moment doit vous paraître très obscur. Il sera mis dans son jour et vous paraîtra très lumineux. Aujourd'hui l'antiquité chinoise est enveloppée des plus épaisses ténèbres par un chaos de fabuleuses opinions que l'imagination des interprètes qui n'entendaient pas les *Kings* a enfantées. Il faut découvrir la manière dont ces fables ont été formées et la vérité dévoilée se montrera avec tous ses charmes, patience donc et demandez seulement au Seigneur qu'il me donne assez de vie et de santé pour exécuter les vues qu'il m'inspire. C'est à cela que se borne mon ambition, et nulle autre pensée ne m'occupe jour et nuit.

¹ Obs. Astr. A B² 4 (149-5,20).

FOUCQUET à l'ABBÉ DE ROTHELIN ¹ [non autographe]

@

Rome jeudi 28 août 1738

.....

p.033 Je veux vous faire une petite confidence qui ne sera que pour vous. Le motif qui me pousse d'examiner à fond l'ouvrage du père Brumoi est un désir de savoir d'où les anciens ont pris l'idée du poème dramatique, quelles règles ils ont gardées, etc. et ce désir m'est venu d'un violent soupçon qu'un des livres antiques appelés *Kings*, dont l'ignorance a fait une histoire, est réellement un recueil de drames où des personnages symboliques traitent entre eux dans des entretiens qui sont comme autant de scènes, des sujets pleins de mystères et qui ont tous rapport à la religion. Cette découverte si elle subsiste (et je la crois bien appuyée) est d'une conséquence infinie. Nous en dirons davantage en temps et lieu.

¹ Obs. Astr. A B² 4 (149-5,21).

FOUCQUET à l'ABBÉ DE ROTHELIN ¹ [non autographe]

@

À Albano le 3 novembre lundi 1738

p.034 La table chronologique chinoise que j'imprimai il y a neuf ans répond à la question que vous me proposez sur l'année avant la naissance de J.-C. à laquelle on doit fixer le commencement de l'empire de la Chine, écartant tout ce qui est fable. Pour moi je suis persuadé qu'avant *Tsin chin hoang* [Ts'in Che Houang] il n'y a jamais eu dans la Chine aucun empereur. Elle était partagée en plusieurs royaumes. Ce prince maître d'un royaume appelé *Tsin* [Ts'in] dont la province de *Chen si* faisait partie compta six autres rois et se fit monarque. Il prit alors le titre de *Chi Hoang* [Che Houang] comme qui dirait le Premier Auguste. La signification profonde et hiéroglyphique de ces caractères nous mènerait loin. Ce fut l'an 296 avant J.-C. qu'il commença de régner. J'ai néanmoins commencé ma carte chronologique par *Ouei he wang* environ 420 ans avant J.-C. pour m'accommoder à l'hypothèse de l'auteur de l'original chinois dont je connais la traduction. Mais j'ai eu soin d'avertir qu'on pouvait encore rapprocher de nous davantage la véritable époque de la chronologie de cette nation. C'est pour démontrer ce point unique dont les conséquences sont infinies que je travaille depuis tant d'années. Mais jamais vérité ne fut enfoncée dans le fruit plus avant que celle-là. Il faut détruire des préjugés qui ont peut être plus de trois mille ans d'antiquité et qui ont pris les plus profondes racines dans la tête de 150 millions d'hommes.

¹ Obs. Astr. A B² 4 (149-5,22).

FRÉRET à ... ¹

@

[1709]

Monsieur,

^{p.035} Le peu d'habitude que j'ai avec les calculs astronomiques m'oblige d'avoir recours à vous pour vous demander quelques éclaircissements au sujet du lever de Sirius ou de la canicule. Comme les anciens Égyptiens réglèrent le commencement de leur grand cycle de 1.460 ans par cette étoile, les éclaircissements que je vous demande répandront un grand jour sur la chronologie de cette nation et me mettront en état de voir si les idées que je m'en suis formé ont quelque fondement solide.

Je voudrais bien savoir 1° le temps précis du lever tant apparent ou héliaque que vrai ou cosmique de cette étoile, et cela non seulement pour le parallèle de Paris mais encore s'il est possible pour ceux de Rome, d'Alexandrie, de Memphis ou de Thèbes ou Iriopolis, c'est-à-dire environ depuis le 25° de latitude nord et de marquer ce temps par le lieu du soleil dans le zodiaque.

2° Combien le recès des équinoxe [*sic*] ou le progrès des étoiles fixes fait avancer ou reculer le temps de ce lever en cent ans et même plus.

Si j'avais connu quelqu'un qui fût en état de me donner ces instructions je ne vous aurais pas importuné mais vous êtes si obligeant que j'ai cru que vous ne me refuseriez pas. En revanche si je puis vous être bon à quelque chose j'espère que vous ne ^{p.036} m'épargnerez pas et que vous me donnerez le moyen de vous marquer l'estime et la

¹ Obs. Astr. A B² 4 (1). Bien que cette lettre ne concerne pas la Chine, nous la publions cependant pour marquer l'intérêt que Fréret, très jeune encore, portait à la chronologie qu'il voulait fonder sur l'astronomie. Ses études ultérieures sur la chronologie chinoise s'inspireront de la même préoccupation, qui en général n'était pas celle des chronologistes de son temps.

considération singulière avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur,
votre très humble et très obéissant serviteur.

Fréret de l'Académie R. des Inscriptions.

FRÉRET au père GOLLET ¹
[minute autographe]

@

À Paris ce 22 novembre 1731

Mon Révérend Père,

p.037 Je n'ai reçu votre obligeante lettre et vos savantes dissertations que depuis trois jours, ainsi il ne me sera pas possible d'avoir la satisfaction de répondre à l'honneur que vous me faites aussi au long que je l'aurais souhaité. J'ai été extrêmement confus mon Révérend Père de me voir comblé de vos dons et de ceux du père de Prémare sans les avoir pu mériter et sans savoir par où vous en témoigner mon ressentiment. Les vaisseaux qui partent incessamment et l'absence de M. du Brossay qui passera l'hiver à Rennes m'ôtent le moyen de chercher ici quelques bagatelles qui pussent vous être de quelque usage à la Chine. Si vous vouliez bien me charger ici de vos commissions mon R. P. je m'en tiendrais très honoré et très obligé et le recevrais comme une marque que vous auriez quelque bonté pour moi.

Ce que j'ai dit mon Révérend Père dans la lettre sur le Cyrus de M. Ramsay ² de la variété des opinions sur l'histoire de Cyrus et sur la chronologie des rois de Babylone ne regarde pas cette histoire et cette chronologie en elles-mêmes mais seulement par rapport aux différents systèmes des modernes et à la liberté que donne cette variété à l'auteur d'un roman historique de suivre une chronologie qui s'ajuste avec le but qu'il s'est proposé dans son roman, sans cependant contredire l'opinion la plus p.038 communément suivie. Au fond j'ai toujours été persuadé que l'époque du règne de Cyrus en Médie et à Babylone, celle de la prise de cette ville et la chronologie des rois de Babylone depuis Nabonassar sont des choses indubitables et d'une

¹ Obs. Astr. A B² 10 (149-5,7).

² Lettre de M. Fréret à l'auteur [des *Voyages de Cyrus*, Ramsay] sur la *Chronologie de son ouvrage*, t. II, Paris 1727.

certitude historique si parfaite que si nous pouvions nous tromper sur ces articles il n'y aurait plus rien d'assuré dans l'histoire.

Je conviens avec vous M. R. P. qu'il est très difficile d'expliquer la prophétie des semaines de Daniel dans le système de la chronologie commune. Je n'ai encore été satisfait d'aucune explication ¹ [et je crois que cette prophétie est encore scellée. Mais je me garderais bien de bouleverser la chronologie et l'histoire pour lui donner une explication. Car enfin M. R. P. la vérité d'une explication dépend de la conformité de la prophétie avec l'histoire reçue] ² toutes donnent lieu à des difficultés insurmontables mais il n'en est aucune qui ne devînt triomphante s'il était permis de changer l'histoire et la chronologie pour la faire cadrer à la prophétie. [Songez je vous prie M. R. P. aux suites d'une telle liberté. L'usage de l'explication des prophéties est de confondre les faux raisonnements des libertins et des esprits forts, leur métaphysique est abattue par ces preuves de fait, les prophéties sont pour ainsi dire des miracles subsistant dans tous les siècles] ³...

Par rapport à la conciliation de la chronologie chinoise avec la chronologie sacrée je crois que le préliminaire absolument nécessaire est de commencer par les établir l'une et l'autre séparément et indépendamment l'une de l'autre après quoi vous les comparerez ensemble et vous verrez quels points elles auront entre elles... ⁴.

@

¹ Sur les différentes interprétations de cette prophétie, cf. A. Monod, *De Pascal à Chateaubriand*, p. 68 sq.

² Passage supprimé.

³ *Idem*.

⁴ Fréret discute ensuite les opinions du père Gollet sur l'époque de Cyrus. Et il conclut de cette manière cette discussion : « ...Si l'époque de Cyrus est fautive, si le concours de tant de témoignages différents et d'écrivains opposés entre eux, de vues d'intérêt, de religion, de patrie a pu se rencontrer pour établir une opinion fautive, quelle pourra être la certitude historique et par où pourons-nous prouver la vérité de la tradition religieuse qui ne diffère de la tradition historique que par la nature des choses dont elle dépose »

FRÉRET au père GAUBIL ¹
[autographe]

@

[Fragment d'une lettre de M. Fréret au père Gaubil du 28 novembre 1732]

p.039 Permettez à un amateur des antiquités et de la littérature chinoise de vous rendre compte de la satisfaction et de l'instruction avec laquelle il a lu votre excellent ouvrage sur l'astronomie chinoise. J'ai déjà eu occasion d'en rendre témoignage à la séance publique de notre Académie où je lus une dissertation vendredi 14 du courant...

¹ Obs. Astr. A B¹ 10 (150-2,49) copie (150-2,8). Deux autres fragments A B¹ 10 (150-2,9) et (150-2,10).

FRÉRET au père GAUBIL ¹

@

28 novembre 1732

[Copie d'une lettre de M. Fréret au père Gaubil]

p.040 J'ai lu mon R. P. avec une extrême satisfaction votre ouvrage sur l'astronomie chinoise publié cette année 1732 par le R. P. E. Souciet. J'avais extrêmement médité cette matière par rapport à la chronologie et aux antiquités historiques de cette nation, mais n'ayant là-dessus que des notions imparfaites il s'en fallait beaucoup que je ne fusse au fait. Votre excellent ouvrage m'a éclairé et m'a mis en état de prendre mon parti sur beaucoup de points, mais il me reste encore quelques éclaircissements à désirer :

1° de quelle antiquité est l'usage du cycle de 60 ans, quand paraît-il que l'on ait commencé à s'en servir et quelle est la plus ancienne année qui porte les caractères du cycle ?

2° Quelle est l'antiquité de l'usage du cycle des jours ? A-t-on des monuments de cet usage antérieurs à Taï Kia ? Celui où il est parlé d'un des jours de la 12^e lune de la première année de Taï Kia ne peut-il donner lieu de soupçonner que ce jour qui était *Y-tcheou* [i Tcheou] était celui de la nouvelle lune, de la pleine lune, etc. par là on pourrait déterminer la distance de ce jour et celui de l'éclipse de soleil de Yeou Wang en 776, et par conséquent décider la question au sujet de la chronologie de *Tsou chou* [Tchou chou], de celle de Pan kou, de celle des annales, etc.

3° Je trouve qu'un calendrier de Van Li [Wan li] de l'an etc. marque la première lune de l'année comme la ² de son propre cycle. Je trouve aussi quelques édits de Camhi [Kang hi], Hist. de p.041 l'édit de

¹ Obs. Astr. A B¹ 10 (150-2,7).

² Le mot est laissé en blanc dans le texte.

Camhi qui montrent que ce même usage de marquer les lunes par les caractères du cycle de 60...

Si cet usage était ancien on pourrait tirer un excellent parti pour déterminer la chronologie en jours, mois et années.

4° Nous aurions besoin d'avoir une histoire du calendrier contenant : 1° l'usage actuel des intercalations ; 2° l'objet de la dernière réformation, et par conséquent les défauts du précédent calendrier ; 3° les divers changements par lesquels on avait porté ce calendrier à l'état où il était, état dans lequel il y avait à la vérité quelques fautes etc. mais...

@

FRÉRET au père de PRÉMARE ¹ [minute autographe]

@

Décembre 1732 ²

(Réponse de M. Fréret au père de Prémare à ses remarques sur le livre du père Souciet. *Observ. chin.* etc. publiées en 1729) ³

Mon R. Père,

p.042 Les contretemps qui m'ont empêché de recevoir votre obligeante lettre, celle du R. P. Gollet, ses savantes dissertations tant sur la chronologie en général que sur la conformité de l'histoire de la Chine avec celle de la Bible et sur l'éclipse du *Chou-king* [*Chou-king*] et la dissertation anonyme sur la même éclipse ⁴ jointe à votre lettre, ces contretemps ne me permettent pas de répondre avec l'étendue convenable à l'importance de la matière et à la singularité des opinions. J'ai l'honneur d'écrire au R. P. Gollet en particulier ; ainsi je me contenterai M. R. P. après vous avoir remercié des curiosités chinoises dont vous m'avez si p.043 magnifiquement gratifié sans que je sache par où j'ai mérité ni comment je pourrai reconnaître un tel présent, je me contenterai dis-je de vous rendre compte de ce que je pense au sujet de la dissertation contre le père Gaubil. Il me semble que la longue critique que l'on fait de ce qu'il a mis la 1^e année d'Hoamti [Houang ti] à l'an 2695 et non à l'an 2697 comme le père Couplet, que cette critique qui occupe les 7 premiers articles et à laquelle on revient encore dans la

¹ Obs. Astr. A B¹ 10 (150-4,8). Copie de cette lettre (150-4-12).

² Cette date de décembre 1732 nous est fournie par le début de la lettre du 20 septembre 1733 de Fréret au père de Prémare (Voir plus bas, p. 48). C'est la réponse à la lettre du père de Prémare du 20 septembre 1731.

³ Cette note n'est pas de la main de Fréret tandis que le reste de la minute est autographe. Il ne s'agit pas d'ailleurs de remarques sur l'ouvrage entier du père Souciet qui comprend 4 volumes mais sur le tome IV de cet ouvrage constitué par l'*Histoire de l'astronomie chinoise* du père Gaubil.

⁴ On trouve dans la liasse des *Lettres du père de Prémare à M. Fréret* des notes latines de la main du père de Prémare où sont critiquées les idées du père Gaubil sur la chronologie chinoise. A B¹ 10 (150-4-6) et dans les papiers de Fréret (Obs. Astr. A B¹ 10 (150-2,11) des extraits des remarques anonymes sur le premier volume du père Gaubil. Le père Gaubil dans sa lettre du 28 octobre 1733 écrit à Fréret : « Je vous suis très obligé de la réponse que vous avez faite à la dissertation anonyme... » Obs. Astr. 150-2, 13 f. 4.

suite n'est pas d'une grande importance ; 1° cette différence peut venir d'une faute d'impression car le livre en fourmille et le père Souciet semble avoir assez négligé cet ouvrage ; 2° le Tribunal de mathématique ne marquant les cycles que depuis la 1^e année d'Yao, la date des années antérieures marquées en remontant depuis la 81^e année d'Yao jusqu'à Hoamti est une chose indifférente. Le père Gaubil pourrait avoir regardé les années antérieures à l'établissement du cycle comme des années plus courtes que celles du cycle et avoir évalué ce dont elles étaient plus courtes à 2 ans. Mais je penche plus à croire que c'est une faute d'impression ou du moins de copie, elle ne fait aucune difficulté dans le calcul du total. Au pis-aller la première année d'Hoamti tomberait à la troisième année d'un cycle imaginaire et semblable pour les temps antérieurs à Yao à la période julienne.

La discussion sur les années du monde est assez inutile. La chronologie de l'Écriture est une chose controversée entre les plus habiles et les plus religieux écrivains. Cette chronologie ne remonte que jusqu'à la vocation d'Abraham avec quelque sûreté, et cette vocation comme je le marque dans ma lettre au R. P. Gollet tombe selon les textes formels de l'Écriture à l'an 2144 avant l'ère chrétienne. Au delà les trois mss., celui des Samaritains, celui des Septante et celui des Hébreux varient entre eux et varient très considérablement. Ainsi comme il n'y a rien de décidé sur l'intervalle écoulé entre le déluge et Abraham, les opinions sont absolument libres.

Au reste la chronologie chinoise est sujette par elle-même à de très grandes difficultés et la partie antérieure au règne des Han ou à l'an 206 avant J.-C. me semble absolument conjecturale. Ce que le père Gollet marque dans sa dissertation sur la chronologie, page 21 ^{p.044} m'apprend que Ssematsien [Sseu-ma Ts'ien] ne comptait que 2.431 ans depuis le commencement d'Hoamti jusqu'à l'année 44 du règne de Han Vouti [Han Wou ti], la 97^e avant l'ère chrétienne. Donc selon lui Hoamti a commencé l'an 2528 avant J.-C., l'an 97 est *kia chin* [Kia chen] ou 21^e d'un cycle et l'an 2528 est le 51^e du cycle IV^e des annales ou *kia in* [Kia yin]. Le *Tsou chou* dont parle le père Gaubil dans son

Histoire de l'astronomie mettait Hoamti beaucoup plus bas à l'an 2386 avant J.-C., c'est-à-dire la 12^e année du VI^e cycle des annales.

À l'égard de l'éclipse de la 1^e année de Tchong Kang [Tchong K'ang], les circonstances marquées dans le texte selon l'extrait qu'en donne le père Gaubil et selon la version qu'en donne le père Gollet ne permettent pas de méconnaître une éclipse ; mais je suis persuadé en même temps que cette éclipse ne peut être de l'an 2155, non pas à cause que selon les annales cette année est la 5^e de Tchong-kang, mais à cause que les circonstances rapportées dans le *Chou-king* supposent une éclipse considérable arrivée pendant le jour à une heure où le peuple était hors de ses maisons, et que celle de l'an 2155 est une éclipse horizontale de 50' ou de moins d'un doigt et dont les astronomes pouvaient bien ne se pas apercevoir s'ils n'en étaient pas avertis. Au reste le *Chou-king* ne marque ni l'année ni le jour de cette éclipse mais seulement la 3^e lune d'automne et il me semble que le père Gaubil a très bien prouvé dans sa dissertation que cette 10^e lune était celle du calendrier des Hia semblable à celui des Han et à celui d'aujourd'hui.

Ce n'est pas la proximité du déluge qui m'empêche de placer cette éclipse à l'an 2115 puisque la Chine pouvait dès lors être peuplée puisqu'au temps d'Abraham en 2144 la terre était remplie de nations et de monarchies différentes, qu'il y avait des guerres, des conquérants etc., comme dans les temps postérieurs ainsi qu'il est prouvé par le récit que nous fait l'Écriture de l'histoire de ce patriarche. À l'égard du lieu de l'éclipse nommé Fang, la difficulté sur ce que l'on doit entendre par là n'a pas été entendue par l'auteur des notes. Le caractère *che, domus*, désigne les constellations considérées indépendamment des étoiles qui les composent comme les 28 parties de l'écliptique lunaire dont la Lune en parcourt une ^{p.045} tous les jours, car c'est relativement au cours de la Lune que cette division en 28 parties a été faite chez tous ceux qui ont une année lunaire. La question est donc de savoir si par le Fang il faut entendre les quatre étoiles de ce nom dans la tête du scorpion ou la portion de l'écliptique dans laquelle elles se trouvent, laquelle a selon les

Chinois 5° d'étendue. La difficulté est de savoir si le lieu de l'éclipse était précisément Fang, considéré comme une étoile ou comme une constellation de 5° d'étendue. Quant à l'éclipse du *Chi-king* [Che King] je vous avoue M. R. P. que je ne vois pas sur quoi on la voudrait révoquer en doute et elle me paraît démontrée autant que ces choses le peuvent être. Le père Gaubil l'a fait voir dans sa dissertation. On ne sait, dit l'auteur des notes, si les notes *sin mao* regardent le jour ou le mois de l'éclipse ; deux commentateurs l'entendent de cette dernière façon.

Sur ce pied-là, mon Révérend Père, l'usage du cycle de 60 pour les lunaisons se trouverait bien ancien, j'en ai vu quelques exemples dans des traductions de divers édits de Cang hi [Kang hi] et de quelques calendriers de la dynastie précédente. Mais je n'en vois aucun vestige dans l'astronomie du père Gaubil ni dans tout ce que j'ai lu sur la Chine. Ce point mériterait d'être éclairci parce que si l'on avait quelques exemples anciens de l'usage de ce cycle pour les lunaisons, ces exemples joints aux dates des années et des jours par le même cycle pourrait servir à déterminer la chronologie chinoise dans la plus grande précision. Je vous exhorte M. R. P. à éclaircir ou à faire éclaircir ce point d'érudition chinoise par vos amis. Il me paraît d'une extrême importance.

Je vous avouerai M. R. P. avec toute la franchise qui doit régner dans les lettres, que je vois avec peine que l'auteur de la dissertation donne dans ce figurisme qui a fait tant de tort en Europe au père Fouquet. Est-il possible que de bons esprits se laissent gêner par cette maladie et qu'elle devienne assez générale pour infecter également aux deux bouts de la terre des gens plus éloignés encore par leurs sentiments que par les lieux qu'ils habitent, les jésuites et les jansénistes. Pardonnez-moi encore un coup M. R. P. une franchise peut être trop grande car j'ignore les principes où vous êtes mais après tout j'ai trop bonne...

@

FRÉRET à M. de MAIRAN ¹
[copie]

@

Lettre écrite vers juillet ou août 1733

Monsieur,

p.046 Vous serez, je l'espère, content de mon exactitude à vous rendre les morceaux dont vous m'avez bien voulu confier la lecture. La traduction du père Parrenin ² m'a appris peu de choses que je n'eusse vu ailleurs, mais j'ai été bien aise de les voir confirmer par son témoignage. La réponse qu'il fait à votre lettre est d'un homme sensé et son apologie des Chinois est assez modérée. Me permettez-vous de vous rappeler les conversations que nous avons eu sur cet article à l'occasion de la relation de l'abbé Renaudot ³ chez M. de St Port et de vous faire ressouvenir de la thèse que je soutenais alors, que *les Chinois ne méritent ni notre admiration ni notre mépris par rapport aux sciences et surtout par rapport à l'astronomie*, et qu'ils étaient dans le même cas où les Grecs et les Romains ont été dans leurs plus beaux siècles par rapport aux sciences spéculatives, avec cette différence qu'ils leur étaient infiniment supérieurs par rapport à la police intérieure, aux principes de la morale économique et à toutes les choses qui contribuent au bonheur et à la tranquillité publique, les seules choses p.047 dont les Chinois fassent cas comme nous dit le père Parrenin. Vous êtes je crois convaincu maintenant M. combien je méritais peu les airs de hauteur et les emportements avec lesquels me traita l'auteur du Sethos.

¹ B. N. Fr. 12215 Cf. 175-7.

² Traduction des anciennes annales chinoises adressée à de Mairan. B. N. Mss. fr. 17240. Cette traduction a été utilisée en partie par le père du Halde dans ses *Fastes de la monarchie chinoise Description de la Chine*, t. I, p. 271 sq. Sur la manière dont le père du Halde a utilisé ce document important, cf. notre thèse *La Chine et la formation de l'esprit philosophique*, p. 178-180.

³ [Anciennes relations de deux voyageurs mahométans dans les Indes et dans la Chine.](#)

Pour revenir au père Parrenin vous avez pu remarquer M. qu'il n'a pas examiné le détail de la chronologie chinoise mais qu'il la croit d'une égale certitude dans toutes ses parties au moins depuis Fou hy [Fou-hi] et qu'il n' imagine pas qu'il y ait aucune de ces parties sur laquelle on puisse faire tomber de retranchement, au moins fondé sur des raisons qui puissent toucher les Chinois. Vous rappelez-vous ce qu'il dit de ceux qui en Europe ont intérêt de raccourcir la chronologie chinoise ? Ne dirait-on pas qu'il n'est point de ces gens-là qui sont pourtant tous des chrétiens, juifs et mahométans ? Je ne sais si les jésuites ne toucheront point à cet endroit ; pour moi je crois que le bon Père ne songeait pas trop alors à ce qu'il écrivait.

Mon objet, Monsieur, est de montrer que cette chronologie des temps antérieurs au rétablissement des livres est susceptible de retranchements par elle-même et indépendamment des raisons que le système religieux demande que nous y fassions : que cette chronologie n'est pas assurée, selon le témoignage des Chinois eux-mêmes, que les diverses durées des diverses dynasties sont différemment rapportées par les différents auteurs et que les plus anciens sont ceux qui leur donnent le moins de durée. La différence n'est pas si peu considérable qu'elle n'aille à 213 ou même 264 ans jusqu'au commencement des règnes successifs ou de la première famille.

Les règnes des empereurs que l'on fait régner avant les familles successives, sont tous extrêmement longs. On fait monter sur le trône des empereurs électifs très jeunes et on les fait mourir très vieux. On leur donne à tous une origine céleste et miraculeuse. Leurs mères les ont tous conçu en voyant quelque phénomène céleste. On suppose que de leur temps les arts, les sciences etc. étaient non seulement inventés mais même portés au point de perfection dont ils n'ont fait que déchoir depuis. Cette supposition absurde par elle-même puisque cette perfection ne peut jamais être que le fruit d'une suite d'années et de générations qui ^{p.048} marchent longtemps dans la même route, avec la même ardeur, cette supposition dis-je est démentie par les textes formels des *Kings*, de Confucius et de ses disciples. Tous supposent

qu'avant le règne d'Yao la Chine était un pays inhabitable, que les montagnes étaient couvertes de forêts et les plaines inondées par des eaux qui n'avaient point d'écoulement etc. Yao fit défricher ce pays et partagea les terres aux habitants, les poliça etc.

Le commencement des règnes successifs tombe, selon les annales modernes à l'année 2207 mais selon les anciens chronologistes, c'est aux années 1940-1991 ou 2004 qu'il faut le placer.

La durée des deux règnes précédents est de 120 ans, selon les uns, de 150 ou même 156 ans selon les autres. La durée de 120 ans est assez longue pour deux règnes et le commencement d'Yao ne tombera qu'aux années 2060-2111 ou 2114. Ce commencement est, selon les anciens Chinois, celui de la monarchie, et même de la nation qui n'était avant Yao qu'une multitude de sauvages errant dans les bois et dans les marais.

Vous voyez M. combien l'histoire traduite par le père Parrenin est différente de ce calcul. Elle place le commencement d'Yao en 2357 av. J.-C. et compte encore 960 ans auparavant depuis Fou-hy [Fou-hi] qui aura commencé l'année 3317, c'est-à-dire 942 ans avant le déluge des Hébreux, 92 avant celui des Samaritains et seulement 142 ou même 38 ans après celui des Septante, suivant les diverses leçons des mss. grecs.

Le père Parrenin suppose l'intégrité des *Kings* de Confucius mais d'autres missionnaires m'assurent du contraire et leur témoignage est bien plus détaillé et plus exact que le sien. Par exemple des 100 articles du *Chou-king* comptés par Confucius, il n'en reste que 58. Les 42 autres sont perdus. À l'égard de l'éclipse du *Chou-king* rapportée par les astronomes et par les chronologistes à l'an 2155 celle que donne le calcul ne ressemble pas à celle de ce *Chou-king* qui était une éclipse remarquable au lieu que l'autre est une éclipse horizontale de moins d'un doigt. Le père Parrenin glisse légèrement sur les absurdités de ce livre.

À l'égard du double écrit du père Gaubil au sujet de la conjonction, je trouve qu'il y diffère un peu de ce qu'il dit page 30 p.049 de son

Histoire de l'astronomie. Dans cette Histoire il dit que les sept planètes se trouvèrent toutes réunies au point du Li-tchien [Li Tch'ouen] ou au 15° d'Aquarius et que ce Li-tchien se trouvait aussi dans la constellation Che. Les annales et les deux écrits du père Gaubil ne parlent point de cette situation du Li-tchien dans la constellation Che mais seulement du concours des 3 planètes dans cette constellation. La différence est très importante. Car le Li-tchien n'est entré dans cette constellation que bien des siècles après Yao. M. Cassini a placé les trois planètes dans la constellation Che mais non le Li-tchien. M. Kirch n'y a pas même placé les 5 planètes et de là vient la différence des deux calculs mais le texte est formellement contraire à M. Kirch.

Serait-ce sur l'inspection du calendrier même que le père Gaubil aurait mis les sept planètes dans la constellation Che ? Les annales n'en parlent point mais elles ne disent pas le contraire. Ce serait pourtant là un point à éclaircir. Il en reste encore quelques autres qui auraient mérité des notes et qui pourraient former la matière d'une lettre au père Parrenin. Si par hasard vous lui écriviez je pourrais fournir quelques questions.

Comme vous m'avez paru curieux des planisphères, j'ai cru Monsieur que vous ne refuseriez pas un exemplaire de celui du père Pardies où les constellations, c.-à-d. les assemblages d'étoiles, sont marquées à la chinoise. Il sera très propre à donner une idée des constellations chinoises. On m'en a envoyé deux de la Chine et je crois ne pouvoir mieux le placer qu'entre vos mains.

J'ai l'honneur d'être Monsieur très parfaitement votre très humble et très obéissant serviteur.

Fréret.

Ce samedi

FRÉRET au père de PRÉMARE ¹
[minute autographe]

@

Ce 20 septembre 1733

Mon Très Révérend Père,

p.050 Lorsque j'eus l'honneur de vous écrire au mois de décembre de l'année dernière 1732 j'étais extrêmement pressé par le départ des vaisseaux et j'avais eu très peu de temps pour examiner et pour réfléchir sur les savants mémoires que me remit de votre part notre ami commun M. du Brossay qui réunit toutes les qualités qui peuvent rendre un homme aimable et estimable. Ainsi il ne serait pas étonnant qu'un examen plus attentif m'y eût fait découvrir ce que j'avais pu ne pas apercevoir d'abord. Je les ai étudiés cet été dans ce dessein et les lumières qu'ils m'ont fournies jointes à celles que j'ai trouvé dans le livre du R. P. Gaubil m'ont mis en état d'imaginer un système sur la chronologie chinoise qui me paraît assez solide. Vous en jugerez je vous prie mon R. P., je vous l'envoie par M. du Brossay pour le soumettre à votre censure. Car quoique je compte le lire à l'assemblée publique de notre Académie des inscriptions et belles-lettres il ne sera point imprimé que je n'aie reçu votre jugement et celui du R. P. Gollet. Vous verrez M. R. P. quel usage j'ai fait des notices que je dois à ses dissertations et aux notes latines ² de l'anonyme sur les éclipses du R. P. Gaubil. J'ai cru dans la disposition où sont les esprits de vos Pères de Paris et de Pékin au sujet du système des RR. PP. Bouvet et Fouquet etc sur les *Kings* que je devais garder le silence au sujet de certains principes répandus dans ces mémoires. Ces opinions ont besoin d'être...

¹ Obs. Astr. A B¹ 10 (150-5,5). Copie de cette minute (150-4,10).

² Voir la lettre de Fréret au père de Prémare de décembre 1732, pp. 42-45.

FRÉRET au père GOLLET ¹
[minute autographe]

@

Projet de la lettre du 1^{er} décembre 1734

.....

p.051 Je viens à votre chronologie et à votre *Histoire des Origines de la Chine*. Quand au premier article j'observe 1^o que vous supposez pour fondement l'identité des deux famines de 7 ans et de 3 ans marquées par l'Écriture au temps de Jacob et au règne d'Achaz et des deux famines marquées dans l'histoire chinoise sous le règne de Tchingtang [Tch'eng T'ang] fondateur des Changs, et à la 3^e année de Suene-Vang [Siuan Wang] de la dynastie Tcheou. Ce premier article peut comme je vous l'ai déjà mandé souffrir de très grandes difficultés ; on se persuadera très difficilement que ces deux famines se soient étendues depuis la Judée et l'Égypte jusqu'à la Chine, la distance de ces pays et la hauteur des montagnes qui les séparent ne permettant guère de supposer que la même intempérie des saisons ait régné en même temps sur plus de la moitié de notre hémisphère, mais passons la possibilité de ce premier article.

Vous prétendez prouver cette identité 1^o parce que l'on trouve dans la chronologie de l'une et de l'autre Histoire le même intervalle entre les deux famines ; 2^o parce qu'elles se trouvent à la même distance de l'ère chrétienne. Ces points supposés, vous vous croyez obligé pour faire cadrer la date du règne d'Yao avec la chronologie hébraïque et avec l'époque du Déluge de retrancher 180 ans de la durée des Hia. Je vois maintenant pourquoi vous faites tomber le retranchement sur ceux-ci et non pas sur la durée des Changs qui m'en paraîtrait cependant plus susceptible. C'est que vous croyez la date de Tchingtang [Tch'eng T'ang] déterminée p.052 par celle de la famine de

¹ Obs. Astr. A B¹ 10 (150-5,8).

Jacob. Je vais examiner ces points en détail et avec plus de précision que je ne l'ai fait dans mes lettres précédentes.

Vous déterminez dans la chronologie de l'Écriture l'intervalle des deux famines à 941 ans, de même que dans la chronologie des annales chinoises ; mais pour trouver ce nombre d'années dans l'Écriture vous avez besoin de bien des suppositions dont chacune en particulier peut souffrir de grandes difficultés. Vous assujettissez le calcul de l'Écriture à celui des annales chinoises et pour cela vous êtes obligé d'interpréter arbitrairement ou plutôt de détourner le calcul simple de l'Écriture pour le faire cadrer avec les annales. Je sais que votre méthode est celle de presque tous les chronologistes mais elle n'en est pas moins vicieuse car l'Écriture est claire et formelle sur tout cela et c'est parce qu'ils y cherchaient plutôt ce qu'ils voulaient y trouver que ce qui y est...

@

FRÉRET au père SOUCIET ¹
[minute autographe]

@

À Paris, ce 29 août 1735

Mon Révérend Père,

p.053 J'ai reçu votre seconde lettre du 22 août lorsque je me préparais à vous renvoyer le ms. du R. P. de Mailla. J'y ai trouvé une excellente notice des différentes histoires générales de la Chine publiées d'une manière authentique et quoiqu'une partie de ces choses me fût déjà connue en gros cette lecture m'a instruit d'un détail que j'ai appris avec une extrême satisfaction. Je vous avouerai pourtant (car la liberté et la franchise doivent régner dans le commerce des gens de lettres) que j'y aurais désiré un peu plus de cette critique qui fait le prix de ces sortes d'ouvrages. On ne parle point des variations qui se trouvent dans les opinions des savants chinois sur la durée des temps antérieurs aux Hanes et sur la difficulté de déterminer ces temps avec quelque certitude. On ne fait point voir que l'on a successivement augmenté l'étendue chronologique de ces temps et que les derniers écrivains ont été plus hardis à déterminer exactement soit la durée totale soit celle des règnes particuliers que ne l'avaient été les premiers, quoiqu'ils ne paraissent pas avoir eu d'autres mémoires, surtout pour les deux premières dynasties des Hia et des Tcheou, que ceux de ces premiers écrivains, du moins ne voit-on nulle part dans les différentes notices qui m'ont été communiquées que l'on eût recouvert d'autres mémoires. Je ne parle pas ici du silence que garde le père de Mailla sur le *Tsou chou* [tchou chou], le seul p.054 ouvrage chronologique antérieur aux Hanes car comme ce morceau n'a pas été inséré dans les annales il a cru n'en devoir pas faire mention. Cependant il le méritait du moins autant que le livre *Ouey sse ki* [Wei che Ki] écrit en caractères *co-teou* et trouvé dans un tombeau l'an 16 de Tsine Vou ti

¹ Obs. Astr. A B¹ 10 (150-10,2). Une copie de cette minute mais d'une autre main se trouve dans le même dépôt (150-3,10).

[Tsin Wou ti] (388 de J.-C.) qui fut rejeté par le Tribunal d'histoire. J'ai été encore frappé de quelques différences qui se trouvent entre le père de Mailla et le père Gaubil au sujet de l'éclipse de Tchonkang [Tchong K'ang] en 2155 avant J.-C. Je trouve dans la version du *Chou-king* par le père de Mailla 1° que cette éclipse arriva hors de la constellation Fang ; 2° que le premier de la lune qui était en même temps l'équinoxe d'automne, etc. Quand au premier article le père Gaubil traduit *dans* la constellation Fang. Le père Gollet traduit de même dans la dissertation manuscrite qu'il m'a envoyée sur cette éclipse. Quand au second ni l'un ni l'autre ne font mention qu'il soit parlé de l'équinoxe du printemps dans le *Chou-king*. Il est vrai que le calcul donne une éclipse le 12 octobre 2155 à 23' 19" de Libra et 10 heures au plus après l'équinoxe et assez près de la constellation Fang. Si ces deux circonstances données par le calcul se trouvaient dans le texte du *Chou-king*, le père Gaubil les aurait-il oubliées dans sa version ? Ne craignez-vous point que le public ne soupçonne le père de Mailla d'avoir voulu rendre sa traduction favorable au calcul ? Il me semble que sur cet article on doit porter la délicatesse jusqu'au scrupule et qu'il est de la dernière importance d'éviter avec le plus grand soin tout ce qui pourrait donner lieu au moindre soupçon.

@

PREMIÈRE LETTRE DE M. FRÉRET À M. DE MAUPERTUIS

qui était alors à Thury auprès de M. Cassini pour s'exercer aux observations astronomiques avant son voyage de Suède. Cette lettre est du (?) septembre 1735 ¹
[Copie]

@

Monsieur,

p.055 Comme je présume qu'un des objets de votre noviciat astronomique est de vous familiariser avec les calculs de cette science et que celui des éclipses de **●** est un des plus importants, je ne doute pas que vous ne me pardonniez de vous interrompre pour vous proposer un problème de ce genre à résoudre. Problème d'autant plus important qu'il est la base de toute la chronologie chinoise. Voici le fait. On a des fragments considérables d'un ouvrage composé vers l'an 500 av. J.-C. par Confucius sous le titre de *Chou-king*. Ce livre était un extrait d'une histoire de la Chine plus ancienne que Confucius laquelle n'était elle-même qu'une compilation de diverses histoires des anciens empereurs publiées en différents temps par des écrivains presque contemporains et dans laquelle on rapportait les ordonnances et les règlements des empereurs en entier, leurs discours etc., en sorte que les faits contenus dans le *Chou-king* et tirés de cette ancienne Histoire sont revêtus d'une certitude historique plus grande que n'est celle de toutes les autres histoires profanes anciennes.

Dans un des premiers chapitres du *Chou-king* de Confucius on lit que la première année du règne de Tchong cang le premier jour de la 6e lune de l'année et lorsque le soleil était dans la constellation Fang il y eut une éclipse de **●** assez considérable pour être aperçue par le peuple et pour lui causer de l'effroi. p.056 Tchong cang est le 5^e empereur depuis Yao et le 44^e avant le règne de Vou Vang qui a commencé l'an onze cent onze av. J.-C. On a la preuve démonstrative de cette dernière époque. La suite et le nombre des règnes entre



¹ Obs. Astr. A¹ 11 (n° 12, 5, H²).

Tchong cang et Vou Vang ne peut souffrir de difficulté mais il n'en est pas de même de leur durée et les Chinois eux-mêmes sont partagés sur cet article, différant entre eux de près de 150 ans sur la date de Tchong cang.

Il passe pour indubitable à la Chine qu'au temps d'Yao la seconde lune de l'année était celle dans laquelle arrivait l'équinoxe du printemps. Le prince avait fixé le commencement de l'année à la syzygie la plus voisine du 15° de ♁ ainsi que la 9^e lune devait commencer vers le 15° de ☽. Ce même empereur avait établi une année lunaire dont trois faisaient 34 lunes. En sorte que les années simples étaient de 354 ou 355 jours et les années intercalaires de 384 et de 389 jours. On ignore quel ordre on observait dans le lieu des mois intercalaires mais il est indubitable que l'on comptait plus de mois de 30 jours que de mois de 29. C'est sans doute par cette raison que l'éclipse est marquée au 1^{er} du mois. Le jour chinois commençait à minuit comme parmi nous et quoique l'excédent de 29 jours de la lunaison ne formât pas toujours un jour entier on ne laissait pas de compter 30 jours pour le mois, quelquefois aussi on ne comptait que 29 jours et on comprenait l'excédent dans le mois suivant, de sorte que la syzygie arrivait le premier du mois. C'est le cas de l'éclipse en question. Au reste il faut observer que la première année de Tchong cang est postérieure de près de deux siècles au commencement d'Yao en sorte que malgré l'instruction donnée par cet empereur pour ramener certaines lunes de l'année aux quatre points cardinaux et pour déterminer ces quatre points par l'observation du passage de certaines étoiles au méridien (instruction rapportée dans le *Chou-king*) l'incommensurabilité des révolutions du ☉ et de la ☽ avait dû faire quelque changement au lieu des lunaisons dans l'année solaire, ainsi il suffira que l'éclipse se trouve dans le temps de l'équinoxe de ☽ pour qu'elle soit arrivée à la syzygie de la neuvième lune de l'année.

La constellation Fang est depuis plus de 2.000 ans composée ^{p.057} des étoiles Βδπρ de la tête du Scorpion dans Bayer. Il y a quelques raisons de croire que le Fang d'aujourd'hui n'a pas toujours porté ce

nom mais on ne peut guère douter que la constellation marquée dans l'éclipse de Tchong cang ne fût composée de quelques étoiles de la tête ou des serres du Scorpion (*Chelæ* aujourd'hui *Libra*). La résidence de Tchong cang ou le lieu dans lequel on observa l'éclipse était à Gane Y Hiene, lieu de la province de Pekeli par la même latitude que Pékin et à 20' vers l'occident. Pekeli est à 7 h 35' 25" à l'orient de Paris par la comparaison des observations immédiates. Donc Gane Y Hiene sera à 7 h 15' 25" or. de Paris et par la latitude de 39° 54' environ.

Le père Gaubil jésuite missionnaire à Peking ayant calculé cette éclipse pour l'année 2155 qui est une de celles du règne de Tchong cang selon la chronologie des annales modernes a trouvé par les tables de M. de la Hire que le premier de la 9^e lune de cette année, à 6 h 46' du matin à Peking et par conséquent à 5 h 26' à Gane Y Hiene, il y eut une éclipse horizontale de  le 22 octobre, mais par son calcul cette éclipse fut seulement de 50' ou de moins d'un doigt et par conséquent très peu visible, de plus le soleil était alors à 0° 23' de , il se leva à 6 h du matin, il ne pouvait être au temps de l'éclipse qu'à 4 ou 5 degrés au dessus de l'horizon et il fut assez difficile de remarquer l'éclipse. Quand au temps dans lequel on la doit chercher... ¹

¹ Le reste manque.

MAUPERTUIS à FRÉRET ¹

@

p.058 Vous me prenez Monsieur pour beaucoup plus habile que je ne suis en me croyant capable de calculer des éclipses ; ce n'est pas d'ailleurs à ce genre d'astronomie que je m'applique présentement, c'est uniquement aux pratiques et aux observations qui seront nécessaires à l'opération que nous allons entreprendre ². Vous n'en serez que mieux servi puisque M. Cassini a bien voulu examiner si dans les limites que vous marquez pour votre éclipse il s'en trouva quelqu'une dans les circonstances que vous donnez. Vous trouverez ici le calcul qu'il a fait de deux dont l'une cadre mieux avec le physique et l'autre avec le moral des circonstances. Je ne doute pas que vous ne sachiez bien laquelle doit être celle de Confucius. Pour moi qui ne crois pas encore trop au mouvement des astres je donnerais la préférence à l'accomplissement des circonstances morales.

Je fus très content l'autre jour de la première vue de M. de Brémond. S'il vient avec nous je tâcherai de lui donner des marques du cas que je fais du mérite et de votre recommandation. Comme vous m'avez paru vouloir envoyer mon livre à la Chine ³, j'ai laissé ordre à votre relieur Lunage de m'en relier quelques-uns ; si votre envoi doit partir avant la fin des vacances je vous serai très obligé si vous voulez en envoyer chercher un ou deux exemplaires et les envoyer de ma part aux jésuites que vous jugerez. Je suis mon cher Monsieur de tout mon cœur votre très humble E.T.O.S.

Maupertuis.

De Thury, 30 septembre 1735.

¹ Obs. Astr. A² 11 (n° 12, 5 H²).

² Au nord de la Suède avec Clairaut, Camus, Le Monnier et l'abbé Outhier pour mesurer un arc du méridien et déterminer ainsi la « figure » de la Terre, question vivement débattue à cette époque entre ceux qui croyaient que la Terre était allongée aux pôles (Cassini, de Mairan, Fontenelle) et les newtoniens, dont était Maupertuis, qui pensaient que la Terre était renflée à l'équateur et aplatie aux pôles. Maupertuis et ses compagnons entreprirent leur voyage au printemps de 1736.

³ Il s'agit sans doute soit de *l'Examen des trois dissertations que M. Déraguliers a publiées sur la figure de la Terre*, Oldenburg 1735, soit plutôt de *l'Examen désintéressé des différents ouvrages qui ont été faits pour déterminer la figure de la Terre*, Oldenburg 1735.

FRÉRET à MAUPERTUIS ¹

@

Monsieur,

p.060 Je ne puis assez vous remercier de la peine qu'a bien voulu prendre M. Cassini de calculer les deux éclipses de soleil que vous m'avez envoyé par votre lettre. C'est une faveur que je vous dois et à laquelle je suis bien sensible. L'éclipse de l'an 2007 avant J.-C. (2006 suivant le calcul de M. Cassini) cadre parfaitement avec la chronologie du *Tsou chou* [Tchou chou], ancienne chronique chinoise de l'an 299 avant J.-C. et la chronologie de la Chine se trouve maintenant établie depuis l'an 2200 avant J.-C. environ avec la plus grande certitude dont ces matières soient susceptibles. Ce qui me touche encore plus là-dedans c'est que cette éclipse de l'an 2007 confirme absolument ce que j'avais établi sur la chronologie chinoise [dans ma disser]tation. Vous connaissez combien ce plaisir est [] ouvez tous les jours dans vos spéculations de [] ques. C'est le seul motif qui puisse nous soutenir dans un genre de travail abstrait et pénible et où les vérités dont on acquiert la connaissance ne valent jamais la peine qu'elles ont donné à acquérir. Je ne crois guère plus que vous à toutes ces choses mais l'esprit a besoin d'exercice et je préfère celui-là à beaucoup d'autres qui ne valent pas mieux au fond.

Il me resterait encore une grâce à demander à M. Cassini et qui lui donnera aucune nouvelle peine : c'est de me communiquer le résultat exact de son calcul, le lieu précis du Soleil et celui de son apogée, le lieu exact de la Lune, celui de son apogée et celui p.061 de son nœud. Comme je suis un [] des méthodes du calcul astronomique et que j'ai plusieurs syzygies antérieures à l'éclipse à déterminer, ces points me donneraient une époque plus certaine et moins éloignée que celle de l'ère chrétienne que je trouve dans les tables de M. de la Hire et autres.

¹ B. N. — N. A. Fr. 6197 f. 94. Ce manuscrit, dérobé par Libri à l'Observatoire astronomique de Paris et récupéré par la Bibliothèque Nationale, présente une lacune

Comme je ne me sers plus de votre relieur et qu'il ne me connaîtrait pas, j'attendrai votre retour pour les exemplaires que vous destinez aux Pères de Péking. Si cependant la chose pressait, je vous écrirais pour demander un ordre au relieur de me les remettre. M. de Brémond a été bien touché de ce que vous me marquez sur son compte. L'amitié ne m'a guère aveuglé sur ceux que j'aime et je croirais leur rendre un mauvais office de les engager à des choses où ils ne pourraient pas ré[]. Ainsi on peut m'en croire dans le positif que je dis d'eux.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement Monsieur [] très humble et très obéissant serviteur.

Fréret.

À Paris, ce 6 octobre 1735.

FRÉRET au père GOLLET ¹
[copie]

@

1735

Mon R. P.

p.062 Les contretemps arrivés au vaisseau *Le Triton* ayant été cause que je n'ai reçu que cette année 1735 les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en 1733, je répondrai en même temps à ces lettres et à celles de 1734. J'ai reçu avec elle votre écrit latin sur l'origine de la nation chinoise, les 36 éclipses du *Tchune Tsieou* [*Tch'ouen ts'ieou*], les remarques sur les deux premières de ces éclipses, les notes sur le *Tchune Tsieou*, les éclaircissements sur la durée des premières dynasties et quelques observations sur la dissertation que j'avais pris la liberté de vous envoyer afin de vous mettre en état de juger par là de l'usage que je fais des mémoires que vous avez daigné me communiquer. Vous paraissez surpris dans ces observations et dans votre lettre que j'aie regardé le *Tsou chou* ou *Tsou chu* comme un livre ancien et digne de quelque créance. Vous le prétendez un livre supposé sous les Ouey [Wei] par quelqu'un de la secte des tao qui entreprit par là de contrecarrer la chronologie de la secte des lettres (*Ju Kiao*) [Jou Kiao]. Ce que vous observez sur les caractères *co-teou* [Ko t'eou] *tchoukiene*, *litchu* [li'chou] ne prouve autre chose contre le *Tsou chou* si ce n'est que ce livre devait avoir été écrit dans un caractère moins ancien que celui du *Chou-king* que l'on ne peut venir à bout de déchiffrer entièrement. Mais le peu que vous en dites là-dessus a extrêmement piqué ma curiosité et redouble mon impatience pour les éclaircissements que vous me promettez sur l'histoire du rétablissement de la littérature chinoise sous les Hanes. Le détail des changements arrivés à l'écriture chinoise en pourrait ce me p.063 semble faire un article bien intéressant pour les gens de lettres

¹ Obs. Astr. A B¹ 10 (150-4,36).

surtout si vous remontiez jusqu'à la première antiquité et à l'usage de ces cordes nouées dont parle le *Nai Ki* et auxquelles Fou-hi substitua les *coua* [Koua]. Vous verrez mon R. P. par la dissertation sur l'écriture chinoise composée en 1718 et lue dans une de nos assemblées publiques, quelle est l'idée que j'avais prise sur ce sujet. J'espère que vous ne refuserez pas de me montrer les erreurs et les méprises dans lesquelles je dois être tombé sur une matière aussi peu connue aux Européens que l'est celle-là. Si vous daigniez m'envoyer quelque chose d'un peu détaillé sur cet article ce serait une nouvelle obligation que je vous aurais, puisque vous me fourniriez par là le moyen de me corriger moi-même dans quelqu'un des volumes suivants de nos mémoires.

Quelqu'intérêt qu'eût le père Gaubil à diminuer l'autorité du *Tsou chou* dont la chronologie ne peut s'ajuster avec son éclipse de Tching tang [Tch'eng T'ang] 2.155 ans avant l'ère chrétienne, sa notice m'apprend que cet ouvrage a été cité avec éloge par les plus habiles critiques de tous les siècles qui en ont tous emprunté plusieurs choses quoiqu'ils suivissent une chronologie différente de la sienne. Le lettré Sou [Siu] que vous citez comme favorable au retranchement des 180 ans de la durée assignée par la chronologie du Tribunal, ou par celle de Chao Yong, a même prétendu dans son *Tiene Yvene Li Li* [T'ien Yuan li li] que la chronologie du *Tsou chou* est la seule que l'on puisse suivre avec quelque fondement.

L'autorité du Tribunal et l'approbation qu'il a donnée à la chronologie de Pane cou [Pan Kou] et à celle de Chao Yong peut être une raison à la Chine quoiqu'elle n'ait pas empêché le lettré Sou de lui préférer la chronologie du *Tsou chou* ; mais cette autorité n'en imposera jamais à un critique européen, tant qu'on ne lui montrera pas quels ont été les motifs de la décision du Tribunal et sur quelles preuves Pane cou et les modernes ont déterminé la durée des temps antérieurs à Suene Vang [Siuan wang] d'une manière opposée au témoignage de Mengtze [Mong tseu] suivi par Sse matsien et confirmé par la chronologie du *Tsou chou*. Je comprends que le Tribunal ayant une fois adopté la chronologie de ^{p.064} Lieou hine [Lieou Hin] astronome impérial et de

Panecou président du Tribunal d'histoire, il n'aura pas voulu se rétracter et ôter quelques siècles à la durée de l'empire sur la foi d'un écrivain inconnu. Vous savez mieux que moi, mon Père, combien les Chinois sont tenaces des opinions établies et je ne doute point que si les empereurs n'y veillent pas avec soin on ne voie le Tribunal abandonner encore une fois l'astronomie européenne pour reprendre les vieilles hypothèses chinoises.

Je comprends que la chronologie du *Tsou chou* vous a dû paraître fausse tant que vous avez pu espérer d'établir l'identité des deux famines de Tching tang et de Suene Vang [Suian wang] avec celles de Jacob et d'Achab. Mais dès que vous avez reconnu comme vous le faites dans votre lettre que l'on ne peut placer la première année de Cyrus à l'an 438 avant J.-C. sans détruire toute l'histoire des temps connus avec le plus de détail et le plus de certitude, vous devez abandonner aussi l'espérance de concilier par cette méthode la chronologie des annales chinoises avec celle de l'Écriture et vous ne devez plus avoir d'autre vue que celle de montrer que l'époque d'Yao et même celle d'Hoang ti sont postérieures au Déluge. Plus j'examine les raisons du retranchement de 180 ans que vous faites à la durée des Hia et moins je puis m'y prêter. Il me paraît que ce retranchement est contraire à toute l'antiquité chinoise et à la suite généalogique des rois de cette dynastie. Donnant 259 ans seulement comme vous faites aux 17 règnes qui la composent et ces 17 règnes faisant indubitablement 14 degrés de génération selon Sse matsien et tous les autres historiens, il faudra étrangement accourcir les générations.

Je n'emploie point mon R. P. les générations comme une preuve de la durée particulière des règnes, mais seulement comme un moyen de vérifier en gros si la durée totale d'une dynastie est conforme à l'ordre naturel suivant lequel j'ai toujours trouvé par l'examen scrupuleux que j'en ai fait que dans tous les pays et dans toutes les familles, tant celles des rois que celles des particuliers, lorsque l'on prend un certain nombre de générations à la fois, leur durée est plutôt au-dessus de 30 ans qu'au-dessous, mais cette discussion devient inutile depuis que

vous avez p.065 abandonné comme il le semble le système de chronologie qui vous obligeait à faire tomber le retranchement des 180 ans sur les temps antérieurs aux Changs. Je passe à vos observations sur le *Tchune Tsieou* [*Tch'ouen ts'ieou*].

Vous ne doutez pas sans doute que votre système ne révolte d'abord le plus grand nombre de ceux auxquels vous le proposerez. Ils se persuaderont difficilement 1° qu'au siècle de Confucius les Chinois eussent une histoire suivie et détaillée des temps antérieurs au Déluge universel, tandis que la Genèse écrite par Moïse sur les traditions conservées avec soin dans la famille d'Abraham contient si peu de particularités de l'histoire de ces mêmes temps.

2° Que Confucius ait formé sans aucune utilité (au moins que nous puissions apercevoir) le projet de défigurer cette histoire et de la rendre méconnaissable en l'appliquant à la suite des rois de Lou descendus de Tchong cong [*Tchong K'ong*] frère de Vou Vang [*Wou Wang*].

3° Qu'il ait pu en venir à bout sans qu'aucun écrivain, pas même de ceux de la secte des tao, fondée par Lao Kiune s'en soit aperçu et le lui ait reproché.

4° Qu'il ait ajouté deux règnes et pas davantage aux dix générations antédiluviennes dont l'histoire composait l'ancien *Tchune tsieou* et cela pour donner le change à ses lecteurs. Les fragments que nous avons du *Tchune Tsieou* [*Tch'ouen ts'ieou*] de Confucius ne font mention à la vérité que de 12 rois de Lou mais nous ne savons pas si l'ouvrage entier n'en nommait pas un plus grand nombre. Je vois dans les généalogies ajoutées à la suite des annales du père Couplet que les rois de Lou successeurs de Tcheou Cong furent au nombre de 32. Leur royaume subsista jusqu'à la 4^e année avant le commencement des Tsines [*Ts'in*] selon Pane cou, et cet écrivain avait tiré de leur histoire l'observation de plusieurs solstices d'hiver en commençant à celui de la 5^e année de Tcheou cong [*Tcheou Kong*], d'où il semble que l'on est en état de conclure qu'il avait une histoire complète de ces rois de Lou. Sur ce pied là pourquoi Confucius n'aura-t-il parlé que de douze ?

5° Vous assurez que les dix règnes de l'ancien *Tchune Tsieou* étaient en même temps les dix générations antédiluviennes et les ^{p.066} dix Ki ou les générations antérieures à Hoang ti ou Cong Sune [Kong souen] que vous prenez pour le Sem de l'Écriture. Cette identité demanderait à être établie d'une manière beaucoup plus détaillée qu'elle ne l'est dans votre écrit latin. Il faudrait d'ailleurs montrer que ces traditions chinoises au sujet des dix Ki sont anciennes, donner l'histoire de cette tradition, le recueil des passages des anciens écrivains authentiques, qui en font mention, examiner ce que l'on a pensé dans les différents temps au sujet de leur durée, montrer quels sont ceux qui ont les premiers étendu la durée de chaque Ki à plusieurs milliers d'années et à un grand nombre de générations.

Le R. P. Gaubil combat encore pour la réalité de l'éclipse du *Chou-king* au temps de Tchong Cang, et je vous avoue que ses raisons ne laissent pas de m'ébranler. Si comme vous le dites le chapitre *Inetching* devait se rapporter au règne d'Yao, que les astronomes Hi et Ho fussent ceux dont il est parlé dans le Yao Tien [Yao tien], et que le prince Ine fut le prince héritier de Yao, toute la difficulté serait levée et la date du règne d'Yao à l'an 2157 serait démontrée ; mais je vois que cette supposition révoltante pour les Chinois aurait besoin d'avoir de fortes preuves. Peut-être s'en trouverait-il dans le texte même de ce chapitre, et c'est ce que l'on pourrait examiner si on en avait une traduction exacte et littérale. Ce point est si important que je ne doute point que vous ne vouliez bien prendre la peine d'en faire une et de me la communiquer. Vous voyez mon R. P. avec quelle confiance j'en agis. J'abuse peut être des bontés que vous m'avez témoignées, mais vous le pardonnerez au désir ardent que j'aurais de voir la chronologie chinoise constatée d'une manière qui fermât la bouche à ses ennemis et qui ôtât à nos esprits forts les arguments qu'ils croient trouver pour combattre les livres qui font le fondement de la religion chez les juifs, chez les chrétiens et chez les mahométans...

FRÉRET au père GAUBIL ¹
[Minute autographe au net]

@

1735

p.067 J'ai reçu cette année 1735 les différentes lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 octobre 1733 ² et les 7 septembre ³, 5 ⁴ et 6 décembre 1734 ⁵ avec vos Remarques sur ma dissertation ⁶ et une longue note sur le *Chou-king* ⁷ duquel vous donnez une espèce de Notice. En conséquence de vos lettres j'ai demandé et j'ai obtenu la communication de votre notice de la chronologie chinoise. Le R. P. de Mailla auquel vous avez eu la bonté de montrer mes lettres et ma dissertation m'a fait l'honneur de m'écrire pour me marquer qu'il avait mandé au R. P. Morand de me communiquer la préface historique de sa traduction du *Tong kiene kang mou* [*Tong kien kang mou*], et cette préface m'a été envoyée de Lyon par le R. P. Morand. C'est là M. R. P. une nouvelle obligation que je vous ai et de laquelle je ne puis assez vous marquer la vive reconnaissance dont je suis pénétré. Ce que j'ai vu de son ouvrage m'a instruit d'une infinité de choses importantes que j'aurais ignoré sans sa préface, et quoi qu'il n'ait pas traité sa matière avec cette critique approfondie et cette précision qui se fait sentir surtout dans la seconde partie de votre notice parce qu'il se propose un objet différent du vôtre et que son but est proprement comme il le dit lui-même de donner *l'histoire des Histoires authentiques de la Chine*, en réunissant ces p.068 deux écrits je me suis trouvé assez instruit sur cette matière pour ne désirer presque plus rien. Comme vous me parlez dans vos lettres de différents écrits et que vous me promettez la

¹ Obs. Astr. A B¹ 10 (150-2,4).

² *Ibid.* (150-2,13).

³ *Ibid.* (150-2,14¹).

⁴ *Ibid.* (150-2,15¹).

⁵ Fréret fait ici une erreur ; ces deux lettres sont en effet des 5 et 6 novembre 1734.

⁶ *Ibid.* (150-2,16¹).

⁷ *Ibid.* (150-2,21²).

communication de la plupart, vous trouverez bon que je commence cette lettre que je prévois devoir être très longue par une liste de ces écrits. Cette liste servira à vous rappeler des promesses que la longueur du temps et la distraction de vos continuelles occupations auraient pu effacer de votre souvenir. De tous ces écrits je n'ai vu que la Notice de la chronologie ¹ et j'oserais vous supplier de marquer formellement au R. P. Souciet que vous souhaitez qu'il me laisse prendre communication de ceux qui sont entre ses mains. Comme tout ce que vous lui envoyez lui est précieux il n'est pas obligé de m'en croire sur ma parole et il peut avoir quelque répugnance à laisser voir ce que vous lui adressez.

1° Une histoire complète des Tartares Mongoux depuis Genghiscan jusqu'à Chune-Ti [Chouen ti] leur dernier empereur, avec des notes contenant des éclaircissements sur la Chine et la Tartarie ancienne et moderne ².

2° Un recueil d'observations des occultations des étoiles fixes par les planètes et des apparitions de comètes. Comme j'ai ^{p.069} donné quelque chose sur cette matière à notre Académie je serais extrêmement curieux de voir cet article des comètes.

Vous rapportez à la page 86 de votre *Histoire de l'Astronomie chinoise* que selon le témoignage du bonze Y Hang [Yi Hing] ³ on vit

¹ Fréret n'eut pas à attendre la recommandation du père Gaubil pour obtenir du père Souciet communication de cet écrit, car on trouve dans ses papiers des notes sur cet examen chronologique qui sont datées de juillet 1735 « Examen chronologicæ sinicæ, authore père Gaubil anno 1730. Excerpt. anno 1735 mense Jul. » (Obs. Astr. B² 2 (156,3)).

² *Recueil de mémoires de M. Fréret III*. Sur la manière dont fut éditée cette Histoire nous avons le témoignage du père Gaubil lui-même :

« J'envoyai en son temps la carte nécessaire à l'histoire des Mongou et j'y ajoutai une dissertation sur le fondement des positions des lieux de la carte. Le père Souciet n'eut pas sans doute de quoi faire graver la carte ; il se contenta de me dire que la position que je donnais à la mer Caspienne devait être réformée. Il lui aurait été bien facile de la réformer et garder l'essentiel du reste. On n'en fit rien ; on défigura l'Histoire des Mongols parce que plusieurs morceaux, dit-on, pouvaient être pris pour des critiques malignes du système de Law sur les billets et de quelques autres articles. Or, je n'avais fait que mettre en français ce qui est bien clairement en tartare ou en chinois, on omit tout ce que je disais sur l'origine des Mongols et quelques autres points essentiels. »

(Lettre à de l'Isle, Pékin, 28 août 1752, *Nouveau Journal Asiatique*, 1832, t. X, p. 332. Cette lettre est reproduite dans le *Panthéon littéraire*.)

³ Sur ce bonze on trouve cette note de Fréret dans un autre mst. « Le bonze Y Hang, fameux astronome chinois appelé à la cour de l'emp. Hieou Tsong pour réformer l'astronomie à cause d'une faute de calcul d'éclipse pour l'an 421 (Obs. Astr. A B 2-3 (157-91¹⁰)). »

sous les Tsines [Ts'in], vous ne distinguez pas lesquels, l'étoile Sinus éclipsee par la planète de Vénus. Il est visible que ce fut une comète que l'on prit pour Vénus parce qu'on commença à la voir auprès du Soleil lorsqu'elle se dégagea des rayons de cet astre. J'ai rapporté dans la dissertation dont je vous parle un ancien exemple d'une comète prise pour la planète de Vénus (vers l'an 1464 avant J.-C.), d'une autre prise pour une des Pléiades vers l'an 1193, etc.

Je ne connais point où le père Bouvet et le père d'Entrecolles ont parlé du passage de Hoai-nane-tze [Houai nan tseu] au sujet de la station et de la rétrogradation du Soleil. Si ces écrits sont entre les mains du père Fouquet cela méritait bien une note de sa façon ; s'ils ont été publiés il aurait fallu le marquer et les indiquer d'une manière plus exacte. Ce témoignage d'Hoai-nane-tze est une chose qui mérite d'être éclaircie aussi bien que la manière dont il aura été instruit du fait. Car pour en conclure quelque chose en faveur de la Religion il faudrait que ce ne fût ni des juifs ni des mahométans ni des chrétiens qu'il le tînt et en ce cas il serait fort singulier que la tradition en eût conservé le souvenir à la Chine sans que l'histoire authentique en eût fait mention malgré l'attention des écrivains de cette Histoire à rapporter les singularités astronomiques parmi lesquelles un semblable fait tient sans doute le premier rang.

3° Un écrit sur les anciennes constellations et sur les anciens catalogues chinois des étoiles fixes dans lequel vous donnez les éclaircissements que j'avais pris la liberté de vous demander à ce sujet et j'espère que vous voudrez bien encore que le R. P. Souciet m'en donne communication.

4° ^{p.070} Un écrit sur les anciennes observations des solstices faites à la Chine depuis l'an onze cent onze envoyé en France depuis le mois de juillet 1734 par la voie de Russie. J'ai vu ce que vous écrivez à ce sujet au R. P. Parrenin pour être communiqué à M. de Mayran et je crois devoir vous rendre compte du nouveau système d'un astronome

anglais ¹ au sujet du changement de l'obliquité de l'écliptique, système qui mérite d'autant plus d'attention que nos esprits forts d'Europe abusent étrangement de celui de M. le chevalier de Louville ² pour établir l'éternité du monde ou du moins pour lui donner une durée qui ne s'accorde pas avec ^{p.071} la tradition religieuse consacrée par l'Écriture sur l'origine du monde. Ils supposent que de ce changement d'obliquité de l'écliptique et du mouvement très lent par lequel elle s'approche sans cesse de l'équateur on doit conclure que l'écliptique suit une révolution continuelle dans le méridien du mouvement diurne, qu'il y a eu un temps dans lequel elle a coupé l'équateur à angles droits et qu'après s'être réunie avec ce cercle elle s'en séparera de nouveau en sorte qu'au bout d'un certain nombre de siècles elle le coupera encore à angles droits. Alors le Soleil se trouvera dans le courant de la même année au zénith de chacun des deux pôles, ce qui durera sensiblement pendant un certain nombre de siècles et fondra les glaces des pays arctiques et antarctiques, que chacun des différents climats de la Terre

¹ Bradley (1692-1762). Il découvrit la loi de « nutation de l'axe terrestre » qui explique la précession des équinoxes. Cf. son « Éloge » dans *Histoire de l'Académie des sciences pour 1762* (Paris, 1764), p. 238. On trouve un examen de cette théorie et des conséquences qu'on en peut tirer pour la théorie des variations de l'obliquité de l'écliptique dans le même recueil pour 1745 (Paris, 1749), p. 58-62.

² La théorie du chevalier de Louville n'était pas nouvelle : elle avait été signalée déjà dans *Histoire de l'Académie des sciences pour 1714*, examinée tout au long dans le même recueil pour 1716, p. 48-54, critiquée la même année par La Hire, *ibid.* p. 295 sq. En 1721 l'Académie en avait encore parlé à propos des nouvelles observations faites par le chevalier de Louville pour prouver sa théorie (p. 65). Ce qui donnait en 1735 un renouveau d'actualité à ce système c'est que le père Boudier, jésuite missionnaire au Bengale, avait fait des observations qui semblaient la confirmer, et il avait prié le père Gaubil de faire de son côté des observations en Chine. Celui-ci ne se récusa pas et il constata lui aussi des faits favorables à la théorie de la variation de l'obliquité de l'écliptique ; mais, en faisant part à l'Académie de ses observations, il déclarait qu'il restait persuadé avec le père Riccioli et M. de la Hire que l'obliquité de l'écliptique ne changeait point, « sentant trop bien la délicatesse et l'incertitude d'un pareil résultat pour l'adopter si promptement ». Cependant quand il eut examiné les anciennes observations chinoises sur l'ombre des gnomons, il avoua franchement que ces constatations étaient encore favorables au chevalier de Louville. (*Histoire de l'Académie des sciences pour 1743* (Paris 1746), p. 151-2). Les premières observations du père Gaubil durent parvenir à l'Académie en 1733 et Fréret ne put manquer d'en être averti, lié qu'il était avec de Mairan. Il ne faudrait pas croire que ces observations qui tendaient à vérifier une théorie si importante pour les conséquences que les esprits forts cherchaient à en tirer aient laissé Fréret aussi indifférent qu'il veut le paraître dans sa lettre au père Gaubil. Une note trouvée dans ses papiers montre au contraire qu'il s'y intéressait fort : « Le père Boudier j. miss. à Bengale a cru trouver dans les observations solsticiales de quoi confirmer le système du chev. de Louville... Les anciennes observations favorables au système de M. de Louville. Écrire au père Parennin. (Obs. Astr. *Recueil de mémoires de M. Fréret IV, A B² 3* (157,41).

aura le Soleil à son zénith dans le cours d'une année et se trouvera dans le plus grand éloignement possible de cet astre. Pour vous expliquer en détail comment ils trouvent là-dedans les preuves de l'autre partie de leur système qui est la circulation de la mer sur la surface du globe, il faudrait employer beaucoup de temps, encore ne sais-je si j'en viendrais à bout car nos esprits forts qui ne sont pas gens à idées claires sont sujets à se payer de principes plus obscurs que ceux qu'ils rejettent. Il est du moins certain qu'ils croient trouver ces preuves dans le changement d'obliquité de l'écliptique et que le jargon astronomique et physique qu'ils emploient en impose aux gens du monde ; c'est un fait dont j'ai été témoin et il serait fâcheux qu'ils pussent alléguer le témoignage des missionnaires et les anciennes observations des Chinois pour s'autoriser dans leurs idées.

Le système de l'astronome anglais ne donne pas lieu à conclure la révolution de l'écliptique autour de notre globe. Il prétend que ce changement n'est qu'une variation renfermée dans des limites assez étroites et dont la révolution se fait dans le même espace de temps que la révolution des nœuds de la Lune dans l'écliptique de cette planète. Dans ce système la variation de l'obliquité de l'écliptique du Soleil et de celle de la Lune, la libration de cette planète, la révolution des nœuds peuvent venir d'une seule et même cause, savoir d'un changement réel dans l'inclinaison ^{p.072} de l'axe annuel par rapport à l'axe diurne ; car M. Halley et depuis lui M. Godin de l'Académie des sciences ont prouvé qu'il n'est arrivé aucun changement depuis les temps connus dans la situation de l'axe et des pôles terrestres du mouvement diurne, mais que l'axe du mouvement annuel a changé et que les pôles de l'écliptique de même que la latitude des étoiles voisines de l'écliptique ne sont plus les mêmes qu'elles l'étaient autrefois. Dans le système de l'astronome anglais ces différences viennent de la différence du temps de la période de 19 ans dans lequel les observations ont été faites. La plus grande obliquité connue est celle de 23° 50' 14" observée par Pythéas et la moindre est celle de 23° 27' 37" observée en 1686 à Nuremberg par M. Wurtzelbaur.

Ce système peut servir à rendre raison de la variété des observations de l'obliquité de l'écliptique car ces observations la font successivement croître et décroître. Ce système qui n'est encore qu'ébauché demande une suite continue d'observations exactes. L'astronome anglais a commencé de les faire mais si vous avez comme je le crois un grand nombre d'observations suivies faites selon la même méthode et avec les mêmes précautions dans des lieux dont la latitude soit bien exactement connue vous serez en état de vérifier cette hypothèse.

Je finis cette longue digression pour reprendre ma liste.

5° Vous promettez d'envoyer un éclaircissement sur le *Tsou chou* plus étendu que ce que vous en avez dit dans votre notice et vous me faites espérer que vous me l'enverrez à la première occasion.

6° Vous me promettez un calcul des jours d'un intervalle de 70 ans rapporté dans *Tchune tsieou* [*Tch'ouen ts'ieou*].

7° Vous me promettez de me faire voir votre traduction du *Chou-king* avec des notes étendues.

8° Vous annoncez une traduction du *Chi-king* [*Che King*] avec des Remarques sur les choses nécessaires à l'intelligence de ce livre.

9° Vous me faites espérer une notice des livres et des fragments des anciens livres échappés à l'incendie. Vous pourriez y ^{p.073} joindre ceux qui furent publiés sous les Hanes lors du renouvellement des Lettres.

10° Vous me promettez une dissertation du père Régis sur les *Kings*, sur leurs éditions, sur leurs premiers interprètes etc. Vous m'apprenez que cette dissertation a été envoyée en France il y a quelques années mais on n'en a point ouï parler. ¹

¹ « Cette notice des *King* était chez le père du Halde quand il rédigea sa collection, c'est de là qu'il aurait dû prendre les matériaux pour donner la notice des *King* ; ce que le père du Halde dit des *King* est trop superficiel, et je ne saurais comprendre pourquoi il a laissé à l'ouvrage du père Régis, et pourquoi il a négligé la notice des *King*, matière qui, après la partie géographique, devait tenir le premier rang dans son recueil. » (Gaubil à Delisle 28 août 1752 : [Nouveau Journal Asiatique, t. X, juillet-décembre 1832, p. 333.](#)) Sur les raisons pour lesquelles le père du Halde a négligé ce travail, voir notre thèse principale *La Chine et la formation de l'esprit philosophique*, p. 171-3.

11° Il faut en dire autant de la dissertation sur les sectes philosophiques de la Chine par un ancien missionnaire ; elle est totalement inconnue. On n'a vu là-dessus outre ce qui est dit dans les Relations imprimées que ce qu'en dit le père Couplet dans sa préface du Confucius et il n'y a rien d'approfondi ni d'exact dans cet ouvrage auquel d'ailleurs on a fait de grands retranchements lors de l'impression ¹.

Ce que vos lettres m'apprennent des différents écrits envoyés en Europe me confirme dans la pensée où j'étais déjà que vos Pères d'Europe tiennent bien des trésors enfouis. Je me flattais que le R. P. du Halde en aurait profité pour son grand ouvrage sur la Chine ² mais mon attente a été trompée. Vous verrez sans doute cette collection cette année-ci et vous jugerez par vous même si le public a tort d'être mécontent de ce qu'on lui fait payer 200 l. d'un ouvrage dont on semble avoir cherché à grossir le volume sans en augmenter la matière et dans lequel il ne trouve presque rien qu'il n'eût déjà dans des livres communs.

p.074 J'espère que vous me pardonneriez cette liberté avec laquelle je parle de l'ouvrage du père du Halde, à mon zèle et à mon amour pour la littérature chinoise. Je crains que le mauvais succès de ce livre ne contribue à dégoûter nos libraires qui ne sont pas déjà trop bien disposés pour les entreprises qui concernent l'érudition chinoise. Le R. P. É. Souciet s'est plaint à moi de leur tiédeur pour imprimer la suite des *Observations* de vos Pères ³. Peut-être aussi aurait-il pu donner à cet ouvrage une forme un peu plus attrayante pour le public et plus satisfaisante pour les lecteurs. Vous savez M. R. P. que nous autres Français sommes un peu sensibles à cet article, nos esprits sont en même temps vifs et paresseux, et nous voulons que les auteurs par la

¹ *Confucius Sinarum Philosophus*. Sur la manière dont ce texte a été revisé, cf. notre thèse principale *La Chine et la formation de l'esprit philosophique*, p. 152-8.

² *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*. Paris, 1735.

³ *Observations mathématiques, astronomiques, géographiques, chronologiques et physiques tirées des anciens livres chinois ou faites nouvellement aux Indes et à la Chine par les Pères de la Compagnie de Jésus*. 3 vol. in-4°. C'est dans cette collection que se trouvent les deux ouvrages du père Gaubil : t. II, *Histoire de l'astronomie chinoise* ; t. III, *Traité de l'astronomie chinoise*. Paris 1732.

disposition méthodique des matières nous épargnent une partie de la fatigue qui accompagne la lecture des ouvrages abstraits.

Vous me marquez que vous n'aviez pas écrit votre *Histoire de l'astronomie chinoise* pour être imprimée mais seulement pour donner à Messieurs Cassini et Maraldi les éclaircissements qu'ils avaient paru désirer. Je vois par là M. R. P. avec quelle bonté vous avez reçu le jugement que j'avais pris la liberté de porter sur la forme de votre ouvrage, et rien au monde n'était plus propre à me confirmer dans l'opinion que je me suis formée de votre modestie, qu'il est rare de trouver des écrivains qui aient le courage de convenir qu'il peut manquer quelque chose à leur ouvrage et la générosité de pardonner à ceux qui ont la hardiesse de le leur dire. Je compte tellement sur cette bonté M. R. P. que je ne craindrai point de vous exposer ce que je désirerais dans votre notice mss des écrivains de la chronologie chinoise. Cet ouvrage excellent pour le fonds et rempli de choses également curieuses et instructives pourrait avoir besoin d'être remanié pour la forme : 1° on désirerait que les différents articles fussent un peu plus liés qu'ils ne le sont et la chose serait facile en y joignant la notice des ^{p.075} différentes Histoires authentiques publiées par le Tribunal, ce qui pourrait se faire aisément sans copier ce que le R. P. de Mailla en a dit dans sa préface historique parce que vous pourriez entrer dans des discussions qui n'étaient pas de son objet.

2° Il semblerait nécessaire de donner une notice exacte de tout ce qu'il y a d'historique dans les *Kings*, dans l'*Y-king* [Yi king], dans le *Chou-king* et même dans les livres moraux, en distinguant ce qui est du texte de Confucius, ce qui est de ses disciples et ce qui est des anciens interprètes de ces ouvrages ; quoique nous ayons quelques traductions latines des livres moraux elles ne dispensent pas de ce travail soit parce que le public aime trouver les choses réunies, soit parce que la traduction des six livres par le R. P. Noël est infiniment rare. (J'ai été obligé de la faire chercher à Prague et je ne sais pas encore si je pourrai l'avoir) et celle de trois de ces six livres publiée par le père Couplet ne distingue pas assez le texte d'avec les gloses. D'ailleurs il n'est pas facile

d'aller chercher dans ces livres le nom d'un roi duquel on ne dit souvent qu'un mot par occasion. Il serait encore important de remarquer les endroits où il est fait mention de certains faits comme rapportés dans les anciens livres afin de constater d'une manière indubitable pour les Européens l'existence des livres antérieurs à Confucius.

3° Il semblerait encore nécessaire de faire mieux connaître certains ouvrages historiques antérieurs aux Hanes dont on voit les titres dans votre Notice, par exemple le *Tso chouene* [*Tso tchouan*] de Tso kieou mine [*Tso kieou ming*], le *Chi-Pene* [*Che pen*], le *Coue Yu* [*Kouo Yu*] que le R. P. Parrenin attribue (le R. P. de Prémare en fait autant dans la préface de sa grammaire chinoise qu'il m'a envoyée en trois volumes in-4°) à Tso Kieou mine dans son écrit à M. de Mayran, etc. Ces ouvrages étant la base de la chronologie chinoise, il importerait extrêmement de les connaître un peu en détail et de savoir jusqu'à quel point ils ont pu servir à constater soit la suite soit la durée des règnes soit même l'existence de certains rois. Je vois par plusieurs passages de votre notice que le *Tso chouene* doit contenir bien des choses pour l'ancienne Histoire. Si vos occupations dont je connais toute l'étendue p.076 et auxquelles je comprends à peine que vous puissiez suffire vous en laissent le temps vous pourriez rendre avec ces additions votre notice un des ouvrages de critique des plus parfaits que l'on ait jamais vus.

J'espère que vous recevrez par les vaisseaux de cette année un exemplaire des huit volumes de nos mémoires de la part de notre Académie. On en imprime deux autres que vous recevrez à la première occasion. Si j'avais été sûr que des lettres de correspondance avec l'Académie qui ne peut mettre au rang de ses membres que des régnicoles vous eussent convenu, vous les auriez reçu avec nos Mémoires car quelque inconvénient que les compagnies imaginent d'ordinaire à faire les premières avances votre mérite nous ferait passer par dessus tout. Ce n'est pas avec des personnes telles que vous qu'il faut songer à disputer le terrain. Mandez-moi ce que vous pensez là-dessus. En conséquence de cette association votre traduction du *Chou-*

king avec les éclaircissements, votre notice retouchée suivant les idées que j'ai pris la liberté de vous proposer, vos remarques sur l'ancien usage des cycles et les conséquences que vous en tirez pour la chronologie etc. pourraient être adressés à l'Académie et alors on ne dépendrait plus du caprice des libraires. Ces ouvrages pourraient être placés à la suite ou dans le corps de nos mémoires et l'Académie serait engagée par cette démarche à faire valoir des travaux dont le mérite n'est peut-être pas suffisamment connu en Europe.

Vous savez M. R. P. que les témoignages domestiques sont tous jours un peu suspects. D'ailleurs cette disposition où sont les esprits et de laquelle je vois par une de vos lettres que vous ressentez les effets jusqu'à la Chine ¹ fait que l'on est porté _{p.077} à se méfier de ceux que vos R. P. peuvent vous rendre et c'est peut-être là une des raisons pour lesquelles on ne fait point ici assez d'attention aux missionnaires de Chine. Peut-être aussi ne font-ils pas de leur côté tout ce qu'il faudrait pour convaincre le public de l'injustice de cet oubli dans lequel on les laisse. Je n'en veux d'autre exemple que celui de la carte de Chine et de Tartarie. Cette carte paraît destituée de tout ce qui pourrait lui donner quelque crédit et lui procurer une certaine publicité qui produit la réputation. 1° elle ne se sépare point d'un livre extrêmement cher ²

¹ Le père Gaubil écrivait à Fréret le 5 novembre 1734 : « Les hérétiques jansénistes sont nos mortels ennemis, ils n'épargnent rien pour aliéner de nous les bons catholiques, médisances, calomnies, injustices, parjures, impiété, tout leur est bon. J'espère que le Seigneur ne permettra pas que la France subisse le même sort que l'Angleterre. À cette occasion je vous dirai qu'à Paris j'ai vu plus d'une fois moi-même que bien des gens de lettres, des prêtres et des gens de distinction n'étaient contre nous que parce qu'ils ne nous connaissaient pas, et j'ai vu la fin de leur aversion quand ils nous connaissaient. J'ai vu de même plusieurs jésuites ne pas s'appliquer assez à faire et entretenir connaissance avec plusieurs personnes de mérite. Quoiqu'il en soit, j'espère que si l'amour de la religion se conserve, tout se raccommode et nous nous en ressentirons ici, car les mêmes personnes qui en France cherchent à détruire les jésuites continuent à vouloir nous détruire ici, nos missionnaires ont eu à se défendre et pour cela il a fallu faire bien des écrits. Vous cherchez, Monsieur, des recherches sur l'antiquité et les sciences chinoises, et nos ennemis nous en font un crime, ils veulent absolument que les Chinois aient toujours été les plus grands barbares du monde (Obs. Astr. A B¹ 10 (150-2,15).

² Au tome I de la *Description géographique historique chronologique politique et physique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise* par le père du Halde (Paris 1735), on trouve entre le faux-titre et la page de titre cette carte dont parle Fréret : « Carte la plus générale et qui comprend la Chine, la Tartarie chinoise et le Tibet, dressée sur les cartes particulières des RR. PP. jésuites par le S^r d'Anville géographe ord. du roi ». Fréret ne faisait certainement pas moins allusion à la carte suivante : « Carte générale de la Chine dressée sur les cartes particulières que l'empereur Cang hi a fait lever sur les lieux par les RR. PP. jésuites missionnaires dans cet empire, par le S^r

que peu de personnes sont en état d'acheter et qui par son volume demeurerait enseveli dans les Bibliothèques quand bien même le prix n'effaroucherait pas les acheteurs ; ainsi elle ne sera jamais vue que de très peu de gens ; 2° Elle est absolument destituée de preuves et de détails des opérations géographiques et astronomiques sur lesquels elle est fondée. On donne une liste des longitudes et des latitudes sans marquer les observations qui les ont données et sans désigner les longitudes déterminées astronomiquement, soit par les éclipses de lune, soit par celles ^{p.078} des satellites, des longitudes déduites des opérations trigonométriques et de celles que l'on a conclu par voie d'estime des distances itinéraires, car il est impossible que dans la carte d'un aussi vaste pays que la Chine il n'y en ait pas un grand nombre de cette dernière espèce ; pour peu que l'on connaisse l'appareil que demandent les observations de longitude et les difficultés qui les accompagnent on sent que la chose ne peut être autrement.

Je voudrais que l'on eût examiné le plus scrupuleusement qu'il aurait été possible 1° le rapport des degrés de latitude mesurés dans la partie méridionale et dans la partie septentrionale de la Chine ; 2° le rapport des degrés de longitude avec les degrés de latitude dans chacune de ces deux parties. Le père du Halde dit (préface du 1^{er} volume de la *Description de la Chine*) que vous avez trouvé une différence mais il ne marque point de combien elle est et ne dit pas même si les degrés vont en croissant ou en décroissant en avançant vers le pôle. Quoique la détermination de ce rapport soit indépendante d'aucune comparaison avec la mesure de M. Cassini, cependant comme je ne doute pas que vous soyez bien aise de faire cette comparaison, j'aurai soin de vous envoyer une mesure exacte de la sixième partie de la toise dont il s'est servi. Je regarde cet article comme important parce que la question de la figure de la Terre est maintenant une question à

d'Anville géographe ord. du roi ». Le père Gaubil répondit à ces critiques de Fréret dans sa lettre du 5 novembre 1736 (Obs. Astr. 150-2,26). Sur ces cartes faites d'après les données des missionnaires jésuites et insérées dans la *Description* du père du Halde, cf. le père J. Brucker, *Sur l'exécution des cartes de la Chine par les missionnaires du XVIII^e siècle*, IV^e Congrès international des Sciences géographiques, t. I, pp. 378-390, Paris, 1890.

la mode qui partage nos astronomes et pour la décision de laquelle le Ministère ne craint pas malgré sa parcimonie de s'engager à des dépenses considérables. On a envoyé au mois de mars dernier trois astronomes de l'Académie, MM. Godin, Bouguer et de la Condamine, avec un botaniste frère de Mess. Jussieu et plusieurs autres personnes au Pérou pour mesurer quelques degrés de longitude et de latitude sous l'équateur, et au printemps prochain il partira deux autres académiciens, MM. de Maupertuis et Clérault, pour aller en Suède mesurer un arc du méridien depuis le midi de la Suède jusqu'au fond de la mer Baltique.

Nos académiciens sont partagés sur la figure de la Terre, les uns comme MM. Cassini et Mayran la croient un ellipsoïde allongé vers les pôles et les observations faites en France semblent favoriser cette opinion. Les autres, à la tête desquels est M. de ^{p.079} Maupertuis duquel vous trouverez un ouvrage dans ce paquet, tiennent avec les Anglais pour l'ellipsoïde aplati vers les pôles et la théorie des mouvements leur est favorable, aussi bien que le retardement du pendule sous l'équateur. À l'occasion de ce dernier article je vous exhorte à observer la différence qui se trouve entre la durée des oscillations d'un même pendule dans les différents climats de la Chine.

Vous voyez par toutes ces choses M. R. P. combien ce que je vous propose viendrait à propos pour engager le Ministère à faire quelque attention aux missionnaires de Chine et à s'apercevoir du tort que l'on a de les négliger. Comme il ne s'agit que de rassembler et de réunir des choses déjà faites, le travail pourrait n'être pas si grand ; en tout cas comme il peut contribuer au bien de la mission, je ne crois pas que vous deviez vous y refuser...

Si la carte dressée sur vos observations a été publiée à la Chine ce serait une chose à envoyer en France ; j'en verrais un exemplaire avec un grand plaisir. Je suis persuadé même que ce serait un présent agréable à M. le comte de Maurepas qui n'a pu obtenir du père du Halde un exemplaire séparé de celle qu'il a fait graver. M. le Comte aime, connaît et protège les sciences et ne néglige rien pour les faire

fleurir, ainsi il n'y aurait rien de mieux que de lui faire connaître ce qu'il peut attendre de vous. Une copie des cartes détaillées des côtes de la Chine et des îles voisines lui serait encore très agréable. Il travaille à faire une collection de cartes pour la navigation et je sais que l'on n'a rien sur cet article.

Vous auriez encore un autre moyen de lui faire votre cour. Il s'applique beaucoup à enrichir le jardin du roi et le cabinet d'histoire naturelle qui y est joint. Je ne vous parle point d'envoyer des plantes ou des arbustes, la longueur de la traversée ne rendrait la chose praticable qu'avec des ordres précis de la compagnie, encore ne suis-je pas sûr si elle pourrait réussir ; mais rien ne serait plus facile que d'envoyer des graines des plantes, soit médicinales, soit à fleurs, soit bulbeuses, soit à racines, et surtout de celles qui par leur fruit, par leurs feuilles ou par leurs fleurs, peuvent avoir quelque chose de singulier, aussi bien que les semences ^{p.080} des différents arbres fruitiers ou autres, etc. On a en Hollande l'arbrisseau du thé ; mais il faudrait envoyer la graine des différentes espèces de cet arbuste, celle des différentes espèces de rhubarbe, celle du *gine seng* [jen sin] et les plantes qui viennent dans un climat froid pourraient probablement réussir au jardin du roi. Vous y pourriez joindre quelques échantillons des diverses matières minérales de la Chine avec la note de leurs propriétés, usages, préparations, etc., des échantillons des matières employées dans les teintures avec des éclaircissements sur la nature de ces matières, et des instructions sur la manière de les employer serviraient à les comparer avec les nôtres et nous mettront peut-être en état de perfectionner nos arts. Quelques premiers envois bien choisis avec un mémoire détaillé de ce qu'il y aurait à faire feraient connaître ce que l'on peut attendre des missionnaires et le tort que l'on a de ne pas les mettre en état de rendre aux sciences et peut-être même aux arts et au commerce des services importants.

Vous voyez par là M. R. P. quelle attention j'ai fait aux divers articles de vos lettres où vous me parlez de la situation des missionnaires. Tout ce que je puis faire est de vous donner des ouvertures sur les moyens

que vous pouvez employer pour faire changer cette situation. Renfermé dans mon cabinet, cultivant les lettres pour elles-mêmes, étudiant pour le seul plaisir d'augmenter mes connaissances, je suis très peu répandu dans le monde et j'ai d'autant moins d'occasions de vous servir d'une autre façon que content de la médiocrité de ma fortune, je fuis surtout le commerce des grands et des gens en place, commerce dans lequel il n'y a que le besoin ou l'ambition qui puisse nous soutenir.

Je passe aux articles qui concernent la littérature chinoise dans vos différentes lettres. Par votre dernière du 6 novembre 1734 vous me demandez des nouvelles de ce que l'on débite sur le travail que l'on fait à Paris, à Rome, à Londres, à Berlin, à Pétersbourg. Il n'a encore rien paru là-dessus qu'un ouvrage de M. Bayer dans lequel ce qu'il peut y avoir de bon est tiré d'un dict. ms. chinois qui est dans la bibliothèque de Berlin. Avec ce secours et avec celui de quelques Russiens qui ont servi d'interprètes dans les ambassades de czar en Chine, il a composé deux ^{p.081} volumes in-8° dans lesquels il n'y a pas grand chose d'exact ni d'utile. ¹ Vous connaissez ce M. Bayer, mais je ne sais si ses lettres ressemblent aux dissertations qu'il a publiées, je ne connais rien de plus vague, de plus confus et de plus mal fait, c'est un vrai travail que d'y démêler ce qu'il a voulu établir et quand on en est venu à bout il faut un nouveau travail pour découvrir quelque liaison entre ses preuves et son objet. M. Bayer me fait l'honneur de me citer et il donne de grands éloges à ma capacité dans le chinois, mais ce sont ces éloges mêmes qui me montrent combien il est peu instruit et combien il faut se défier de ces réputations qui ne sont pas appuyées sur des faits. Les conférences que j'eus il y a 20 ans avec un jeune Chinois amené en Europe par M. de Rosalie ² m'ont donné à la vérité quelques notions sur

¹ Bayer (Théophile Siegfried) *Museum sinicum, in quo sinicæ linguæ et litteraturæ ratio explicatur*. Petropoli 1730. 2 vol. in-8°, un fascicule donnant les caractères chinois des mots chinois transcrits en caractères latins dans le tome II.

² Arcadio Hoang, amené en France par Artus de Lionne, évêque de Rosalie. Il fut chargé de composer un dictionnaire chinois classé « dans l'ordre des sons » et reçut une pension du roi. En 1713 l'abbé Bignon donna mission à Fréret de surveiller le travail du Chinois. Ils continuèrent ensemble la confection du dictionnaire, firent une grammaire chinoise et commencèrent même la traduction d'un roman chinois, qui d'ailleurs fut bien vite abandonnée. Dans son Mémoire de 1732 adressé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres au sujet de sa querelle avec Fourmont, Fréret à qui

ces matières plus exactes qu'on ne les a communément en Europe, p.082 j'y ai joint quelques réflexions sur le philosophique des langues par lesquelles j'ai appliqué les notions particulières aux principes généraux et voilà tout ; j'ai donné à l'Académie deux dissertations l'une sur la langue parlée, l'autre sur la langue écrite ¹, mais j'ai eu soin de me tenir dans les généralités. Si dans l'extrait d'un petit écrit sur la poésie rimée des Chinois que j'avais communiqué sans dessein de le rendre public ², notre secrétaire a donné lieu de me prendre pour un homme profond, ça été sans ma participation et je me suis plaint plus d'une fois parce que rien n'est plus mortifiant pour l'amour-propre que les éloges non mérités et que les éloges peuvent occasionner de vrais désagréments.

Nous avons ici à Paris M. Fourmont de notre Académie qui a beaucoup travaillé sur le chinois, qui même y doit passer pour habile si

nous empruntons ces renseignements sur Arcadio Hoang, a rendu hommage à ce Chinois : « Je trouvai dans le S^r Hoang un jeune homme doux et modeste et qui me parut avoir de l'esprit naturel, mais sans aucune idée des sciences ni de la méthode des Européens... La douceur, la modestie mais plus que tout la tranquillité plus que stoïcienne de ce jeune Chinois dans une situation qui aurait paru désespérante à nos Européens me touchèrent. Éloigné de quatre à cinq mille lieues de son pays, sans bien, sans industrie, et sans autre secours que celui d'une pension attachée à un travail où il était sûr qu'il ne pourrait réussir seul, dans lequel il était très difficile de l'aider, et dont le succès ne pouvait être jamais fort grand, il conservait une égalité d'esprit et d'humeur qui m'étonna et qui me rendit bientôt vraisemblable ce que nous disent les relations du caractère des Chinois ». (Obs. Astr. *Mémoires de M. Fréret*. Recueil II B² I (155-1). Après l'embalement de Fréret (décembre 1714) Hoang travailla avec Fourmont qui hérita du dictionnaire et de la grammaire. Hoang mourut en 1716.

¹ Fréret a lu à l'Académie deux dissertations sur la langue chinoise : la première le 15 novembre 1718, en séance publique, sur l'écriture chinoise, imprimée au tome VI des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (Paris 1729) p. 609 sq., et l'autre sur la langue chinoise en 1720, *Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. V (Paris 1729), p. 303. Ces deux dissertations sont le produit de ses travaux sur la langue chinoise, faits en collaboration avec Hoang et qui furent interrompus par son embalement. On trouve dans ses papiers une grammaire chinoise (Obs. Astr. *Mémoires de M. Fréret Recueil I*, A B¹ 14 (154) qui semble être de la main de Hoang, et une Lettre à M^{rs***} sur les dissertations de l'hébraïsme chinois insérées dans le second et le troisième volume de la *Nouvelle Histoire critique de la République des lettres* par M. Masson, du 15 décembre 1713 (*Ibid.*, même recueil). Dans son mémoire adressé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour répondre aux accusations de Fourmont, Fréret rappelle quelle fut l'occasion de cette lettre : « C'est à moi qu'il [l'abbé Bignon] s'adressa pour avoir quelques éclaircissements au sujet du système de M. Masson qui dans le second et le troisième volume de l'histoire critique de la République des lettres avait entrepris de montrer le rapport de la langue chinoise avec l'hébreu » (Obs. Astr., *Mémoires de M. Fréret Recueil II*, A. B² 1 (155-10-4).

² Ce mémoire sur la poésie des Chinois, lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres remonte à l'année 1714. Un extrait en fut publié dans les *Mémoires de l'Académie*, t. III *Histoire*, p. 289.

l'on a égard au peu de secours qu'il a eu, quoique ces secours aient été plus grands qu'il ne le dit. Personne ne le sait mieux que moi, mais tout cela ne peut-être d'aucune utilité réelle ; ce n'est qu'à la Chine que l'on peut apprendre le chinois et se mettre en état de l'enseigner aux autres par des grammaires ^{p.083} et des dictionnaires bien faits. Lorsque les missionnaires nous auront donné de semblables ouvrages peut-être pourra-t-on s'appliquer avec fruit à l'étude du chinois ; mais je suis convaincu que sans cela on ne fera que perdre son temps.

L'approbation que vous donnez à la conjecture que je vous ai proposée sur les *coua* considérés comme des restes de l'ancienne manière d'écrire par les cordes nouées m'a extrêmement flatté. En examinant le ms. original de la *Scientia sinica* du père Couplet renfermé à la Bibliothèque du roi, dans lequel il y a un détail sur l'*Ye King* plus étendu que dans l'imprimé, je me confirme dans la pensée que cette ancienne écriture est la même dans son essence que celle d'aujourd'hui, c'est-à-dire qu'elle est composée d'un certain nombre d'éléments établis arbitrairement, signes des idées primitives, et que ces éléments combinés entre eux servent à exprimer les idées complexes ou dérivées. Les lambeaux du commentaire de Ven-Vang rapportés dans ce ms. m'apprennent que ce prince donnant à chacun des deux caractères de trois traits qui composent le *coua* de 6 traits une certaine signification emploie le *coua* de 6 traits pour exprimer une troisième idée différente. Il est vrai que le rapport de cette nouvelle idée aux deux premières n'est pas trop sensible mais 1° ce rapport dépend du système métaphysique de Ven-vang sur le rapport des idées, système qui pourrait être quelque chose de fort bizarre ; 2° peut-être ne savait-on pas la signification des 64 *coua* de 6 traits et ne connaissait-on que celle des 8 *coua* de 3 traits. Il me semble que le texte de l'histoire ne parle que de ces derniers, la table des 64 *coua* me semble une énigme que chaque interprète a expliqué arbitrairement en l'appliquant à ses vues particulières. Il serait à souhaiter que quelqu'un de vos Pères versé dans l'étude des caractères comme il y en a sans doute plusieurs, voulût nous mettre au fait de ce qui concerne l'histoire

de l'écriture chinoise. Le père Kircher a publié quelques échantillons des différentes sortes de caractères. Il y en a un plus grand nombre dans le ms. du R. P. Couplet mais presque tout cela me semble de pures imaginations de quelques écrivains oisifs ou tout au plus des caprices de peintres et de copistes qui ont cherché à convertir les caractères en ornements ^{p.084} à peu près comme les anciennes lettres grises de nos mss. gothiques ou comme celles que les Arméniens nomment fleuries et qui sont formées par des figures d'hommes, d'animaux, de plantes, etc. groupées et entrelacées ensemble.

Il faudrait ramasser tout ce qui se trouve rapporté dans les écrivains anciens et authentiques au sujet des caractères vraiment d'usage et donner des figures de quelques-uns de ces divers caractères prises ou des anciens livres ou même des anciens monuments indubitables. Amoureux de l'antiquité comme sont les Chinois, il est impossible qu'il ne s'en trouve sur les vases des sacrifices, etc. Il serait à propos de donner quelques exemples des caractères les plus simples et des caractères les plus composés dans ces différents genres d'écriture. Tous ceux que rapporte le ms. me paraissent convenir dans l'essentiel du nombre et de la distribution des traits avec ceux qui sont aujourd'hui en usage, sans excepter ceux que la tradition attribue à Chinnong [Chen nong], à Hoangti, etc.

J'ai lu et relu avec attention tout ce que vous me marquez dans vos lettres et dans vos remarques. Je l'ai conféré exactement avec ce que vous m'apprenez dans votre notice et dans votre note sur le *Chou-king* et je vous avouerai que cela n'a servi qu'à me confirmer dans mon opinion sur la date du commencement d'Yao. À l'égard des méprises de détail au sujet de Semacoang [Sseu-ma Kouang] et de Se mat siene [Sseu-ma ts'ien] etc. j'avais été induit en erreur par des expressions peu exactes du père Couplet et de quelques autres de vos Pères. Mais je passe condamnation sans songer même à me défendre, je me tiendrai fort heureux si l'on n'a pas de fautes d'un autre genre à me reprocher. Il sera facile de réformer tout cela sans rien changer au fond de la dissertation et c'est uniquement ce fond qu'il importe d'examiner.

1° Je souscris de même à tout ce que vous me dites au sujet de l'éclipse du *Chi-king*, je n'ai jamais douté qu'elle ne fût la même que celle qui est donnée par le calcul à l'an 770 avant J.-C., l'année même de la première olympiade chronologique des Grecs. Si j'ai paru appuyer sur les difficultés proposées par les pères Gollet, de Prémare, ce n'a été que pour vous engager à y répondre et ^{p.085} pour vous donner occasion d'éclaircir chemin faisant plusieurs articles importants comme vous avez fait et sur tout l'usage du cycle de 60 appliqué aux lunaisons. Je vois par ce que vous me mandez que l'on n'a point d'exemple de cet usage antérieur aux Hanes mais ce que vous ajoutez que l'époque de son établissement est inconnue me fait soupçonner qu'il est plus ancien qu'eux, car le détail de l'histoire astronomique étant assez bien connu depuis ce temps-là, on aurait ce me semble fait mention de l'application du cycle aux lunaisons si elle avait été introduite alors. Il faut avouer cependant que si l'on en avait eu d'anciens exemples au temps de Pane cou [Pan Kou] et autres, il est probable qu'ils en auraient fait usage pour déterminer quelques époques. Il serait néanmoins très important d'avoir des exemples pris au moins dans chaque cycle de cet usage de dater les lunes par les notes cycliques. Cela servirait à montrer quelle a été la règle suivie par l'intercalation...

2° Vous dites en parlant des cycles d'années que la fausse supposition de l'usage constant et non interrompu du cycle de 60 ans depuis Yao jusqu'à présent a fait dire bien des choses peu raisonnables sur la chronologie chinoise. Je lis dans la dissertation du R. P. de Mailla que Confucius s'est plaint quelque part de l'interruption de cet usage. Il n'indique pas le lieu ou ce philosophe a parlé ainsi, ce qui serait pourtant d'autant plus important que cela prouverait l'ancienneté de cet usage, Sematsiene l'ayant fait remonter sans interruption jusqu'à l'an 841 et l'auteur du *Tsou chou* jusqu'à Yao. Il me semble que ces deux exemples sont de quelque poids pour établir l'ancienneté de ce cycle. Il faudrait voir sur quel temps peut tomber l'interruption dont parle Confucius.

3° Vous dites au sujet de la preuve tirée du recès ou reculement du Sine niene [Sin nien] ou du premier jour de l'année civile dans l'année astronomique que cette explication est *belle et ingénieuse, que vous souhaiteriez trouver de quoi la prouver, mais que vous ne pouvez*. J'en suis étonné car c'est la première chose qui a dû se présenter à l'esprit des astronomes chinois attendu que ce reculement est une suite nécessaire de l'incommensurabilité des révolutions du Soleil et de la Lune.

4° ^{p.086} Vous ajoutez que vous n'avez vu nulle part la période de 742 lunaisons que je suppose composer le cycle. Ce n'est pas une période astronomique mais une période civile. Les 60 ans lunaires simples font 720 lunes et avec les 22 intercalations 742 lunes. Les pères Martini et Couplet le disent formellement. Il est clair que ces 60 ans comprennent 3 cycles de 19 ans plus un cycle de 3 ans, la chose doit être ainsi. D'ailleurs ce nombre de 742 lunaisons est le seul qui puisse égaler autant qu'il est possible la durée des 60 années civiles avec les 60 années astronomiques et attacher les quatre points cardinaux aux mêmes lunes.

À l'occasion de cette éclipse [de Tchong-Kang] je ne puis m'empêcher de remarquer que la version de ce chapitre du *Chou-king* dans la préface du père de Mailla est un peu différente de la vôtre. On y lit 1° que l'éclipse se fit hors du Fang et non pas dedans comme vous l'assurez ; 2° que le jour de l'éclipse fut celui de l'équinoxe d'automne. Dans votre version vous ne dites rien de cette circonstance. Le R. P. de Mailla aurait-il accommodé sa traduction avec son calcul, aurait-il oublié que par là il diminuait la confiance du lecteur ?

Ce n'a point été en conséquence des vues de vos Pères de Macao que j'ai douté de l'authenticité de ce chapitre du *Chou-king*. Je croyais d'abord que l'on avait pu attribuer à Tchong-cang une éclipse plus ancienne à cause de ce qu'ils me disaient que le nom de ce prince ne se trouvait pas dans le contexte du chapitre et parce que les noms des astronomes Hi et Ho sont les mêmes qui se trouvent donnés dans le Yao Tien [Yao Tien] aux deux astronomes de l'empereur Yao. Mais comme dans la version de ce chapitre Yne tching donnée par le père de Mailla il

est fait mention des lois et des préceptes de Yu fondateur des Hia, j'abandonne cette conjecture. Je vous avoue cependant que je suis toujours blessé de voir dans les premiers temps de l'enfance de l'astronomie une loi qui punit de mort la négligence ou même les fautes de calcul des astronomes et cette loi exécutée pour avoir manqué de prédire une éclipse horizontale de moins d'un doigt. Je veux que les tables astronomiques puissent se tromper sur l'heure et sur la quantité d'une éclipse aussi ancienne que celle de ^{p.087} Tchong cang et que l'éclipse aura pu être plus considérable, la loi n'en sera pas moins extraordinaire.

D'ailleurs quand même le *Chou-king* serait parvenu à nous tout entier et tel qu'il a été composé par Confucius sans lacunes et sans dérangement on pourrait toujours douter que ce philosophe qui n'était point astronome et qui ne pensait point à donner une chronologie exacte ait rapporté scrupuleusement ce qu'il avait trouvé dans les anciens livres au sujet de l'observation de cette éclipse. Le *Chou-king* n'est pas un livre sacré en Europe. D'ailleurs il n'est pas sûr que les caractères de l'éclipse soient ceux que les astronomes chinois modernes ont cru apercevoir dans celle de Tchong cang. Quelques choses qu'il y ait à dire contre les Tables c'est par leur calcul qu'il faut fixer la date de cette éclipse et ce ne sera jamais sur la foi d'une semblable observation et d'une époque aussi incertaine que l'on entreprendra de réformer les tables.

L'exemple des éclipses babyloniennes de Ptolémée ne prouve rien 1° parce que la différence des méridiens de Babylone et d'Alexandrie est inconnue ; 2° parce que la différence d'Alexandrie et de Paris est moindre de plus d'une demi-heure que tous les astronomes ne la faisaient avant l'observation de M. de la Chazelles. Les calculs du père Pétau par exemple supposent Alexandrie trop orientale par rapport à Paris de 34' 14" de temps et mettent par conséquent les éclipses une demi-heure trop tard.

Je pense comme vous que les difficultés proposées contre un fait ne rendent pas toujours le fait douteux ¹. C'est pour cela que je ne rejette pas absolument l'observation d'une éclipse sous l'empire de Tchong cang ; mais je crois que les difficultés auxquelles certaines circonstances de ce fait donnent lieu nous mettent en droit d'être un peu plus rigoureux sur les preuves de ces circonstances. C'est là un des premiers principes de la critique. Au p.088 reste, comme il me paraît que cette éclipse de l'Ine-tching est une chose importante à la Chine, j'engagerai nos astronomes à la chercher. Selon les notes cycliques du *Tsou chou*, la durée des règnes de Ki de Taï cang [Taï K'ang] et de Tchen cang [Tchong K'ang] doit avoir été de 35 ans quoiqu'il n'y ait que 27 d'exprimés par les notes numérales. La seconde partie de votre notice m'apprend que l'on n'est pas d'accord sur la durée du règne de Tchong cang. Sa dernière année est selon le *Tsou chou* la 34^e d'un cycle ou l'an 202 avant J.-C., ainsi sa première sera l'an 2008 ou l'an 2016 selon le *Tsou chou* et c'est vers ces années qu'il faut chercher l'éclipse en question.

À l'égard de ce que vous me dites sur les générations de la dynastie des Hia et de celle des Chang, j'ai trouvé qu'elles étaient les mêmes dans votre extrait de Sematsiene que dans les abrégés des annales, et les 30 règnes successifs des Changs ne forment que 17 générations à cause des successions collatérales, et même que ces 17 générations ne doivent en former que 16. Car Taï Kia petit-fils de Tching tang [Tch'eng T'ang] succéda à son aïeul, et comme celui-ci n'a régné que 13 ans, Taï Kia était né avant le commencement de la dynastie. La durée naturelle des générations dans les pays connus est d'environ 30 ans et c'est une chose dont je me suis convaincu par un nombre infini d'exemples ; mais je n'appuie pas sur cela comme sur une preuve décisive, nous ne sommes pas réduits dans la chronologie chinoise à cette évaluation conjecturale, nous avons des méthodes plus assurées.

¹ Le père Gaubil avait écrit dans ses *Remarques sur la dissertation que M. Fréret m'a envoyée sur l'antiquité et la certitude de la chronologie chinoise* : « Les difficultés qu'on fait ne rendent pas toujours un fait douteux, il faut voir d'où et de qui vient la difficulté » (Obs. Astr. B¹ 10 (150-2,16¹)).

Lorsque j'écrivis ma Dissertation j'ignorais ce que j'ai appris dans votre Notice que Confucius eût fait expressément mention dans son commentaire sur l'*Ye King* des règnes de Fohi, de Chinnong et de Hoangti et que Tso-kieou mine [Tso Kieou ming], contemporain de ce philosophe, parlait de ceux de Chao Hao, de Tchouen Hio [Tchouan Hiu], de Tico [Ti kou], de Tchi [Tche] et de Yao. Si je l'avais su je me serais exprimé différemment. Je croyais que parce que Confucius commence son *Chou-king* au règne d'Yao, ce prince était ce qu'il connaissait de plus ancien. La préface du R. P. de Mailla dit que Confucius qui remonte jusqu'à Fo Hi parle encore des temps antérieurs où l'on se servait ^{p.089} de *cordelettes nouées* en guise de caractères et même de ceux dans lesquels la plus forte barbarie régnait à la Chine puisque non seulement on ignorait l'art de bâtir mais que l'on se nourrissait des herbes et de la chair crue des animaux et que l'on en buvait le sang. Tout cela ferait remonter bien haut le passage de la première colonie à la Chine, car ceux de cette colonie n'ont pu tomber tout d'un coup dans cette profonde barbarie. Cependant il serait à souhaiter que le R. P. de Mailla eût rapporté le passage de Confucius ou que du moins il l'eût indiqué.

Vous convenez que si la contingence de l'éclipse de Tcheng cang [Tchong K'ang] à l'an 2155 n'est pas démontrée, on peut rabaisser l'époque de Yao de 160 ans. Vous ajoutez seulement qu'il serait pourtant à souhaiter qu'on pût mettre des empereurs en Chine avant Yao et vers l'an 2400 ou 2500 avant J.-C. Je suis, mon R. P., totalement de votre avis là-dessus. Le témoignage de Confucius ne permet pas de douter que Fohi, Chinnong et Hoangti n'aient successivement régné à la Chine avant Yao. Il est encore prouvé par le *Tso chouene* que Yao n'a pas succédé à Hoangti et qu'il y a eu au moins deux règnes entre eux, savoir ceux de Tchouene Hio [Tchouan Hiu] et de Tyco. Le *Tsou chou* ne compte point le règne de Chao Hao en quoi il est conforme à Sematsiene. Il est cependant marqué par le *Chi Pene* [che pen] à ce que vous dites, et c'est l'opinion plus communément suivie. Le *Tsou chou* donne 251 ans de durée aux règnes antérieurs à

Yao et si ce prince a commencé l'an 2205 comme le demande sa chronologie, le commencement de Fouhi tombera à l'an 2456 avant J.-C. Si l'on ajoute le règne de Chao Hoa auquel Hoang Foui [Houang Fou-mi] donne cent années de durée on aura l'an 2556.

Je pense encore comme vous mon R. P. au sujet de la chronologie des Septante. L'examen que j'ai fait et que je fais tous les jours de ces matières m'a convaincu qu'il est impossible de réduire l'intervalle de la vocation d'Abraham au Déluge à 347 ans comme fait la Vulgate, non seulement parce que le Déluge se trouverait par là de ¹ l'an 2594 avant J.-C. et postérieur au commencement des Égyptiens, des Chaldéens et des Chinois, mais encore parce que la dispersion des peuples sous Phaleg n'aurait précédé ^{p.090} que de 266 ans la vocation d'Abraham, ce qui ne peut s'accorder avec l'état ou était alors la Terre selon l'Écriture. Si j'ai paru suivre le calcul abrégé de la Vulgate dans ma dissertation, c'est que me proposant d'établir la certitude de la chronologie chinoise par sa partie historique qui ne remonte pas au delà du règne de Yao, il me suffisait de montrer que ce prince était au plus contemporain des rois élamites qui possédaient alors un assez grand empire et que l'on ne pouvait proposer contre l'existence de la monarchie chinoise au temps d'Abraham aucune difficulté qui ne tombât également sur celle des Élamites prouvée cependant par l'écriture.

Dans le manuscrit des Samaritains et dans quelques-uns de ceux de la version des Septante l'intervalle de la naissance de Phaleg à la vocation d'Abraham est de 676 ans et selon d'autres mss. de 796 ans. Suivant les premiers la dispersion des hommes et l'origine des nations sera de l'an 2822 avant J.-C., suivant les autres elle sera de l'an 2942. Si le commencement de Fo Hi est de l'an 2456, il sera postérieur de près de 500 ans à la dispersion des peuples, et certainement il ne faut pas un moindre temps pour que les hommes, qui n'ont pu peupler la Terre que de proche en proche, aient pénétré jusqu'à la Chine en traversant des montagnes impraticables et des fleuves aussi considérables que ceux qui se trouvent sur la route de la Babylonie à la Chine, y aient assez

¹ [c.a. : par delà ?]

multiplié pour former une nation nombreuse et soient tombés dans la barbarie où ils étaient avant le temps d'Yao. J'avoue même que 500 ans ne me paraissent pas suffisants pour tout cela dans un temps où la puberté était tardive et où la vie des hommes étant très longue, les Pères étaient en état de communiquer à leurs descendants toutes les connaissances qu'ils avaient apportées du pays dont ils sortaient. Cette difficulté qui est générale pour l'origine de tous les peuples me semble encore plus forte pour les Chinois que pour les autres nations.

Vous me demandez M. R. P. un détail du système du père Fouquet et je ne suis guère en état de vous satisfaire car je ne connais ce système que très imparfaitement. Il n'a point encore publié les écrits dans lesquels il promet de traiter la matière en ^{p.091} forme. Dans ceux que j'ai vu de lui, il suppose ses principes déjà établis et sans les développer il se contente d'en tirer quelques conséquences. Je n'ai aperçu dans ces écrits aucune connaissance approfondie de l'antiquité chinoise, nul choix dans les autorités qu'il allègue, en un mot nulle critique. Sa méthode et la vôtre sont encore plus différentes que vos opinions ne le sont. Il confond avec les *Kings* des ouvrages qu'il convient lui-même être regardés à la Chine comme fabuleux et parce que ces livres lui semblent favoriser ses idées de la conservation de l'ancienne religion antédiluvienne, ils deviennent pour lui d'une autorité respectable. Je me souviens d'y avoir remarqué des exemples bien singuliers de l'usage que font de l'analyse des caractères les disciples du père Bouvet. Le caractère qui signifie barque, bateau, etc. peut se résoudre en d'autres caractères simples parmi lesquels on trouve celui qui exprime le nombre de huit. C'en est assez pour lui faire voir là l'arche de Noé et les huit personnes enfermées dedans. Parmi les caractères dont l'assemblage sert à former celui qui désigne le collet d'un habit il s'en trouve un qui signifie un serpent. Le père Fouquet voit là dedans une allusion manifeste à l'histoire de la séduction d'Ève par le serpent, séduction dont les suites imposèrent à l'homme la nécessité des vêtements. Comme il y a déjà six ou sept ans que j'ai lu cet écrit, il ne m'en reste qu'une idée très confuse. Je ne lis que pour m'instruire et

les choses qui ne sont ni instructives ni raisonnables ne forment dans mon esprit que des traces peu durables. D'ailleurs je ne vois jamais qu'avec chagrin ces sortes d'exemples des travers dans lesquels tombent des gens qui ont d'ailleurs beaucoup de mérite.

M. l'abbé de Rothelin de notre Académie et qui a connu le père Fouquet pendant qu'il était à Rome avec M. le cardinal de Polignac m'a comme forcé d'envoyer à ce Père ma dissertation sur la chronologie chinoise. Je l'ai fait à regret et par pure complaisance, persuadé qu'il y aurait peu de chose à gagner dans un commerce littéraire avec l'auteur d'un système tel que le sien. Après plus de 18 mois de silence il annonce enfin des observations sur mon écrit qu'il doit, dit-il, envoyer incessamment. ^{p.092} Si elles arrivent à temps et qu'il y développe son système je tâcherai de vous en envoyer une copie ¹.

J'éviterai toute controverse littéraire avec lui. Nous convenons trop peu de principes lui et moi. Il est trop persuadé de la vérité de son système pour lequel il a une espèce de persuasion religieuse et ce système me paraît trop absurde pour espérer que cette controverse puisse produire aucun éclaircissement.

L'un des plus grands obstacles à la découverte de la vérité est la persuasion trop vive et trop prompte de l'avoir trouvée. Dans les sciences qui n'ont pas un objet susceptible de la certitude géométrique un esprit philosophique sent que les motifs des opinions entre lesquelles les hommes sont partagés ne diffèrent presque jamais que du plus au moins et dans le temps même qu'il se détermine pour un sentiment il reconnaît que ce qui lui paraît seulement une raison de douter peut devenir pour un autre et peut-être pour lui-même placé dans un autre point de vue une raison de décider. Il me semble M. R. P. que voilà de quelle manière nous nous conduisons vous et moi dans nos recherches sur la chronologie chinoise. Dans les points sur lesquels nous sommes partagés vous reconnaissez qu'il peut y avoir de fortes raisons pour l'opinion contraire à la vôtre, et de mon côté si d'autres considérations me font résister à la force de vos preuves elles ne m'empêchent point

d'en sentir toute l'étendue. La conclusion que je tire de mes principes n'est chez moi qu'une opinion vers laquelle j'incline davantage mais un degré de plus ajouté à l'opinion contraire changerait ma détermination ².

La contingence de l'éclipse du *Chou-king* à l'an 2007 avant J.-C. donnée par le calcul forme une preuve ce me semble démonstrative de la chronologie du *Tsou chou* et de la nécessité de l'addition d'un cycle entier à la durée des règnes des Tcheou ; avec cette addition tout cadre dans cette chronologie. L'éclipse de ^{p.093} Tchang cang, la note cyclique de la 12^e lune de la première année de Taï kia et celles des années de Tcheou cang et de Taï-Cang [Taï K'ang]. Le commencement de Yao sera de l'an 2205 et postérieur de 17 ans à la naissance d'Abraham, le commencement d'Hoangti sera de l'an 2455 et celui de Fouhi même en donnant 200 ans à la durée de son règne et de celui de Chinnong sera de l'an 2655 avant J.-C. et se trouvera encore postérieur de 168 ans à la naissance de Phaleg et à la dispersion des hommes selon les Septante et les Samaritains ou même de 288 suivant d'autres mss. Par ce moyen la chronologie chinoise des plus anciens auteurs de cette nation se conciliera d'elle-même avec celle de l'Écriture qui est [même abstraction faite du respect que nous inspire pour elle la Religion] le monument le plus authentique et le plus incontestable que nous ayons de l'ancienne Histoire...

@

¹ Voir la note 2 de la lettre de Foucquet du 27 avril 1735.

² Fréret rapporte ici que Cassini a calculé deux éclipses anciennes, l'une qui a dû se produire en 2015 et l'autre en 2007 avant J.-C. (Cf. ci-dessus les deux lettres de Fréret à Maupertuis et la réponse de Maupertuis, pp. 55-56). Fréret croit que l'éclipse du *Chou-king* et que le père Gaubil fixe à 2.155 avant J. C., est la seconde.

FRÉRET au père PARRENIN ¹

@

À Paris, ce 6 octobre 1735

Mon R. P.

p.094 Le R. P. Gaubil me mande que vous avez lu ce que je lui avais envoyé sur la chronologie chinoise et il me fait espérer que vous voudrez bien me marquer ce que vous en aurez pensé, c'est-à-dire, comme je l'entends, ce que vous aurez trouvé à corriger, à éclaircir et à suppléer dans cet écrit. Je vois par là que je ne m'étais point trompé en croyant que le meilleur moyen d'obtenir les éclaircissements qui nous manquent en Europe c'était de commencer à faire usage des mémoires que nous avons. C'est dans cette vue que j'ai composé ma dissertation et que je l'ai envoyée en Chine. Je n'ai eu en cela que deux objets, le premier de la proposer aux missionnaires pour un essai de la méthode que je crois propre à éclaircir la matière, le second de les exciter à nous faire part de leurs connaissances en leur faisant connaître combien les antiquités chinoises sont ignorées en Europe. J'attends vos observations avec impatience, M. R. P., et de quelque nature qu'elles soient je les recevrai avec joie parce que sûrement elles porteront la lumière dans mon esprit. Si vous approuvez ma méthode votre suffrage donnera un nouveau poids aux raisons qui me l'ont fait suivre. Si elle vous paraît défectueuse vos avis me serviront à la rectifier. Je ne vous parle pas des articles de détail, je m'attends bien à trouver dans vos remarques de quoi suppléer beaucoup d'omissions, de quoi réformer beaucoup d'inexactitudes p.095 et même de quoi corriger plusieurs fautes réelles. La notice du père Gaubil et la préface du R. P. de Mailla m'en ont déjà fait apercevoir quelques-unes. Il est vrai, pardonnez ce dédommagement que cherche l'amour-propre, que je n'y étais tombé que sur la foi des mémoires tant imprimés que mss. de vos Pères mais elles n'en étaient pas moins des fautes et je ne les avais pas moins adoptées.

¹ Obs. Astr. A B¹ 10 (150-8,4). Dans le même dépôt on trouve une autre minute autographe de cette lettre (150-8,2) et une copie de cette seconde minute (150-8,5).

Je ne doute pas que le R. P. Gaubil ne vous parle de ce que je lui mande au sujet de ce qu'on pourrait faire pour ranimer un peu l'attention du Ministère sur les missionnaires de Chine. Ce Ministère commence par les soins de M. Le comte de Maurepas à protéger sérieusement les sciences. C'est à vous, M. R. P., à profiter de cette disposition et à mettre les amis que vous avez en Europe en état de faire sentir ce que l'on peut attendre de vos Pères de Chine pour le progrès des sciences. Il me semble que jamais la mission n'a été plus remplie d'excellents sujets. Je ne vous parlerai que du père Gaubil parce que c'est celui qui nous a donné le plus de choses et que je connais mieux. C'est l'esprit le plus juste et le plus lumineux que j'aie vu depuis longtemps. Il ne lui faut souhaiter que de la santé, du loisir et quelques secours. Comme il est indécent de louer les gens en face et surtout les gens modestes je n'ose lui marquer ce que je pense de lui, mais il me faudrait faire trop de violence pour cacher mes sentiments quand j'en parle à d'autres qu'à lui.

Entre les articles par lesquels vous pourriez aider nos savants, je fais mention de celui des graines de plantes et de fleurs, et de celui des semences des arbres fruitiers. Un de mes amis, homme de beaucoup de mérite, qui a déjà fait plusieurs voyages en Chine au service de la Compagnie, M. Gaudin du Brossay, m'a rapporté cette année 162 espèces de graines ou de semences de fleurs, de fruits ou de plantes de la Chine pour le jardin du roi. Je suis persuadé qu'un physicien habile et curieux comme vous l'êtes nous en pourrait procurer davantage et de plus rares parce que vous connaîtrez ce que nous n'avons pas en Europe et que le climat des provinces septentrionales de la Chine plus semblable à celui de France fournira un plus grand nombre de plantes p.096 capables de réussir ici. Les graines des trois différentes espèces de rhubarbe, celles des différentes espèces de thé, celle du gine tseng [jen sin] s'il est possible de l'avoir feraient l'ornement du jardin du roi. Des graines de courge, de melons, de citrouille etc. surtout celles de ces fameux melons de Hami en Tartarie, pourquoi ces melons ne pourraient-ils mûrir sur nos couches. Les graines de toutes les espèces

de fleurs méritent attention, celles des espèces que nous avons déjà peuvent fournir des variétés singulières par le changement de climat et de culture. La semidouble ou renoncule de Constantinople apportée depuis quelques années par M. de Fenot est devenue d'une fleur assez médiocre l'ornement de nos parterres par la variété de son émail, par la vivacité de ses couleurs, par sa durée, etc. Nous avons actuellement deux fleurs chinoises qui ont fait une assez grande fortune en fort peu d'années. Un espèce de petit œillet et un espèce d'aster à grande fleur amarante ou blanche. Pourquoi ne s'en trouverait-il pas d'autres qui réussiraient de même. Il faudrait aussi ramasser les graines des plantes bulbeuses car il ne faut pas encore songer à envoyer les oignons mêmes. Il en sera assez temps lorsque la Compagnie aura donné des ordres pour cela et les moyens de les exécuter. Des graines bien mûres de toutes les espèces de lys, de narcisses, de tubéreuses, de martagons, de jacinthes, de tulipes même, etc., ne feront pas un objet considérable pour le transport, un volume égal à celui d'une livre de thé ou d'une boîte d'encre de la Chine contiendra un grand nombre de graines différentes et il sera facile de les emballer de façon qu'ayant été serrées, bien mûres et bien sèches, elles soient à l'abri de l'humidité qui les gâterait absolument. Comme il ne s'agirait d'abord que de donner une marque d'attention, il faudrait envoyer dès cette année ce que l'on pourrait ramasser. En ce cas je vous supplierais pour le droit d'avis de faire d'une pincée de chaque graine un paquet séparé que vous m'adresserez à part. Je ne vous dis pas que j'aime les plantes, vous l'apercevrez à la façon dont j'en parle, mais c'est que j'ai de plus quelques amis qui ont la facilité de les cultiver et qui n'y épargnent ni soins ni dépense. Cet article paraîtra sans doute peu important mais c'est toujours un moyen de faire parler des ^{p.097} missionnaires de Chine et de les faire connaître à tel qui ne pense pas à eux. Si l'on y pensait bien on trouverait que ce sont souvent les plus petites choses qui ont fourni les premiers moyens pour parvenir aux plus considérables.

FRÉRET au père RÉGIS ¹
[minute autographe]

@

(1735)

M. R. P.

p.098 Le R. P. Gaubil m'écrit que vous avez lu ce que j'ai envoyé à la Chine et que vous le chargez de me marquer que vous avez lu le tout avec plaisir. À une approbation aussi flatteuse pour moi il joint la promesse de me procurer la savante et instructive dissertation sur les *Kings* que vous avez envoyée en France au feu père Orry mais de laquelle on n'a point encore entendu parler ici. Je ne puis trouver d'expressions pour vous marquer combien je suis sensible à ces marques de votre bonté. Mon écrit sur la certitude de la chronologie chinoise n'est qu'une simple esquisse de ce que l'on pourrait faire sur cette matière avec les connaissances et les secours que vous avez à la Chine et desquels nous sommes presque entièrement destitués en Europe. Je n'ai jamais regardé cet écrit autrement, je me flattais seulement d'avoir entrevu la méthode que l'on pourrait suivre avec succès dans un semblable travail et quelque pente qu'eût l'amour-propre à donner plus d'étendue à votre approbation je reconnais sans peine qu'il faut la restreindre au plan général et à la méthode que j'ai tâché de suivre. La notice de la chronologie chinoise du R. P. Gaubil et la préface critique du R. P. de Mailla sur les écrivains de l'histoire, en m'instruisant d'une infinité de choses que j'ignorais, m'ont fait encore mieux comprendre l'importance des connaissances qui me manquent. J'espère en trouver une partie dans votre dissertation sur les *Kings*. Elle dissipera sans doute les ténèbres répandues sur cette portion fondamentale de la littérature chinoise. Je crois avoir à peu près une idée générale du p.099 *Chou-king* et du *Chi-king*, quoique je sente bien que si je voulais détailler cette notion générale je m'exposerais à dire bien des absurdités. Mais pour l'*Y-king*

¹ Obs. Astr. A B¹ 10 (150-6,3). Une première minute autographe (150-6.2).

c'est un ouvrage duquel je n'ai aucune notion distincte ni pour l'histoire du texte ni pour celle de ses anciens commentaires ; je ne puis même me former d'idée de la nature de ses caractères et j'ignore absolument ce qui pourrait y être contenu et les moyens qu'ont eu ses premiers interprètes de deviner la signification de ses bizarres caractères. Il est pourtant important de savoir ce que c'est que ce *Y-king*, car on en fait la base d'un système bien singulier et on n'en parle pas autrement que comme d'un livre prophétique qui contient les fondements de l'ancienne religion antédiluvienne, et l'on y découvre tous les dogmes du christianisme, ceux-mêmes que l'on a peine à trouver d'une manière développée dans les écrits des premiers Pères.

Je ne doute pas que le R. P. Gaubil ne vous communique ce que je lui écris au sujet des moyens que je crois propres à ramener l'attention du Ministère pour les missionnaires de Chine. J'espère que comme vous avez eu plus de part que personne à la confection de la carte de Chine et de Tartarie, vous ferez une attention particulière à ce que je lui marque des moyens que l'on pourrait employer pour faire sentir en ce pays-ci tout le mérite d'un travail duquel je crains que l'on ne connaisse pas assez tout le prix. Le R. P. Gaubil me dit dans une de ses lettres que certaines gens font un crime aux missionnaires de Chine de leurs recherches et de leurs occupations littéraires. Je ne sais quels peuvent être ces gens-là car quoique je voie souvent plusieurs de ceux qui aiment le moins les missionnaires, je n'ai jamais ouï les gens sensés de ce parti parler ainsi. Il faut laisser dire les autres et penser que le bien même de la mission et de la Religion vous impose la nécessité de ces sortes d'occupations. Mais il vous importe aussi d'en communiquer le résultat aux gens de lettres de l'Europe. C'est par là que vous gagnerez leur suffrage et que vous forcerez ceux-mêmes qui aiment le moins la société à dire du bien d'elle. Et ne croyez pas que cela soit indifférent. Les éloges que donnent les gens de lettres en pareil cas font d'autant plus d'impression sur ceux qui les entendent que ce sont ordinairement des ^{p.100} éloges désintéressés contre lesquels on ne se tient point en garde. Cette impression se communique rapidement de proche en proche et l'on est tout étonné de voir qu'en très

peu de temps elle a gagné ceux mêmes qui sont le moins à portée de sentir le mérite de ces ouvrages littéraires.

La considération et le crédit dont jouissent en Europe les bénédictins de la congrégation de St Maur en est [*sic*] une preuve sensible. Ces religieux possédant des biens considérables et obligés de soutenir ou même d'intenter des procès continuels pour la conservation de ces biens devraient par là s'être rendus odieux au public. Cependant ce même public les estime et les aime même presque universellement. Quelle en peut-être la raison ? Je n'en puis imaginer d'autre que les éloges des gens de lettres et que le grand nombre d'ouvrages de littérature qu'ils publient tous les jours, quoiqu'à l'exception de ceux de D. Mabillon la plupart ne soient que de nouvelles éditions d'anciens écrivains ecclésiastiques, ou tout au plus des compilations d'anciennes chroniques et d'anciennes chartes qui n'intéressent que peu de gens et dont personne ne peut soutenir la lecture sans dégoût. Moins il y a de gens qui soient en état de juger du mérite de leurs travaux et plus il y en a qui les admirent ou du moins qui les louent, ne fût-ce que pour se donner par là un air de connaisseurs.

Pardonnez, mon R. P., cette réflexion au motif qui m'y a engagé : si je m'intéressais moins aux avantages de la mission et que je ne fusse pas persuadé de la capacité des missionnaires je ne vous exhorterais pas à les exciter à faire part de leurs recherches littéraires et scientifiques aux Européens et je ne regarderais pas cela comme un moyen propre à leur attirer une considération dont les suites peuvent être avantageuses à cette même mission. J'ai l'honneur d'être M. R. P. avec le plus respectueux attachement votre très humble et très obéissant serviteur.

@

FRÉRET au père DE MAILLA ¹
[minute autographe]

@

1735

Mon R. P.

p.101 J'ai lu avec une extrême satisfaction et avec un extrême profit la savante dissertation que vous destinez pour mettre à la tête de la traduction du *Tongkiene cangmou* [Tong Kien Kang mou] de l'empereur Cang Hi. Cette lecture m'a appris plusieurs choses que j'ignorais et a débrouillé les idées que j'avais de plusieurs autres. J'y ai vu surtout avec plaisir que la tradition sur la chronologie des dix Ki d'avant Fou Hi était celle des Tao-sse [Tao Sseu] et par conséquent qu'il ne la fallait pas donner comme une opinion fondée sur les *Kings* ou du moins conforme au système de ces livres ainsi que le prétendent quelques-uns de vos Pères de Macao. J'ai cru entrevoir dans votre lettre que vous me soupçonniez de pencher vers leur opinion sur l'ancienne histoire chinoise.

p.102 La lecture de ma dissertation et de mes lettres au R. P. Gaubil vous montrera combien j'en suis éloigné quoique je n'aie pas cru devoir en faire une mention bien distincte qui m'aurait engagé à lui donner des qualifications que je me suis cru obligé d'épargner à des missionnaires respectables par leur zèle pour la religion et auxquels je dois beaucoup de reconnaissance pour la bonté avec laquelle ils ont bien voulu me

¹ Obs. Astr. A B¹ 10 (150-3,4). Il y a dans le même dépôt six lettres autographes du père de Mailla adressées à Fréret : 15 novembre 1734 ; 23 mai 1735 ; 28 octobre 1736 ; 12 novembre 1737 ; 10 novembre 1738 ; 5 novembre 1739. Elles ont été publiées (sauf la première et la dernière), en 1777, [en tête de la traduction de *Histoire de la Chine du père de Mailla*](#), qui ne vit le jour qu'à cette époque et grâce aux soins de l'abbé Grosier et de Le Roux Deshauterayes. Les intrigues de Foucquet à Rome furent peut-être parmi les raisons qui empêchèrent cette traduction d'être publiée dans la première moitié du siècle (Cf. la lettre de Foucquet à l'abbé de Rothelin du 12 mars 1739, Obs. Astr. B² 4 (149-5-23), où il menace, si cette traduction paraît, de découvrir la fourberie ; mais une raison plus générale, qu'il n'y a pas lieu de développer ici, l'hostilité des jésuites de Paris, défenseurs de la Vulgate, contre les jésuites de Pékin dont les études historiques sur l'ancienne histoire chinoise faisaient nécessairement des partisans de la version des Septantes, sans parler de la difficulté de trouver des éditeurs pour des ouvrages de ce genre, suffit à expliquer pourquoi les œuvres les plus importantes des pères Gaubil, Régis et de Mailla ne virent pas le jour au moment où elles furent envoyées en Europe.

donner des éclaircissements dont au fond je sais le cas que je dois faire. Jugez par là, M. R. P., des sentiments que m'a inspiré la bonté avec laquelle vous m'avez si libéralement communiqué un trésor que je n'aurais jamais osé vous demander. Le R. P. Morand vous rendra compte sans doute de ce que je lui ai marqué touchant l'imprécision de votre Histoire. Je ne sais s'il vous rendra compte de quelques scrupules dont je n'ai pu me défendre à l'occasion de votre préface. Je trouve dans la traduction d'un fragment du *Chou-king* que vous y avez inséré 1° que l'éclipse de Tchongcang [Tchong K'ang] arriva *hors* la constellation Fang ; 2° que le jour de la nouvelle lune fut aussi celui de l'équinoxe d'automne. Il est vrai que ces deux circonstances sont conformes au calcul du père Gaubil et au vôtre, mais je trouve au contraire dans sa traduction et dans les dissertations des pères Gollet et de Prémare que l'éclipse arriva dans le Fang et non hors de cette constellation. Votre père Martini dit la même chose. Quant à la circonstance de l'équinoxe d'automne, il n'en est fait aucune mention dans la traduction du père Gaubil, quoiqu'il ne soit pas facile de présumer qu'il eut omis une chose si propre à confirmer son calcul. J'aurais peut-être souhaité aussi que vous eussiez un peu plus fait sentir les doutes qu'ont eu les plus savants chinois sur la chronologie des temps antérieurs à Tcheou Suenevang [Tcheou Siuan wang] auquel Sse-matsiene commence à marquer les dates. Comment les écrivains postérieurs que l'on ne voit point avoir eu d'autres mémoires que les siens pour ces temps reculés ont-ils été en état de déterminer soit la durée totale des dynasties soit la durée particulière des règnes. Plus j'acquiers de connaissances au sujet de l'histoire chinoise et plus la difficulté me paraît forte. Il y a beaucoup de choses sur cette histoire des systèmes chronologiques des savants ^{p.103} de la Chine dans la notice du père Gaubil et cette notice jointe à votre préface formerait quelque chose d'assez complet pour ne laisser presque rien à désirer ; mais je ne doute pas que toutes mes difficultés ne soient résolues lorsque j'aurai reçu ce que vous me promettez par votre obligeante lettre du 15 novembre 1734.

Les traditions des *tao-sse* me semblent une chose qu'il serait important d'examiner, cette secte ayant quelque antiquité à la Chine et ces traditions ayant été écrites dès le temps des premiers Hanes, peut-être sur des livres plus anciens, elles doivent faire une partie considérable de l'histoire des sciences et des opinions chinoises. Le détail de ces opinions opposées à celles des sectateurs de Confucius servira à faire mieux connaître le système de ces derniers. Une notice des anciens livres des *tao-sse* et de ceux qui ont le plus d'autorité parmi eux nous mettrait en état de connaître au moins les fondements de leur doctrine. Un semblable travail ne doit pas même beaucoup coûter à une personne aussi habile que vous l'êtes dans toutes les parties de l'érudition chinoise.

@

FRÉRET au père DE PRÉMARE ¹ [minute autographe]

@

1735

Mon R. P.

p.104 J'ai reçu en même temps vos deux lettres obligeantes et instructives, l'une du 7 octobre 1733 et l'autre du 1^{er} novembre 1734. Les contretemps qu'a essuyé le vaisseau *le Triton* ont été cause de ce retardement, ainsi je répondrai en même temps à l'une et à l'autre. Je conviendrai en commençant de la vivacité que vous me reprochez au sujet de M. Fourmont ². La plaie saignait encore lorsque je vous écrivis

¹ Obs. Astr. B¹ 10 (150-5, 10). Copie 150-4-11.

² Dans son *Catalogue des ouvrages de Monsieur Fourmont l'aîné*, (Amsterdam 1731), Fourmont prenait violemment Fréret à partie (pp. 48-55) l'accusant de n'avoir publié dans les *Mémoires de l'Académie*, t. V p. 313, qu'un extrait tout-à-fait insuffisant et fautif de la *Dissertation sur la littérature chinoise* qu'il avait lue dans une assemblée publique de l'Académie et qui « avait été généralement applaudie », et il ajoutait :

« Une chose qui dut me surprendre, c'est que selon la coutume on donne la feuille à l'auteur pour y faire les corrections qu'il juge à propos, et qu'on en imprima tout sans m'en rien communiquer, aussi l'extrait, quoique très court, est-il plein de fautes. D'ailleurs comment M. Fréret a-t-il fait passer cette Dissertation pour une annonce de mes ouvrages sur la langue chinoise, pendant qu'il en a retranché tout l'article qui regardait ces mêmes ouvrages ? Mais dans les *Mémoires de l'Académie*, immédiatement avant l'extrait dont vous parlez et ailleurs, il y a des dissertations de M. Fréret sur la langue chinoise et l'érudition de la vôtre aurait paru une répétition : cela étant, ne disons plus rien, car la réputation de M. Fréret, je le répète, m'est aussi chère que la mienne... ».

Au moment où il écrivait ces phrases venimeuses, Fourmont essayait de payer d'audace pour persuader de l'étendue de ses connaissances en chinois le monde savant qui commençait fortement à en douter. Il avait entrepris à la suite des études qu'il avait faites avec le chinois Hoang — qui soit dit en passant avait travaillé auparavant avec Fréret et que Fourmont avait accaparé pendant que Fréret expiait un péché de plume à la Bastille — la rédaction de six dictionnaires chinois ou français-chinois qui devaient comprendre 14 volumes in-fol. Fréret qui n'avait aucune confiance dans les connaissances de Fourmont et qui avait peut-être aussi une vengeance à exercer, adressa, avec de Boze, deux mémoires à Foncemagne, inspecteur de l'imprimerie royale, sur l'entreprise chinoise de Fourmont qui était subventionnée par le roi. Le duc d'Antin, qui était chargé de surveiller l'entreprise de Fourmont, mis en éveil par ces dénonciations, mit Fourmont en demeure de prouver ses connaissances en chinois, ce qu'il ne put faire, bien qu'il eût copié sa grammaire chinoise de la grammaire du Portugais Varo (Cf. H. Cordier, *Fragments d'une histoire des études chinoises au XVIII^e siècle*, p. 15 sq.). Fréret adressa une plainte à l'Académie au sujet des accusations de faux et de plagiat que contenait le *Catalogue* de Fourmont ; une commission fut nommée et Fréret lui adressa un long mémoire dont il a conservé une copie dans ses papiers (Obs. Astr. *Mémoires de M. Fréret*, Recueil II B² 1 (155-10,4). L'Académie, par un arrêt du vendredi 27 juin 1732, qualifia en termes sévères la conduite de Fourmont, mais en même temps interdit aux deux antagonistes « de rien dire et encore plus de rien imprimer » sur le sujet en question. *Extrait des registres de l'Académie royale des*

et l'on n'est pas juge soi-même si la sensibilité n'a pas passé les bornes raisonnables. Je vous protesterai cependant M. R. P. que je n'ai parlé de cette affaire avec cette chaleur que vous avez remarquée qu'à ses propres amis, afin de les engager à lui faire entendre raison ou du moins pour détruire l'impression qu'ils auraient pu prendre contre moi, car enfin M. R. P. il m'était je crois permis d'être sensible à une ^{p.105} accusation de *plagiat* et de *faux*, car c'est là où tend cette longue déclaration qu'il a mis sur mon compte dans son *Catalogue*. Au reste cette sensibilité ne m'a pas empêché de lui rendre depuis et même au sujet de son travail sur le chinois des services dont il n'a jamais rien su et qu'il ignorera probablement toujours. Je suis très éloigné d'avoir aucune aversion pour lui mais il y a des gens d'un tel caractère d'esprit que l'on ne doit plus avoir de liaison avec eux dès qu'une fois on est venu à les connaître. M. Fourmont est de ce genre, vous devez en avoir jugé par son catalogue. Il se plaint sans cesse de ses envieux et de ses ennemis mais si vous aviez été le témoin de ses procédés, vous admireriez la patience et la douceur de ceux qu'il appelle de ce nom.

Vous verriez qu'il s'est toujours conduit et qu'il se conduit encore de façon à ne pouvoir jamais réussir à rien de ce qu'il ^{p.106} entreprendra. On n'a pas voulu faire imprimer ses dictionnaires chinois sans avoir quelque certitude de son intelligence parfaite dans cette langue. J'ai été de cet avis avec tout le monde, quoique je déclarasse en même temps que je ne doutais point qu'il ne sortît avec honneur de l'examen. En cela j'étais seul de mon avis. Vous avez dû voir dans son *Catalogue* que c'est à cela que se réduit tout ce qu'il peut alléguer contre ceux qu'il appelle ses ennemis et c'est là la source de son chagrin contre moi. Cet examen paraissait d'autant plus nécessaire qu'outre le préjugé fondé sur ce que Monsieur Fourmont n'avait jamais été à la Chine, il avait la maladresse d'exténuer lui-même les secours qu'il avait eus pour son travail. Vous avez dû vous en apercevoir en lisant son *Catalogue*. Je croyais lui rendre service en donnant une meilleure idée de ces secours ; je n'avais que ce

inscriptions et belles-lettres du vendredi 27 juin 1732 in Mémoires de M. Fréret, Recueil II. Obs. Astr. B² 1 (155-10,6).

moyen de répondre à ceux qui me demandaient si c'était donc par voie de révélation qu'il connaissait la langue chinoise, mais ç'a été par là que j'ai achevé de l'indisposer contre moi.

Pardonnez-moi ce détail M. R. P., je le fais avec simplicité et comme s'il n'y avait jamais eu ni amitié ni brouillerie entre M. Fourmont et moi. Les éloges que vous faites de mon esprit ne peuvent que m'être extrêmement sensibles venant d'un homme qui en a autant que vous. Mais qu'est-ce que l'esprit M. R. P., sans les qualités du cœur ? Ce sont elles seules qui peuvent faire le mérite d'un homme, sans elles l'esprit n'est qu'un instrument dangereux ou du moins qu'un ornement inutile et vain. Ainsi je serais inconsolable si vous pensiez que ma conduite avec M. Fourmont pût donner avec raison mauvaise idée de mon cœur. Je l'estimerai toujours et l'aimerai même toujours de cette bienveillance générale que l'on ne peut refuser sans injustice aux gens de mérite. Mais je vous prie, ne m'en demandez pas davantage. J'aime mes amis avec une ardeur que l'on m'a reproché plus d'une fois, mais quand eux-mêmes ont rompu les liens qui m'attachaient à eux, je sens qu'il m'est impossible de les renouer jamais. N'en voilà peut-être que trop sur cet article.

Je vous envoie une copie de ma Dissertation *sur les caractères chinois et sur l'art d'écrire considéré en général*, lue dans une ^{p.107} de nos assemblées publiques en 1718. Je n'avais eu pour m'instruire sur l'article de l'écriture chinoise d'autre secours que celui de mes conférences avec le S^r Arcadio Hoang et que celui de la lecture des relations imprimées de vos Pères, ainsi je ne serai pas surpris de m'être trompé sur beaucoup d'articles. J'espère que vous et le R. P. Gollet me voudrez bien redresser. Je recevrai vos corrections non seulement avec soumission mais encore avec joie. Ce n'est pas de s'être trompé que l'on doit avoir honte, c'est seulement de n'en pas convenir.

Je ne sais si j'aurai rencontré dans ce que je dis du système analogique de l'écriture chinoise faute d'instruction et de moyens de m'instruire car le S^r Hoang était mort alors. Je fus obligé de me renfermer dans des généralités ; cependant tout ce que j'ai vu depuis ne m'a point encore fait changer de principes. Votre excellente Notice

de la langue chinoise que j'ai parcourue avec beaucoup de plaisir, car je ne puis faire autre chose que la parcourir, m'a fait concevoir l'idée d'un ouvrage pareil pour servir d'introduction à l'intelligence des caractères. J'imagine que dans cette notice de la langue écrite on pourrait commencer par déterminer exactement les différentes significations des 214 caractères radicaux, montrer quels sont ceux de ces différents caractères qui sont véritablement simples ou primitifs et qui ne peuvent se résoudre en d'autres et par conséquent qui sont les racines primitives de la langue écrite. Il y a plusieurs de ces caractères primitifs qui semblent à la vue composés par l'assemblage d'autres caractères plus simples. Il faudrait montrer quels sont ceux qui n'étant pas véritablement radicaux et pouvant se résoudre en d'autres caractères dont la traduction formerait une espèce de définition de la chose exprimée par le caractère supposé radical, le sont néanmoins devenus à cause qu'ils exprimaient des idées communes et d'un usage fréquent. Les caractères quoique composés d'un assez grand nombre de traits seront véritablement radicaux si les caractères dans lesquels on peut les réduire par la décomposition ne donnent pas au moins une description de la chose signifiée. Je voudrais entrer sur cet article des caractères radicaux dans le ^{p.108} plus grand détail. Les principes que l'on établirait là-dessus épargneraient dans la suite bien des redites et bien des difficultés. Les caractères radicaux me semblent de deux sortes, les uns qui expriment des idées véritablement simples et primitives, les autres des notions communes et qui quoique composées dans leur origine deviennent dans l'usage les éléments de beaucoup de notions particulières. On en voit des exemples dans les langues parlées ou plusieurs mots dérivés des racines primitives deviennent eux-mêmes des racines d'un second ordre, lesquelles ont aussi leurs dérivés.

Je voudrais donner ensuite les règles de la formation et de la décomposition analogique des caractères réguliers avec les exceptions de ces règles, le tout rendu sensible par des exemples répétés que l'on ne pût pas soupçonner d'avoir été choisis pour établir certaines

opinions, de crainte de rendre par là les règles suspectes à ceux qui sont prévenus contre ces opinions.

Enfin je voudrais que l'on donnât la traduction des caractères les plus communs et les plus ordinaires, c'est-à-dire de ceux dans lesquels les dictionnaires résolvent les caractères composés pour les expliquer. Il me semble qu'avec ce secours un Européen serait en état d'étudier par lui-même la langue écrite et de se servir des dictionnaires chinois à peu près comme un homme qui aurait par exemple un nombre assez borné de mots italiens serait en état de se servir du dictionnaire de la Crusca pour entendre les auteurs, parce que ce dictionnaire, quoique tout italien, explique en termes communs la signification des mots plus relevés et que le nombre des termes qu'il faut savoir pour entendre ces explications est assez borné en comparaison du reste de la langue.

La langue écrite des Chinois me semble être en général très philosophique et très analogique en comparaison des autres langues et par là plus facile à apprendre en l'étudiant méthodiquement que ne la représentent presque tous ceux qui en parlent. La Chine ne sera peut-être pas toujours fermée aux missionnaires et il me semble qu'en attendant des temps plus heureux ils ne pourraient employer leur loisir plus convenablement au bien de ^{p.109} la religion et aux vues de leur état qu'à exécuter un pareil ouvrage. Votre âge et vos infirmités ne vous permettent peut-être pas M. R. P. de former une pareille entreprise, mais vous pourriez en dresser le plan et vous faire aider pour l'exécution par ceux de vos Pères qui ont le plus de connaissance des caractères chinois. Le R. P. Gollet y serait ce me semble bien propre avec les connaissances approfondies qu'il me paraît avoir sur cette matière et le secours de vos conseils. Je suis persuadé qu'il trouverait dans l'exécution du travail moins de difficultés que le projet général n'en fait envisager. Au surplus quelles que fussent ces difficultés je suis persuadé que la vue de l'utilité qui en reviendrait à la religion les lui ferait dévorer avec joie.

Le R. P. Souciet m'a parlé d'une traduction du dictionnaire chinois entreprise par un de vos Pères, il ne me l'a point nommé, mais je doute

que son travail puisse être fort utile aux Européens s'il n'est accompagné d'une introduction préliminaire composée dans la vue que je vous ai proposée. Cette introduction serait une véritable grammaire de la langue écrite et, sans grammaire, un dictionnaire quelque bon qu'il soit ne peut guère nous mettre en état d'entendre les livres. On ne peut-être plus touché que je le suis M. R. P. de la preuve de confiance et d'amitié que vous me donnez en me faisant le dépositaire de votre excellent ouvrage sur la langue chinoise parlée. Mais je voudrais bien que vous m'eussiez marqué un peu plus précisément quel usage vous croyez et vous désirez que j'en puisse faire. Le roi a fait graver ici la plus grande partie des caractères chinois. L'ouvrage a été exécuté sous les yeux de M. Fourmont, je ne sais si c'est fini mais je crois qu'il s'en faut peu. Il serait à souhaiter qu'une dépense aussi considérable et qui monte à plus de cent mille écus ne demeurât pas inutile. Je parlerai de votre ouvrage et je représenterai que les caractères gravés en bois pourraient être employés à l'imprimer. Mais je prévois que cela n'aboutira à rien, nous sommes dans un temps fâcheux et sous un ministère ennemi de toute dépense extraordinaire. D'ailleurs sans un réviseur chinois on ne peut se flatter d'exécuter passablement une semblable impression. Il n'est plus question de rien faire imprimer des ouvrages chinois de ^{p.110} M. Fourmont. Il aurait fallu s'y prendre autrement qu'il n'a fait. Cela a dépendu de lui pendant un temps et il n'a pas tenu à moi qu'il n'ait profité de la bonne volonté que l'on avait alors. On lui demandait un spécimen de son ouvrage qui aurait composé un petit in folio mais il voulait que l'on imprimât douze ou quinze volumes tout à la fois et sa proposition était effrayante.

Vous aurez pu voir par ma Dissertation sur la chronologie chinoise que je ne suis pas aussi prévenu en faveur de cette Histoire que vous semblez le croire dans votre première lettre. Je regarde du même œil les antiquités des Chinois et celles des Égyptiens, des Chaldéens et des Assyriens. Nous n'avons aucune histoire originale de ces trois derniers peuples, presque tout ce que nous en savons est tiré d'écrivains postérieurs au siècle d'Alexandre, qui ont prétendu avoir consulté ces Histoires originales ou du moins parler sur le rapport de ceux qui les

avaient consulté. Cela ne nous empêche cependant pas d'examiner la chronologie de ces Histoires et de la comparer avec celle de l'Écriture. Plusieurs écrivains ont donné une antiquité fabuleuse à ces nations, mais quand j'ai examiné la chose en elle-même sans m'arrêter aux gloses et aux interprétations ajoutées aux premières traditions, j'ai trouvé que la durée des temps donnés comme historiques par les écrivains originaux ne remonte que jusqu'à quelques siècles en deçà du Déluge. C'est un fait constant que toutes les traditions historiques s'accordent à placer l'origine des empires et le commencement des nations les plus célèbres à peu près dans le temps auquel l'Écriture nous apprend qu'est arrivée la dispersion des hommes, et j'ai cru que ce fait bien éclairci pourrait devenir une espèce de preuve ou du moins de confirmation de la vérité des livres saints, ce qui n'est pas indifférent aujourd'hui que le pyrrhonisme historique et philosophique est si fort à la mode et où l'on ne manque pas de gens qui respectent encore moins l'autorité de Moïse que celle de Manéthon et de Bérosee. Il me paraît même qu'il est d'une conséquence dangereuse de rejeter en général toutes les traditions historiques d'une nation et de les regarder comme des fables ou comme des allégories. Ceux qui doutent ou qui veulent douter de la Religion accordent volontiers ces suppositions, mais c'est pour ^{p.111} en conclure que la persuasion unanime et constante de la nation juive au sujet de la vérité des faits historiques rapportés dans les livres de Moïse n'est point une preuve que ces faits soient historiques et que ces livres soient de Moïse. Je sais qu'il y a bien des choses à dire pour établir la différence, mais c'est là une dispute dont il n'est pas aisé de voir la fin et dans laquelle on s'engage de gaieté de cœur. La foi religieuse pour les faits dont nous n'avons pas été les témoins est fondée sur la foi historique. Celle-ci doit être la base de la première.

C'est dans la même vue que j'ai essayé sur la chronologie chinoise la méthode qui m'avait réussi sur celle des autres nations. J'ai cru voir par là 1^o que l'Histoire chinoise ne pouvait remonter au delà du temps d'Yao avec quelque certitude ni pour la durée des temps ni pour le détail des

faits ; 2^o que ce prince a été tout au plus contemporain d'Abraham. Ce n'est pas que je ne sente toute la force des difficultés que vous proposez contre la certitude du détail de cette Histoire. J'ai même laissé voir assez clairement mes scrupules sur cet article pour m'être attiré quelques reproches de vos Pères de Péking, mais il m'a paru que les preuves tirées des articles détaillés dans ma Dissertation devaient l'emporter sur ces scrupules. Quand on voudra se rendre à de pareils scrupules il n'y aura plus d'Histoire qui puisse subsister. Je verrais avec grand plaisir ce que vous avez envoyé à M. Fourmont sur l'histoire des temps héroïques de la Chine. Il ne m'avait jamais parlé de cet écrit, pas même dans le temps où nous étions le plus unis, quoiqu'il sût combien de semblables recherches convenaient à l'objet principal de mes études et que ces recherches n'eussent aucun rapport avec l'objet qui l'occupait. Après ce qui s'est passé il n'y a guère d'apparence qu'il devienne plus communicatif.

Je ne vous parle point de ce que vous m'apprenez au sujet de Se-ma-couang. Le père Couplet et un autre de vos Pères m'avaient induit en erreur. Je vois que cet historien n'est point à proprement parler auteur de la partie de son Histoire qui précède le temps des Song. Cependant ce que j'en dis peut-être vrai jusqu'à un certain point puisque *Son ki cou lou* remonte même au delà d'Hoang ti. Les observations que vous faites sur ma traduction du ^{p.112} Discours de Yao dans le *Chou-king* ne détruisent pas ce que j'ai seulement prétendu en conclure, savoir qu'il est visible que l'auteur de ce livre a supposé la Chine presque inhabitable au temps d'Yao à cause des suites du Déluge ou du moins d'une très grande inondation. J'avoue que ma traduction n'est pas extrêmement littérale, cependant j'avais trouvé dans la version latine de ce passage que j'avais vu dans un écrit envoyé de Rome cet *encore* que vous me reprochez tant et je l'ai trouvé encore depuis dans l'écrit latin du R. P. Gollet que j'ai reçu cette année *Aquæ circumdant adhuc pedes montium. Tam altæ fuerunt ut ad cœlum usque excreverint*. Permettez-moi au reste M. R. P. de vous dire que je ne comprends rien au reproche que vous me faites pour avoir traité les Chinois de barbares au temps d'Yao. Je ne sais s'il y aurait quelque

péril à parler ainsi à la Chine. Mais la distance des lieux me donne ici la liberté de le faire. Les nations les plus sages et les plus policées ont eu leur temps de barbarie et d'ignorance. Souvent même dans cet état de barbarie les mœurs ont été mieux réglées et plus pures qu'elles ne l'étaient après que les arts, les sciences etc., eurent corrompu les hommes sous prétexte de les polir. Permettez-moi d'ajouter encore que je ne comprends plus rien à ce que vous pensez sur l'ancienne Histoire de la Chine. Vous croyez qu'on peut à peine la faire remonter jusqu'au temps des Tchoucoué [Tchan Kouo] ou des guerres civiles avec quelque certitude, et cependant vous me citez Yao, Chune Yu, Kao-Yao [Chao Huo], Pe-y [Pe-yi], Heou-tsi, etc., comme des personnages historiques, comme des héros chinois dont les vertus et les exploits sont indubitables. Comment concilier les choses ? Ce n'est pas une contradiction que je prétends vous reprocher. Je suis persuadé que dans votre système tout cela se liera aisément, mais que peut faire un homme qui ignore le fond et le développement de ce système et qui n'a ni ne peut avoir d'autres mémoires sur toutes ces choses que ceux-là mêmes que vous dites si infidèles, je veux dire les écrits de vos Pères.

Lorsque j'ai parlé du sentiment de quelques missionnaires et que j'ai dit qu'il n'avait pas encore fait une grande fortune, je vous proteste avec sincérité M. R. P. que je n'avais en vue que les opinions du R. P. Fouquet, car quoiqu'il ne les ait pas encore ^{p.113} rendues publiques par aucun écrit imprimé, cependant, comme il les fit connaître dans le séjour qu'il fit ici il y a 12 ou 15 ans et que ses amis ont montré plusieurs écrits mss. de lui, elles n'ont pas laissé de faire quelque bruit. Je ne prétends point juger du fond de ces opinions, non plus que de celles des missionnaires dont vous me parlez à la fin de votre lettre au sujet des rites chinois, chose sur laquelle j'ai toujours pensé qu'il y avait trop de roideur d'un côté et peut-être aussi un peu trop d'indulgence de l'autre ; mais quel parti peuvent prendre les gens de lettres d'Europe au sujet d'un système dont on leur cache le détail et même les preuves, dont ils ne peuvent apercevoir que la singularité et contre lequel ils voient que le gros des missionnaires se déclare ? Je ne

répéterai point ce que j'ai pris la liberté de vous écrire dans mes précédentes touchant ce que l'on pourrait faire pour détruire ces préjugés et pour mettre le public en état de juger par lui-même s'il est nécessaire de chercher dans les *Kings* un autre sens que le sens apparent qu'y ont vu les interprètes chinois. C'est à vous à juger de ce que l'on peut et de ce que l'on doit faire là-dessus.

Je serais bien heureux si en parlant des *Kings* et des écrivains de l'histoire je n'avais mérité d'autre reproche que celui de n'en avoir pas parlé avec assez de précision. Je suis même convaincu que sans votre politesse vous auriez qualifié autrement mes fautes, mais je n'ai pu parler que d'après les mémoires que j'avais vus, mémoires très imparfaits et auxquels il a fallu souvent suppléer pour me rendre intelligible dans un écrit ou j'étais gêné par les bornes du temps. Quand ma dissertation ne produirait d'autre effet que celui de faire rompre le silence à ceux qui sont en état de nous instruire, je croirais avoir rendu un grand service au public, et je vous avouerai que ça été là ma principale vue en la publiant dans nos mémoires où elle a été imprimée. J'aurais voulu avoir reçu assez tôt vos remarques pour être en état d'y corriger les inexactitudes les plus importantes, mais on ne m'a pas permis de les attendre et on m'a livré à l'impression sans ma participation.

Cette lettre est déjà bien longue, cependant avant que de la ^{p.114} finir je ne puis m'empêcher de vous demander encore quelques éclaircissements au sujet de l'*Y-king* : 1° que pensez-vous des caractères dans lesquels cet ancien monument est écrit ? Je ne vois dans les *coua* que deux seuls traits différents dont la combinaison est épuisée. Je vois partout que l'usage des cordelettes nouées a précédé celui des caractères tracés sur une superficie pour exprimer les idées. Les lignes entières et brisées des *coua* sont-elles une représentation de ces cordelettes ? Les Péruviens se servent de semblables cordelettes en guise de caractères. J'en parle dans ma dissertation. 2° Quels sont les différents commentaires anciens que l'on a sur l'*Y-king* ? quels sont leurs auteurs ? dans quel temps vivaient-ils et quels secours avaient-ils pour déchiffrer ces anciens caractères inusités et probablement inconnus de

leur temps ? 3° Sur quoi sont fondées les interprétations par lesquelles on trouve dans ce fragment les sens sublimes qui l'ont fait regarder si je ne me trompe par le R. P. Bouvet comme un ouvrage prophétique ?

J'ai l'honneur d'être M. R. P. avec la plus vive reconnaissance de toutes vos bontés pour moi et avec le plus respectueux attachement...

Notes de FRÉRET
sur la traduction de Confucius des pères jésuites ¹
[autographe]

@

Sinica

Confucius.

p.115 Confucius était fils d'un gouverneur du pays de Tchiou, il fut ministre de plusieurs princes et tâcha de réformer les États et d'établir sa doctrine car le père Couplet observe que dès qu'il ne voyait plus lieu de la faire goûter il se retirait. La Chine était alors partagée en un très grand nombre de petits Pces ² qui s'étaient rendus presque indépendants et Confucius allait de royaume en royaume comme un espèce de chevalier errant. Au reste la vie de ce philosophe était une comédie perpétuelle. Il paraît que le capital chez lui était de masquer ses sentiments et tous les mouvements de son cœur sous les apparences d'une tranquillité et d'une espèce d'impassibilité entière. C'était un stoïcisme outré. Du reste il était grand observateur des cérémonies anciennes et affectant une vie simple et commune, donnant toutes les marques possibles de l'humanité, car cette vertu n'est pas nouvelle chez les Chinois. Leur timidité naturelle la leur rend familière et ils sont persuadés que les dehors de cette vertu sont d'un grand secours pour vivre tranquille dans la société.

p.116 Confucius compta 3.000 disciples parmi lesquels il en avait choisi 72 qui étaient plus parfaits que les autres et parmi ceux-là dix autres qui étaient la crème de la philosophie.

¹ Obs. Astr. *Mémoires de M. Fréret. Recueil IV. A B² 3* (157-48). La traduction de Confucius dont il s'agit est la traduction des pères Intorcetta, Rougement, Couplet, avec une préface du père Couplet, *Confucius Sinarum philosophus...* publiée à Paris en 1687. — Ces notes de Fréret ne sont pas datées. Cependant il résulte du texte lui-même qu'elles sont postérieures à 1735. En effet dans ces notes Fréret confronte la traduction du père Couplet avec celle du père Noël. Or dans sa lettre au père Gaubil de 1735 (fin de 1735 puisqu'il répond à une lettre du père Gaubil écrite en Chine le 6 novembre 1734) il déclare qu'il ne possède pas encore la traduction du père Noël, qu'il l'a commandée à Prague, mais qu'il n'est pas certain de pouvoir l'obtenir, parce qu'elle est extrêmement rare.

² [c.a. : princes?]

Il y avait quatre parties différentes de la philosophie, la science des mœurs qui était la dernière et la plus estimée, la science du raisonnement, la science du gouvernement et la science de la parole, celle qui apprend à bien parler des choses de morale. L'on voit que Confucius n'admettait ni métaphysique ni physique ni théologie, aussi disait-il lui-même qu'un homme sage ne se devait pas inquiéter de toutes ces choses.

Il enseignait que l'on devait travailler à rétablir au-dedans de soi la pureté et la lumière originelle que le ciel y avait mise et pour y parvenir il n'y avait pas de moyen plus assuré que de régler ses passions et de se conduire avec les autres hommes comme nous eussions voulu qu'ils se fussent conduits avec nous. Au reste il ne parle jamais ni du souverain être ni de l'immortalité de l'âme ni de l'autre vie. Il exhorte à la vertu pour elle-même et pour les avantages qu'elle entraîne nécessairement, avec elle par une suite naturelle.

Lorsque ses disciples et ses sectateurs le traitaient de saint, il leur disait que le saint était dans l'occident. *Si Fang Yeou ching gine* [Si Fang Yeou cheng Jen]. Tse-sse [Tseu-sse] dans le livre de la médiocrité constante ¹ en parlant de la suprême vertu dit suivant la traduction du père Noël Couplet : *Expectandum est quod adveniat ejusmodi summe sanctus vir et tum demum sperari poterit ut adeo excellens virtus illo duce ac magistro in actum prodeat atque ab hominibus opere perficiatur.* À quoi le père Couplet ajoute : *quis ille sit de quo philosophus hic loquitur, alii si placet statuunt, ego quidem sicut asseverare non ausim quod hæc profatus sit impulsu spiritus illius quo movente Sibyllæ quondam de Christo vaticinatæ sunt ita negare sic profatum esse haudquaquam sane velim.*

À quoi bon amener ici les sibylles auxquelles personne ne croit plus. Au reste le père Noël, autre jésuite ¹, ne traduit pas _{p.117} ainsi cet endroit et il fait parler Tse-sse [Tseu tse] d'une manière conditionnelle.

¹ [c.a. : *Tchong Yong.*]

Si un tel homme venait il enseignerait. Au reste cette parole attribuée à Confucius jointe à un songe dans lequel l'empereur Mim ti crut voir ce saint de l'occident le déterminèrent à envoyer dans les Indes Tsai Sing et Tsiou King qui en rapportèrent l'idole de Foe ou Che Kia.

L'on rendit à Confucius après sa mort des honneurs divins et l'empereur Tai-çu [Tai tsou], fondateur de la famille précédente, fut obligé de défendre qu'on lui élevât des statues dans les collèges parce que disait-il il ne faut pas lui rendre le même culte qu'aux autres idoles. Le père Couplet entreprend de justifier le culte de Confucius mais il s'y prend très mal. Car 1° ce ne sont point les révérences que l'on fait devant le tableau ni les cérémonies qui font regarder cette action comme un témoignage du culte qu'on lui rend mais ce sont les prières qu'on lui adresse ; c'est sur quoi les jésuites ne se laveront jamais.

Que les mahométans et les athées rendent les mêmes honneurs à Confucius qu'en doit-on conclure que les uns qui ne croient rien les regardent comme une cérémonie à laquelle il faut s'assujettir par politique, et que les autres s'y soient accoutumés contre leurs principes en faut-il conclure que les chrétiens doivent les imiter ?

Le père Couplet (p. 50) traduit d'une manière fort embarrassée un passage où Confucius parle des *esprits* et cela pour établir l'orthodoxie de ses opinions. Il est contraint d'avouer que les mots de Kouei chine [Kouei chen] sont fort équivoques mais il prétend que puisqu'on leur fait des sacrifices et qu'on leur a élevé des temples on ne peut les regarder comme des modifications du *ine* [Yin] et du *îân* [Yan], c'est-à-dire du froid et du chaud, du parfait et de l'imparfait, de la lumière et des ténèbres, ainsi que l'expliquent les commentateurs de Confucius, mais que ce sont les esprits inférieurs ministres du Chan ti [Changti] *Chanti tchichine* [Changti tche tch'en] qui gouvernent le monde au-dessous de lui et auxquels il est dit dans le *Chu-Kine* [Chou-king] que l'empereur Chune [Chouen] sacrifia : le Chan ti ou roi d'en haut, les six

¹ *Sinensis imperii Libri Classici sex, nimirum Adultorum Schola, immutabile medium, liber Sententiarum, Mencius, Filialis observantia, parvulorum Schola, e Sinico idiomate in latinum traducti a P. Francisco Noël, Societatis Jesu Missionario.* Pragæ, 1711, in-4.

esprits principaux, les esprits des fleuves, des montagnes et toute la multitude des esprits. Le père Noël traduit ce passage d'une ^{p.118} manière plus simple et qui paraît mieux liée avec le reste des opinions de Confucius. « ...*Numquid sane spiritus producentis et destruentis virtus potestas natura est insignis et admirabilis ? Vides illud in effectis et non vides (in se ipso) audis et non audis vel ita intime res penetrat ut hæc ab eo separari nequeant* ». Cet esprit qui est uni intimement à toutes choses et qui n'en peut être séparé, cet esprit qu'on ne connaît que par ses effets, cet esprit qui produit et qui détruit, n'est-il pas certainement très différent de ce que nous appelons les esprits et ne doit-on pas le prendre pour quelque chose de semblable à l'âme du monde ou à la vertu active des spinozistes ?... Aussi que conclut Confucius et son disciple ? « Quoique l'esprit soit si subtil qu'on ne puisse le voir ni l'entendre, néanmoins il est impossible de le cacher, ses effets le font connaître, de même la médiocrité constante est subtile et ouverte, elle est cachée et lumineuse ». Donc l'esprit est dans le monde ce que la vertu est dans l'homme car ce milieu immuable ne signifie autre chose. Or la vertu n'est que l'action de l'homme qui n'est pas distinguée de l'agent, donc ce que Confucius nomme *Kouei chine* [kouei chen] n'est autre chose que l'opération du monde, que le monde même en tant qu'opérant. Je sais bien que ce n'est pas une conséquence que Confucius n'ait pas entendu autre chose mais si l'on n'a pas de passage plus clair que celui-ci on ne le peut expliquer autrement.

Le passage de *tchan colao* qu'apporte le père Couplet sur cet endroit ne prouve rien car il ne s'agit pas de savoir si les Chinois admettent des esprits agissant sur les choses de ce monde mais le point essentiel est de déterminer ce qu'ils entendent par ce mot et de faire voir que dans leur opinion ce sont des êtres et des substances particulières et non des modifications de l'âme du monde.

Le deuil des Chinois était de trois ans pour les enfants à cause qu'ils avaient été allaités pendant tout ce temps, les femmes portaient de même le deuil de leurs maris mais ils [*sic*] ne le portaient que trois

mois. Le père Couplet rapporte sur quel principe était fondé cet usage. C'était comme un témoignage public de l'obéissance que les enfants devaient à leurs parents. Si le roi, disent-ils, ^{p.119} honore ses parents, ses sujets honoreront les leurs et par là ils s'accoutumeront à obéir au prince, etc. Le père Couplet a beau dire que cette politique est très conforme à la piété, quelle piété peut-il y avoir dans cette conduite qui n'a point Dieu pour objet et qui ne considère que ses propres intérêts.

Confucius en parlant du culte que rendaient aux morts Wou Wan [Wou Wang] et Tchien Kan [Tcheoon Kong] dit : *inservierunt parentibus suis mortibus suis sicut existentibus atque hæc est summa erga parentes defunctos filialis observantia*. (Ex P. Noël p. 55). Sur quoi le père Couplet observe que ces honneurs ont été extrêmement politiques dans leur origine (p. 58) : *erit quod suspiciat inventum illud tam suave continuandæ gratitudinis et observantiæ a filiis et nepotibus, quoad vivunt, erga defunctos majores suos, etenim hoc exemplo moventur admonenturque filii ad obedientiam vivis parentibus præstandam quam vident ab iisdem erga mortuos progenitores tam pie constanterque præstari ; præstantur autem vivis hæc officia longe operosius illo imprimis die qui est Natalis parentum et anni pp^{im} : plane diceres numen aliquod adorari tam singularis observantiæ reverentiæque significatio qua prostrati in terram liberi patrem suum matremque juxta sedes suas tunc consistentes adorabundi venerantur*.

Le père Couplet (p. 59) observe que Confucius ne parle que du Chan ti [Changti] ou roi d'en haut auquel on offrait deux sacrifices, l'un sur une butte ronde, l'autre dans une fosse carrée (emblème du ciel et de la terre) et de là il conclut que Confucius n'a admis qu'un principe puisqu'il ne fait mention que du Chamti. Mais 1° Chuhi [Tchou Hi], un commentateur, prétend que ce passage est défectueux ; 2° Confucius ne rapporte pas ici son sentiment mais seulement la coutume de ces deux princes ; 3° Confucius pouvait croire et il y a beaucoup d'apparence qu'il l'a cru que le ciel seul avait la vertu d'agir et que la terre était entièrement passive et recevait les changements que le ciel y produisait. En ce cas il eût dû ne faire mention que du Cham ti. Les philosophes

grecs ont dit à peu près la même chose avec leur vertu active et passive de la matière. En tout cas Confucius peut n'avoir ^{p.120} admis qu'un seul principe sans que ses sentiments en soient plus orthodoxes.

Page 67, le père Couplet dit que les Chinois distinguent entre l'homme saint et l'homme sage. Celui-là est rempli et pénétré de la lumière raisonnable du ciel dont il n'y a qu'une portion dans les autres hommes. Cette lumière n'est offusquée par aucune ténèbre et il n'est troublé par aucune passion, il est dans la souveraine perfection, il n'a plus à travailler ni à combattre ses désirs, et ses inclinations sont la loi du ciel *Tchiene tao* [t'ien tao]. Il pourrait ajouter que ces saints sont le ciel même et la souveraine raison et qu'après leur mort ils n'en sont plus distingués. C'est à peu près de même que l'idée que nous avons de Jésus-Christ et que les bramines ont de leurs dieux, et Confucius passe pour être de cette espèce avec un petit nombre d'autres. Mais le père Couplet n'a garde de faire un pareil aveu, les conséquences en seraient trop fâcheuses.

Le sage est celui dont la lumière naturelle est offusquée par les taches et les imperfections de sa nature et qui tâche par le travail de toute sa vie de se rétablir dans l'état de sa perfection originelle. Il suit *gine tao* [jen tao] la loi de l'homme, il doit combattre et travailler à parvenir ou du moins à s'approcher de l'état où le saint est naturellement.

Celui-ci, sans trouble, sans passions, sans combats, suit la raison qui l'éclaire immédiatement, dont rien ne le peut séparer, dans la jouissance de laquelle rien ne le peut troubler, en un mot il est tel que le sage des stoïciens. L'autre combat, médite, examine et après une longue attention il voit ce qu'il doit faire. La nature ou le ciel font les saints, ils naissent tels ; le travail et l'art font les sages, ils deviennent tels. Le saint est lui-même sa perfection, sa lumière, sa vertu. Je ne sais comment le père Couplet peut faire cadrer ce système avec la vraie métaphysique ou du moins celle du christianisme.

P. 71. Le père Couplet prétend excuser les divinations chinoises ou du moins les rendre un peu plus supportables. Il est vrai que Confucius et quelques autres des plus habiles semblent les assujettir aux

conjectures des saints mais qu'en conclure ? Ces ^{p.121} divinations avaient été établies par des vues de politiques afin que dans les occasions difficiles où l'on ne sait à quoi se déterminer, l'empereur ne parût pas le faire au hasard et qu'il semblât suivre l'inspiration du ciel. Au reste ces sortes de divinations n'étaient pas fondées sur les décrets d'une providence mais sur des raisons sympathiques et antipathiques qui s'accordent avec l'âme du monde.

Page 82. Les Chinois ont de tout temps fait un grand cas de la musique et de l'harmonie. Ils croyaient que la musique et les rites ou cérémonies pourraient inspirer la vertu aux hommes ou du moins affaiblir les passions en rétablissant le concert harmonique des humeurs. Aussi ils attribuent à tous leurs grands hommes l'invention d'une espèce de musique. Ils appellent *li-io* [Li Yo] les rites et la musique. Il n'y avait que l'empereur qui pût établir l'une ou l'autre. Le Ta-sou io [Ta sseu yo] ou grand maître de la musique était un magistrat du premier ordre.

P. 87. On lit ces mots de Tse sse [Tseu sse]. *Causa igitur ob quam in tanta tot rerum vicissitudine ac varietate nulla sit tamen perturbatio et pugna, hæc est, quod in rem quamlibet a cælo veluti derivata sit tenuis quædam ac limitata virtus pro sua cujusque rei exigentia quævis ac virtus, fluentis instar assidue emanentis perenni alveo rigat universa. Quod autem in hoc universo res tam diversæ simul procreentur et tam agant nec sese mutuo impediunt, hoc demum tribui debet magnæ et illimitatæ cuidam virtuti quæ velut omnium fons et radix pro cujuslibet rei facultate et exigentia tam longe lateque omnibus se indesinenter communicat ; et ita efficit ac corroborat rerum procreationes ut nihil unquam desideretur, atque hinc oritur cæli atque terræ dignitas* ¹.

Le petit-fils de Confucius qui parle ici avait comparé quelques lignes plus haut ce philosophe avec le ciel et la terre. *Fuit similis cælo et terræ et hæc quidem continet et sustentat, illud vero prout nihil non complexu suo tegit et ambit.* L'interprète même celui que le père C. a

¹ La dernière proposition, depuis *atque...* n'est pas dans la traduction du père Couplet.

choisi comme le plus orthodoxe prétend qu'il s'agit en cet endroit du ciel et de la terre matérielle. Le père Couplet ^{p.122} prétend de son côté qu'il s'agit là du Cham ti ou Souverain être. Mais *incidit in Syllam cupiens vitare Charybdim*. Car que pensera-t-on d'un homme qui met Confucius en parallèle avec le Souverain être ? Il est aisé de voir qu'il s'agit là du ciel matériel ou tout au plus de la vertu du ciel, c'est-à-dire de l'âme du monde et de l'action de la matière suivant le système des hylozoïstes.

P. 93. Il y a un fragment de chanson dans lequel on trouve les mots de *cham* (roi) *thiene* (ciel) *tchi* (de) *tsai* (estre) [chang ien tche tsai] et il prétend que ces mots de *cham thiene* ne se peuvent entendre que de Dieu, c'est-à-dire du roi du ciel. Quelle religion que celle de gens dont les philosophes sont moins orthodoxes que les poètes et où il faut prouver par ces derniers que les autres ont pu croire l'existence de Dieu.

P. 94. Le père Couplet rapporte les preuves que l'on peut donner de la croyance de l'immortalité de l'âme.

1. Le désir d'immortalité a été commun aux Chinois de même qu'aux autres hommes et l'histoire nous apprend avec quelle ardeur ils ont recherché ce prétendu breuvage qui la leur pouvait donner. Ceux qui ont eu le plus d'ardeur pour ce breuvage sont les *tao* ou sectateurs de Laokiun qui soutiennent que l'âme est mortelle. Dans cette idée ils ont raison de prolonger une vie au-delà de laquelle il n'y a plus rien pour eux. Les foïstes qui croient une autre vie n'appréhendent point tant la mort.

2. *Hujus appetitus quædam vestigia in priscis eorum libris ac monumentis extant ac tanquam dubiæ tenuesque scintillulæ hinc inde promicant ; cur has obsecro non. malimus interpretationes benigniore seu leni flatu paulatim suscitare atque accendere quam severioris ac sinistrae interpretationis silentio extinguere*. La question n'est pas de savoir quelle conduite on doit tenir à la Chine mais quels ont été les sentiments de leurs sages.

3. Aucun auteur classique n'a dit que l'âme était mortelle et que le monde était gouverné au hasard. Aucun ne dit non plus que l'âme survécût au corps ou qu'il y eût une autre vie dans laquelle on fût puni ou récompensé.

Confucius interrogé par son disciple Yu Kum si les morts conservaient le sentiment des choses de ce monde lui répond :

— Si je ^{p.123} vous dis que les morts connaissent encore je crains que les enfants qui ont de l'amour pour leurs parents morts ne se fassent mourir pour les aller joindre. Si je dis que les morts n'ont point de connaissance j'appréhende de nuire à la piété filiale et qu'il ne se trouve des enfants qui négligent de rendre les derniers devoirs à leurs parents. C'est pourquoi mon fils cessez de vous informer trop curieusement de ces choses : il y en a d'autres plus nécessaires que vous devez rechercher.

Or, dit le père Couplet, la réponse de Confucius, tout ambiguë qu'elle est, suppose l'existence au-delà de la mort ou du moins la croyance dans celui qui fait la question. On ne doute pas que les Chinois qui n'ont pas plus d'idée de l'anéantissement que de la création n'aient pensé que l'âme n'était pas plus détruite que le corps, qu'elle était seulement dissipée, mais la question est de savoir si l'âme a des sentiments après la mort, c'est-à-dire si elle continue d'être âme. Or c'est à cette question que Confucius ne veut pas répondre à cause de deux inconvénients. Le second inconvénient est suffisant pour l'empêcher de dire que l'âme cesse d'être âme à la mort. On voit bien qu'une telle proposition serait dangereuse pour la société, mais qu'y a-t-il à craindre de convenir que les âmes conservent le sentiment après la mort ? A-t-on vu des gens qu'une telle opinion ait engagés à se tuer ? Avouons donc que Confucius ne cherchait qu'une défaite pour se dispenser de répondre et qu'au fond il ne croyait pas que les âmes conservassent de la connaissance après la mort.

5. Lorsque les anciens Chinois parlent de la mort, ils se servent de ces deux expressions *çu lo* [ts'ou lo] la montée et la descente, pour marquer que l'âme montait en haut et que le corps descendait dans la

terre. Quelle preuve a-t-on que l'âme dans ce système ne fût pas corporelle et composée d'un air subtil ? En ce cas elle doit se répandre dans l'air et s'y réunir comme une goutte de pluie dans l'océan.

6. Le roi Yu se voyant en péril de mort dit à ses courtisans pour les encourager : *Sim ki ye Su kouei ye* [Cheng k'i ye sseu kouei ye]. La vie est un dépôt, la mort restitue le dépôt. Que prouve encore cette sentence ? Un athée dira la même chose. Un ^{p.124} matérialiste ? C'est-à-dire que l'on ne peut pas toujours vivre et que puisque l'on doit quitter cette vie il ne la faut pas regretter. Quand même il eût dit que notre âme est un dépôt que nous avons reçu du ciel qu'en aurait-on pu conclure ? L'âme est une portion du *Ly* ou du ciel qui va après la mort s'absorber et se réunir à son tout.

7. Les Chinois disent qu'un homme s'en est allé du monde, qu'il a dit adieu au monde, qu'il a remercié le monde, pour dire qu'il est mort. Ces expressions sont conformes aux anciennes pratiques des Chinois dont il est fait mention dans le livre des Rites. Lorsqu'un homme était mort on montait sur le haut de la maison et là les yeux au ciel et poussant des gémissements on appelait la mort à haute voix en disant *Fo*, retourner. Dans plusieurs provinces lorsqu'un homme est mort, son fils en habit de deuil et donnant des marques extérieures de douleur *viciniora loca concursant non secus ac si quærèrent fugientem animam et ad pristinam sedem corpusque exanime revocarent*. Ces façons de parler et ces cérémonies viennent d'un sentiment naturel que nous voyons même parmi nous dans les enfants ; ils regardent la mort comme un voyage, *il est en allé* disent-ils en parlant d'un homme mort. À l'égard de ces cérémonies qu'en peut-on conclure ? Elles sont si puériles que l'on ne peut appuyer dessus aucune opinion sérieuse.

8. Le père Couplet convient que Confucius interrogé sur ce que signifiaient les termes de *Kouei Chine* [kouei chen] répondit que c'était une substance aérienne ou de l'air et que les lettrés s'appuient sur cette réponse pour croire que l'âme n'est autre chose que de l'air et que par conséquent on peut dire qu'elle monte en haut, et qu'encore aujourd'hui on dit qu'un homme a perdu la respiration pour exprimer sa

mort. Les autres langues ne sont pas plus riches pour exprimer une substance séparée du corps que la chinoise *spiritus a spirando* ne signifie que le souffle ; âme vient d'*anima* et celui-ci d'*ἀνεμος* vent. *Πνευμα* en grec signifie le vent et l'esprit. *Nous* signifie la raison, l'entendement plutôt que l'âme. Le père Couplet prétend que les Chinois ne se sont pas expliqués moins clairement que les autres sur la nature de l'âme et sur sa distinction du corps en nommant cet esprit sage, p.125 prudent, intelligent, etc. Mais cela ne conclut rien car on ne doute point que les Chinois n'aient cru que ces titres qui conviennent à l'homme ne se dussent attribuer particulièrement à une certaine partie de lui-même, et cela ne prouve pas que l'âme ait une existence séparée du corps qu'elle anime.

9. Confucius dit le père Couplet *narrat spiritum postquam discessit a corpore manifestare sese diffundere odorem sui tristitia quadam affici et sui ipsius commiseratione, quod consortio corporis diuturna que consuetudine privatus sit*. C'est quelque chose que ce passage. Le père C. devrait bien nous rapporter les propres paroles du philosophe ou du moins nous indiquer les endroits de ses ouvrages dans lesquels on les pourrait trouver. Il l'a fait pour des minuties, et dans des occasions importantes il l'oublie. Sans cela on ne peut raisonner sur ce passage de Confucius qui ne paraît pas avoir trop cru les esprits. Nous ne voyons dans l'histoire chinoise aucune apparition, aucune vision. Il est néanmoins constant que tous les peuples qui ont cru des esprits (or presque tous les peuples hors les lettrés chinois les ont crus), que ceux-là dis-je ont admis des histoires touchant le retour des esprits. Les Chinois et Confucius lui-même dit que les esprits ne se rendent sensibles que par leurs effets (en suivant la traduction du père Couplet qui est vicieuse).

10. *Mengtse narrat subtilissimum quid esse quo a brutis animantibus differat homo*. Mais que conclure de ce terme *subtilissimum quid*, il n'exclut point la matière et d'ailleurs ce *subtilissimum* en cet endroit paraît signifier que ce qui distingue l'homme de la bête est très peu de chose.

11. Le père Couplet observe que pour éviter tout scandale les jésuites ont évité d'employer le terme *ki* [k'i] pour exprimer l'âme raisonnable. Ce terme signifie aussi la respiration et qu'ils se servent de quelques autres que l'on trouve dans les livres classiques, *Ta ti* [Ta t'i] grande substance, par opposition à *Siao ti* [Siao t'i] petite substance qu'ils nomment aussi le *brillant ordre du ciel*, la *claire vertu*. Le terme de *chine* [chen] qui marque un esprit séparé du corps ne se donne qu'aux anges *Lim Sim* [Sin Sin] et *Lim hoene* [Sin houen] *rationalis anima seu intelligens*, *Hoene kio* ^{p.126} [Houen kio] *anima sensitiva*, *Seng Hoen* [cheng houen] *anima vivens seu vegetans*.

12. *In libro Ye kim* [Yi King] *legitur portionem hominis eam quæ nobilior sit, cælum semper intueri, et in hoc ferri tanquam centrum suum, eam vero, quæ ignobilior sit, consortem sibi terram spectare*. Si l'on ne veut pas s'aveugler on ne peut conclure de ce passage autre chose sinon que les anciens Chinois croyaient que l'âme après la mort se réunissait au ciel clair dont elle faisait partie de même que le corps se joignait à la terre.

13. Dans le *Xu king* [Chou-king] l'empereur Puom kem [P'an keng] parlant à ses courtisans, leur dit *quo pacto justissimas iras effugiam atavi mei cujus anima in cælo nunc degit* ¹.

14. Le père Couplet rapporte un miracle arrivé en faveur de Cheu cum [Tcheou kong] frère de Vou vane [Wou Wang], fondateur de la dynastie de Cheu [Tcheou] *et ne fortuiter hæc contigisse putes una cum ipso Cheu cum sua mox serenitas cælo et tranquillitas terris restituta est*. Ce Cheu s'était dévoué pendant la maladie de son frère. *Oblato suppliciter libello vitam suam patris, avi atavique manibus, qui supremo cælorum imperatori assistebant lubens devovit*. Dans la suite son frère étant mort il devint tuteur de son neveu. Mais les grands l'ayant traversé dans son administration il aima mieux se retirer que de causer du trouble dans l'État. Au bout de deux ans, comme si le ciel eut entrepris sa défense, on vit des tonnerres affreux, des ouragans qui ravageaient l'empire. Le neveu

¹ Dans notre thèse principale *La Chine et la formation de l'esprit philosophique*, p. 155, nous avons montré que ce texte est une correction du reviseur de Paris.

de Cheucum étant alors tombé sur la requête de son oncle l'alla requérir et par là ramena la tranquillité dans la Chine. La perfection des Chinois était bien plus à cœur au Souverain Être que celle des Juifs, car il n'a jamais puni leurs fautes les plus graves d'une manière aussi éclatante et aussi surnaturelle qu'il fit en cette occasion un peu d'ingratitude.

@

CERTITUDE DE L'HISTOIRE CHINOISE ¹ [autographe]

@

Hist. Sinic.

Certitude

p.127 Ce que les écrivains chinois appellent incertitude en parlant de leur histoire ne regarde point :

1. Les temps postérieurs à l'an Koung ho car depuis cette année les lettrés n'ont nul doute ni sur la suite des règnes ni sur leur durée, ni sur la date des événements importants.

2. Il ne s'agit point dans cette incertitude de révoquer en doute l'histoire des empereurs Yao, Chun et ceux des 3 familles.

Les difficultés roulent sur le nombre des années du règne de Vou-Vang [Wou Wang], sur les notes cycliques qui conviennent à certaines années des règnes, sur la date de l'éclipse de Tchong-cang [Tchong K'ang]. On dispute sur les deux règnes que Sse mat siene [Sseu-ma Ts'ien] place entre Tai kia et Tchong tang [Tch'eng T'ang]. On dispute non de la certitude de certains événements mais de celle de la date de ces événements à quelles années faut-il les rapporter ?

Les Chinois trouveraient absurde d'employer ces incertitudes comme une preuve que ces rois dont parlent leurs livres n'ont point existé.

Les Chinois qui croient que l'on ne peut déterminer la chronologie des temps antérieurs à Yao ne croient pas pour cela que Fou hi, Hoan ti et Chin nong n'ont pas existé et quoique Sou tze [Sou tseu] par exemple dise que Confucius a commencé son *Chou-king* au temps d'Yao à cause que les temps antérieurs sont p.128 peu assurés, ce n'est pas à dire qu'il ait nié l'existence des rois antérieurs. Cet écrivain qui vivait sous les derniers Sounes [Song] suppose l'existence de Fou hi, de Hoang ti et de Chin nong.

¹ Obs. Astr. A B² 1 (155, 8,18). *Mémoire de M. Fréret, Recueil II.*

L'histoire chinoise est dans le cas de toutes les autres qui ont leurs difficultés et dont les premiers temps sont peu assurés.

@

Remarques de M. FRÉRET sur la lettre du père de MAILLA du 23 mai 1735 ¹

@

p.129 Chronologie des Annales.

Son opposition avec toutes [*sic*] les systèmes de la chronologie juive.

Incompatible absolument avec celle du texte hébreu.

Difficulté de la concilier même avec celle des Septante, parce qu'elle remonte nécessairement jusqu'à Fo hi.

Il est donc nécessaire d'examiner la chronologie chinoise et ses fondements dans un esprit de critique et avec la disposition de ne se rendre qu'à des preuves solides.

La chronologie hébraïque est établie non seulement sur des livres extrêmement anciens mais nous savons que ces livres sont quelque supposition que l'on veuille hasarder au moins du temps de David et de Salomon. Le Pentateuque est entre les mains des Samaritains. Or ces Samaritains sont établis en Judée dès le huitième siècle avant J.-C.

¹ Obs. Astr. A B¹ 10 (150-3,2).

FRÉRET au père GAUBIL ¹
[minute autographe]

@

À Paris ce 1^{er} novembre 1736

p.130 Je reçois M. R. P. les savantes et obligeantes lettres de V. R. de l'année 1735 avec un éclaircissement sur les cycles sexagénaires des lunaisons et des observations sur ma dissertation par rapport au point dont vous n'aviez point parlé dans vos lettres de l'an 1734 ou dont vous ne croyez pas avoir parlé suffisamment ². Votre lettre est accompagnée d'un long et savant écrit du R. P. de Mailla mais qui sur beaucoup d'articles ne contient que ce que j'avais déjà vu dans sa préface historique de la traduction des annales, préface qui m'a été envoyée de Lyon par ses ordres et que j'ai lue avec beaucoup de profit. J'y aurais pourtant souhaité un peu plus de critique et moins de prévention pour l'opinion du Tribunal, opinion qui n'aura d'autorité dans ce pays-ci qu'autant que nous serons convaincus de la force des raisons sur lesquelles il se sera déterminé. J'aurais peut-être désiré qu'en rapportant les anciennes observations astronomiques il eût distingué les circonstances rapportées dans les auteurs originaux de celles qui ont dû accompagner ces mêmes observations si les phénomènes dont il s'agit sont ceux que le calcul des astronomes postérieurs trouve à telle ou à telle année.

Il soutient de même contre votre sentiment qu'il combat formellement la réalité de l'observation de la conjonction des p.131 planètes sous Tchuene Hio [Tchouan Hiu] et il prétend l'avoir trouvée par son calcul à la même année que M. Kirch mais il n'apporte aucune raison qui m'empêche de rester dans votre sentiment. Il fallait montrer sur quelle autorité se fondaient les premiers qui ont parlé de ce fait que

¹ Obs. Astr. A B¹ 10 (150-2,5). *Ibid.* première minute de cette lettre 150-2,5.

² On trouve à l'Obs. Astr. plusieurs lettres du père Gaubil datées de 1735 : 19 août (150-2,20), sans quantième 1735 (150-2,21¹) 9 novembre (150-2,3) et une *Réponse à ce que la dissertation rapporte d'une période de 742 mois lunaires* (150-2,21²).

l'on ne trouve dans aucun des écrivains antérieurs. Il prétend pourtant qu'elle se trouve dans le texte même de Sse mat siene et non dans la glose. Ce fait mérite d'être examiné avec soin M. R. P.

Les observations du R. P. de Mailla sur ma dissertation regardent presque les mêmes endroits que vous aviez déjà relevés et sur lesquels vous serez je crois satisfait par ce que je dis dans mes lettres de l'année précédente. C'est assez pour moi que le fond et la méthode de ma Dissertation ne vous aient pas paru vicieux. Je ne la regardais que comme un canevas propre à recevoir des corrections qui en pourraient changer totalement le détail ; aussi si vous y prenez garde tous ces détails ne sont-ils avancés que comme des opinions ou des doutes et non comme des assertions.

Je ne vous envoie encore cette année-ci rien du père Fouquet. Il m'a fait dire qu'il travaillait à me répondre, mais je ne sais par quelle fatalité il m'est plus facile de recevoir des nouvelles de Péking que de Rome...

J'ai vu mon Révérend Père, avec quelque chagrin, que les notes cycliques des lunaisons ne remontent point au-delà des Hanes et de l'an 104 avant Jésus-Christ. Car quoique vous m'appreniez que les notes cycliques ne s'ajoutent point aux lunes intercalaires, il me semble que quelque ancienne date où la note cyclique de la lune et celle du jour se trouverait marquée au quantième d'une lunaison déterminée dans quelque année connue nous aurait donné : 1° le nombre des lunaisons régulières écoulées depuis cette date jusqu'à une autre époque connue ; 2° le nombre des jours ou du moins des cycles de jours et de l'excédent des cycles complets. Or il me semblait qu'en combinant ces deux choses on aurait trouvé le nombre de lunaisons qui auraient donné un tel excédent au-delà des cycles complets et conséquemment le nombre des lunaisons intercalées qui serait celui que donnerait ce nombre de jours au-delà des lunes comprises dans les cycles des lunaisons. Par ce ^{p.132} que vous m'apprenez je vois que cette méthode ne peut avoir lieu que pour le temps écoulé depuis cette année 104. Cependant je croirais qu'elle ne devrait pas être négligée et qu'elle pourrait servir à faire connaître la pratique que l'on a suivi dans

les divers temps pour les intercalations du calendrier chinois et si l'on s'est toujours conformé à la règle astronomique.

2° J'ai déjà répondu dans ma lettre de 1735 à ce que vous me mandiez M. R. P. par la vôtre de 1734, au sujet de la période de 742 lunaisons que je supposais égale au cycle de 60 ans. Vous ajoutez de nouvelles remarques sur cet article, ce qui m'oblige de vous en parler encore. 1° Vous vous plaigniez dans votre lettre précédente que l'on ne voyait pas assez l'usage que je voulais en faire ; je vous ai répondu là-dessus mais je vois par votre seconde lettre que s'il y avait de l'obscurité ce n'a pas été pour vous et que vous m'avez parfaitement compris.

2° Vous avouez que cette période peut fournir un dénouement ingénieux pour rendre raison du reculement du *Sine niene* [Sin nien] de l'année civile des Chinois dans l'année solaire, mais vous ajoutez que ce reculement est venu de l'omission d'une intercalation extraordinaire prescrite probablement par l'empereur Yao ou par les premiers auteurs de l'ancien calendrier. Vous ajoutez encore que cette omission n'a eu lieu que dans une partie de la Chine et qu'il y a eu des royaumes ou provinces dans lesquelles le *Sine niene* conservait la place où il avait été fixé d'abord et cela par le moyen de l'intercalation extraordinaire.

On ne peut s'empêcher M. R. P. d'adopter cette conjecture que vous proposez, sans cela il ne serait pas possible de rendre raison de la différence qui se trouve entre les divers calendriers suivis en même temps en différents endroits de la Chine. Me sera-t-il permis cependant de faire sur votre conjecture une remarque qui ne change rien au fond. Vous croyez que la cause de la différence vient de ce que l'on a omis une intercalation prescrite par Yao. Cela ne me paraît pas probable. Il faudrait que l'omission eût été faite par les astronomes impériaux, car c'est dans le calendrier impérial que le reculement arrivait. Peut-on présumer que toutes ou presque toutes les familles impériales eussent successivement ^{p.133} négligé une ordonnance d'Yao, dont la mémoire a toujours été sacrée à la Chine. Ne serait-il pas plus probable que cette intercalation extraordinaire fût le fruit des observations des astronomes postérieurs et que le Tribunal impérial attaché de tout temps aux

anciens usages et ne croyant pas s'en pouvoir écarter sans crime eussent [*sic*] refusé de l'adopter tandis que les astronomes de quelques autres royaumes particuliers étaient moins scrupuleux et ajoutaient l'intercalation extraordinaire qui ramenait le *Sine niene* au point de l'année solaire auquel elle avait été attachée d'abord.

Peut-être aussi que les familles impériales qui se succédèrent les unes aux autres à peu près dans l'intervalle nécessaire pour produire ce reculement du *Sine niene* d'une lunaison entière n'étaient pas fâchées de ce changement du signe céleste auquel répondait le *Sine niene*. Peut-être le regardait-on comme une espèce d'approbation donnée par le ciel même au changement arrivé dans l'empire. Ce raisonnement me paraît assez conforme aux principes de l'astronomie divinatoire des Chinois et à leurs opinions sur la révolution des éléments considérés en tant que présidant par leur influence ou par leur vertu aux familles successives. De là le changement de couleur des drapeaux de l'empire sous chaque famille, etc. Je me contente M. R. P. de vous indiquer des choses que vous avez vues dans l'histoire chinoise. Au fond tout ceci ne sont que de simples soupçons qui ne valent pas trop la peine d'être approfondis et le changement que je propose à votre réflexion en laisse subsister le fond et l'application importante que vous en faites pour rendre raison de la variété des calendriers.

Vous me promettez de me faire honneur de ce qui peut être à moi dans cette conjecture. Quand même je serais plus sensible à cet [*sic*] espèce de petite gloire que je ne le suis, je n'aurais là-dessus M. R. P., aucune inquiétude et je vous crois beaucoup plus disposé à faire des largesses de votre bien qu'à vous approprier la moindre partie de celui des autres, mais au fond le droit que je puis avoir là-dessus ne vaudrait pas la peine d'être revendiqué. Il me suffit que vous jugiez la vue que j'ai eu de quelque utilité, je n'en désire pas davantage.

Je passe à vos autres remarques sur la période de ^{p.134} 742 lunaisons. Vous m'apprenez 1° que les astronomes ni les chronologistes chinois n'ont fait mention en aucun endroit d'une semblable période ; 2° qu'ils ont supposé que le cycle de 60 ans contenait précisément 60 révolutions

solaires chacune de 365 jours 6 heures. Permettez-moi de vous répondre tout au long sur cet article, au hasard de répéter une partie des choses que j'ai déjà dites dans ma lettre précédente. C'est un article qu'il faut éclaircir s'il est possible afin de n'avoir plus à y revenir.

Je n'ai nullement prétendu M. R. P. que cette période de 742 lunaisons eût été établie comme une période astronomique propre à ajuster les révolutions du Soleil et de la Lune puisqu'il s'en faut 3° 15' 15" que les révolutions des deux astres ne se réunissent ; j'ai seulement voulu dire :

1° que les cycles de 60 années lunaires avec les intercalations ordinaires ou de 60 années chinoises de l'usage civil devaient contenir 742 lunaisons pour que la différence des révolutions des deux luminaires fût la moindre qu'il était possible et pour que les quatre points cardinaux s'écartassent aussi le moins qu'il était possible des lunes de l'année civile auxquelles elles avaient été fixées par les auteurs du calendrier.

2° que les cycles de 60 ans ou de 742 lunaisons étant plus courts de 3 jours 7 heures environ que 60 révolutions solaire, au bout d'un certain nombre de cycles de 60 années chinoises la somme des différences de chaque cycle a dû faire remonter ou reculer dans l'année solaire le commencement de l'année civile et que les lunes fixées aux quatre points cardinaux ont dû précéder ces mêmes points d'abord d'une et ensuite de plusieurs lunaisons.

3° que ce précès du *Sine niene* et des lunes de l'année chinoise étant une chose constante, on devait conclure de l'existence de l'effet l'existence de la cause nécessaire de cet effet, et que par une seconde conséquence également nécessaire on avait une démonstration chronologique de l'ancienneté du calendrier chinois et de l'époque de son établissement. Il me semble M. R. P. que c'est là non seulement ce que j'ai voulu établir mais encore tout ce que l'on peut conclure de mes expressions. Si je ne me suis pas ^{p.135} exprimé avec assez de netteté, c'est une faute à laquelle il faudra remédier dans les éclaircissements que je compte donner sur cette même matière de la chronologie

chinoise en conséquence des instructions que vous m'avez bien voulu donner. J'espère cependant que vous jugerez cette faute digne de quelque indulgence si vous voulez bien réfléchir aux bornes étroites d'une demi-heure de lecture qui sont prescrites aux dissertations destinées aux assemblées publiques, à la nouveauté, à l'étendue et à la nature des matières que j'avais à traiter.

Mon objet était de démontrer l'antiquité du calendrier et conséquemment celle de la chronologie chinoise, mais en même temps je voulais prouver que les temps historiques de la nation chinoise ne remontaient point au-delà du siècle d'Abraham, siècle dans lequel il est constant par le témoignage formel de l'Écriture qu'il y avait déjà plusieurs grandes monarchies. Pour concilier ces deux objets et mettre ma preuve à l'abri de toute chicane, j'ai adopté la chronologie de la Vulgate qui est presque la seule que l'on suive (quoique je sois en mon particulier d'un autre sentiment) et j'ai choisi les moindres durées possibles. C'est pour cela que j'ai supposé 1° qu'il n'y avait eu qu'un reculement de 3 lunaisons ; 2° que les 1.620 ans que demandait au moins ce reculement devaient se compter de l'an 104 qui est celui de la réforme du calendrier, et de là j'ai conclu que le commencement des Hia était au moins de l'an 1724, et ne pouvait être postérieur à cette année. C'était gagner beaucoup que d'obliger les adversaires de l'antiquité chinoise d'accorder ce point et je ne crois pas qu'ils puissent le refuser.

Comme il ne s'agissait que de rendre ma démonstration sensible, j'ai supposé un recès de trois lunaisons seulement parce qu'il était démontré qu'il avait été du moins de cette quantité. Je soupçonnais bien qu'il avait été plus considérable mais les annales chinoises des pères Martini et Couplet ne m'en donnant pas la preuve formelle c'eût été une discussion qui eût embarrassé l'exposition du fait. Je pensais bien encore que le changement authentique fait dans le lieu du *Sine niene* par l'ordonnance impériale ne s'étant pas fait précisément dans le temps auquel il était arrivé, mais seulement lorsque le changement de famille ou quelque autre ^{p.136} considération politique en avait fourni le prétexte, l'intervalle d'un changement du calendrier à l'autre n'avait pas

toujours été le même. Mais c'était là un détail où l'étendue de ma dissertation ne me permettait pas d'entrer ; d'ailleurs il me manquait bien des connaissances dont vous me fournissez la plus grande partie M. R. P., dans vos savantes remarques et dont je tacherai de profiter...

Vous aurez vu M. R. P. dans ma lettre précédente que j'adopte purement et simplement votre détermination du commencement de Vou-Vang à l'an 1110. Supposé comme il n'y a guère lieu d'en douter après ce que vous en dites, que du temps de ce prince le commencement de l'année civile précédât de deux lunaisons ou de 59 jours le lieu de l'année solaire auquel il avait été placé par l'empereur Yao ce précès demande suivant les tables exactes (car il s'agit ici non des hypothèses mais du mouvement vrai ou apparent) près de 1.080 ans chinois. Ces 1.080 ans ajoutés à l'an 1110 donnent l'an 2190 avant J.-C. pour le temps de l'établissement du calendrier, ce qui s'accorde avec la chronologie du *Tsou chou* augmentée d'un cycle que je soupçonne avoir été omis dans les différentes durées des règnes pour les raisons que j'explique plus au long dans ma lettre et ce qui cadre parfaitement avec le calcul de M. Cassini pour l'éclipse de Tchongcang, éclipse qui donne l'an 2205 pour le premier du règne de Yao.

Vous voyez M. R. P. que je ne tenais guère à la chronologie proposée dans ma dissertation et que, même avant d'avoir vu vos nouvelles observations au sujet de l'éclipse de Tchongcang, je m'étais déjà rapproché de votre sentiment. Ces observations me seront cependant très utiles parce qu'elles vous ont donné occasion d'éclaircir bien des choses et de m'en apprendre plusieurs que j'ignorais.

Le calcul de M. Cassini qui m'a donné pour l'an 2007 une éclipse de Soleil qui a tous les caractères de celle que rapporte le *Chou-king* et qui a été assez considérable pour être aperçue de tout le monde ne me laisse plus aucun doute sur la réalité de l'éclipse dont parle ce livre, mais si on n'avait eu qu'une éclipse horizontale de moins d'un doigt je ne sais si vos raisons auraient dissipé mes scrupules. Je vous avouerai même que j'ai encore ^{p.137} quelque peine à digérer une guerre entreprise pour châtier la négligence de deux astronomes.

Le R. P. de Mailla dit dans sa lettre que ces deux astronomes qui étaient du parti du rebelle avaient le gouvernement de deux provinces et que l'empereur légitime prit le prétexte de leur négligence pour leur déclarer la guerre, sans que le rebelle avec lequel il gardait beaucoup de mesures osât venir à leur secours. Mais ce détail qui n'est point dans le *Chou-king* est-il bien assuré ? N'a-t-il point été imaginé après coup pour sauver une absurdité dont il paraît que ceux qui rapportent ce détail n'ont pas été moins blessés que moi. Le même père de Mailla traduisant cet endroit du *Chou-king* fait dire au général Ine en parlant de l'éclipse : *les petits mandarins en sont troublés et les peuples faute d'en avoir été avertis en sont épouvantés*. Supposé sa traduction exacte, vous voyez mon R. P. que je n'avais pas eu tort de dire que l'éclipse dont parle le *Chou-king* devait avoir été une éclipse assez considérable *pour effrayer* le peuple ; celle de l'an 2007 était de près de 9 doigts et le fort de l'éclipse arriva à 8 h 16' à Gane Hiene et à 8 h 38' à Cai fon fou [K'ai fong fou] selon votre détermination de la longitude de ces lieux, au lieu que celle de l'an 2155 fut horizontale et de moins d'un doigt, c'est-à-dire une éclipse presque invisible.

Le père de Mailla maltraite extrêmement le *Tsou chou* dans sa lettre. À l'en croire c'est un livre très méprisé et très méprisable, composé au plus tôt sous les Hanes, et que son style même convainc de nouveauté. Ce Père ne me paraît pas avoir examiné le *Tsou chou* en lui-même et il me semble qu'en portant ce jugement rigoureux il n'a fait que suivre la décision du Tribunal pour lequel il montre un respect peut-être un peu trop grand, ainsi, jusqu'à l'examen en forme que je vous exhorte à en faire M. R. P., car cet article devient très important pour la chronologie chinoise, je me tiendrai à l'idée que vous me donnez du *Tsou chou* dans votre Histoire de l'astronomie et dans votre notice. Quand même le reste de l'ouvrage serait rempli d'absurdités comme le prétend le R. P. de Mailla (sans cependant en donner aucune preuve) cela ne fait rien à un chapitre qui contient un abrégé de chronologie conforme ^{p.138} à ce que l'on croyait communément de son

temps et qu'il pouvait avoir copié ou extrait de livres qui étaient alors communs à la Chine.

Le père de Mailla ajoute que la chronologie du *Tsou chou* ou Tchou chu depuis l'époque Congho [Kong ho] ou depuis l'an 841 avant l'ère chrétienne est absolument la même que celle de Sse mat siene (si elle en était différente ne regarderait-il pas cela comme une preuve de sa fausseté) mais, ajoute-t-il, on doit conclure de là que le *Tsou chou* est postérieur à Sse mat siene. Je vous avoue que je ne vois pas trop la nécessité d'une telle conséquence, il ne s'agit pas ici d'une découverte faite par Sse mat siene et d'une chose ignorée jusqu'à lui, encore a-t-on bien des exemples que des choses ou découvertes ou imaginées par des écrivains avaient déjà été connues ou pensées par d'autres écrivains antérieurs. La chronologie de Sse mat siene est le résultat des mémoires historiques rassemblés sous les Hanes. Cette chronologie ne remonte pas au delà de l'époque Congho parce que les mémoires antérieurs avaient péri au temps de la persécution ou n'avaient pas encore été découverts. Elle est extrêmement exacte et certaine pour la durée totale, vous l'avez démontré M. R. P., donc les mémoires consultés par Sse mat siene étaient authentiques.

Avant la persécution tous les mémoires dont Sse mat siene n'a pu voir qu'une partie subsistaient et il était facile de les consulter. Supposons que l'on eût dressé alors une chronologie sur ces mémoires elle se trouverait nécessairement la même que celle de Sse mat siene pour les temps postérieurs à l'époque Cong Ho par conséquent elle serait dans le même cas que celle du *Tsou chou* et on ne s'aviserait pas de vouloir la rendre suspecte à cause de cette seule conformité.

La chronologie du *Tsou chou* est une de ces chronologies composées dans un temps où tous les anciens mémoires subsistaient encore et où il était facile de les consulter. Pour s'assurer de son exactitude il faut la comparer avec celle de Sse mat siene composée certainement sur ceux de ces mémoires échappés à l'incendie des livres et juger de la certitude des dates antérieures à l'époque Cong Ho dans le *Tsou chou* par celle des dates postérieures à cette p.139 même époque. Ces

dernières sont conformes à celles de Sse mat siene établies sur les mémoires authentiques. Donc, à moins qu'il n'y ait des preuves du contraire on doit présumer que les dates du *Tsou chou* antérieures à cette même époque Congho étaient aussi conformes aux mémoires authentiques. Donc la chronologie du *Tsou chou* doit être regardée comme ce qu'il y a maintenant de plus authentique à la Chine pour l'ancienne histoire. Cette conséquence deviendra absolument certaine, si l'on ajoute à cette présomption les raisons que j'ai détaillées dans ma lettre précédente.

Je ne sais si je dois entrer dans ce détail avec le R. P. de Mailla. Je crois voir qu'il a pris son parti sur toutes ces matières et ses occupations ne lui permettraient pas peut-être de ramener ses anciennes opinions à un nouvel examen. D'ailleurs, mon R. P., je ne sais pourquoi sans avoir jamais eu l'honneur de vous voir, sans vous connaître que par vos lettres, je me sens à mon aise avec vous plus qu'avec qui que ce soit au monde et je ne crains point de vous proposer jusqu'à mes soupçons littéraires. Si mes vues ont quelque chose de bon vous les perfectionnerez ; si elles n'ont point de fondement vous les condamnez et les raisons par lesquelles vous le ferez me procureront de nouvelles connaissances. Je vous avais envoyé par exemple dans ma dernière lettre une divination au sujet d'un endroit du fragment du *Ouay ki* [Wai Ki] envoyé en France par le père Parrenin. J'avais supposé que la constellation Kouey [Kouei] dont il y est parlé était la 23^e de votre table, vous m'apprenez que c'est la 15^e et par là vous renversez tout mon édifice. Voilà les méprises où l'on nous jette nous autres pauvres Européens avec des mots chinois écrits sans accents ; je vous ai déjà parlé de cet inconvénient dans ma lettre précédente. Vous rirez sans doute de voir la peine inutile que je me suis donnée à ce sujet mais j'espère que vous aurez la bonté de me garder le secret ¹.

¹ Le père Gaubil répondit l'année suivante (7 octobre 1737) : « Je vous garderai le secret sur votre Kouey. Consolez-vous, j'ai vu ici des méprises d'une autre conséquence dans des missionnaires qui étudient le chinois » (Obs. Astr. 150-2,3⁴).

Vous me renvoyez souvent M. R. P. aux textes que vous p.140 indiquez, vous me marquez que nous avons ici tels et tels livres chinois, le *Tso tchouene* [Tso tchouan] par exemple, le dictionnaire *Eull Ya*, etc. ; en vérité mon Révérend Père vous ne connaissez guère mon ignorance. Ma lettre précédente vous aura déjà désabusé lorsque vous recevrez celle-ci. Je ne sais rien sur la Chine que ce que j'en ai lu dans vos ouvrages et dans ceux des missionnaires et si j'ai maintenant quelques connaissances un peu exactes sur certains articles, c'est à vos seules instructions que je les dois. Les longs écrits que j'ai reçus de Canton et de Macao contenaient des opinions dont la singularité et souvent même l'absurdité me révoltait, mais je croyais pouvoir compter sur la certitude de certains faits qu'ils rapportaient comme constants et sur l'exactitude des passages qu'ils me citaient. Je sens maintenant que ma confiance était mal fondée. Ainsi sans vous M. R. P. et sans les instructions que vous voulez bien me donner, voyez ce que serait mon érudition chinoise. Au reste cet aveu ne coûte rien à mon amour-propre. Nous ne sommes pas comptables de l'étendue de nos connaissances quand les moyens d'en acquérir nous ont manqué ; nous ne le sommes que de l'usage que nous avons fait de celles que nous avons et à cet égard je dois être content de moi puisque vous avez vu que je méritais d'être mieux instruit. La bonté avec laquelle vous le faites me fait voir que ma méthode de chercher la vérité ne vous a pas semblé défectueuse. Vous voyez, M. R. P., comme l'amour-propre sait mettre tout à profit.

Ce que vous me mandez des écrits que vous envoyez en France me révolte contre la disposition actuelle du public. Jamais le goût de la nation n'a été si frivole ! Il ne faut plus maintenant que des brochures, encore les veut-on libertines ou du moins satiriques. Que d'excellentes choses demeurent enfouies, car elles le sont M. R. P. Tous les gens de lettres ne sont pas aussi communicatifs que vous et d'ailleurs on regarde les ouvrages d'un autre, comme une espèce de dépôt duquel on ne doit pas disposer. Je le sens par moi même. L'extrait étendu que j'ai fait de votre notice et de la préface historique du R. P. de Mailla n'est point sorti de mes mains et je ne le communiquerai à

personne. Je compte pourtant que vous me permettrez d'en faire usage en vous ^{p.141} citant dans une nouvelle dissertation que j'espère donner à l'Académie sur la chronologie chinoise, mais pour laquelle je crois devoir attendre la réponse à ma lettre précédente que j'espère recevoir l'année prochaine.

On m'a dit que vous aviez à la Chine la facilité de faire copier tout promptement et exactement au moyen du papier transparent même par des Chinois qui n'entendent ni la langue ni les caractères. Si cela était, vous pourriez me faire avoir les différents écrits dont vous me parlez dans vos lettres et dont je vous donne la notice dans ma lettre précédente. J'en ferais la dépense avec plaisir et je remettrais l'argent à qui vous voudriez m'indiquer. Vous ne devez faire aucune façon là-dessus M. R. P. je sais quelle est la situation des missionnaires.

La mort de M. le duc Dantin va faire un changement dans notre Académie. Nous allons rentrer dans le département de M. le comte de Maurepas, ce serait une occasion favorable d'envoyer quelque chose à l'Académie des inscriptions. Il en aurait connaissance et ce serait un moyen d'entrer en matière et de lui faire sentir quels secours on pourrait tirer des missionnaires pour les sciences. J'ai des amis auprès de lui qui appuieraient, mais il leur faut un prétexte. Je ne perd point de vue le projet de vous associer à l'Académie de la seule manière dont vous le pouvez être étant hors du royaume. Mais il faut être sûr que cela vous convienne. Permettez-moi M. R. P. de vous rappeler ici ce que je vous dis dans ma dernière au sujet des graines, des plantes, fruits etc. Mais songez à ne les point envoyer dans des bouteilles comme on fait ordinairement. Cet air enfermé fermente et agit sur les graines en sorte qu'elles ne sont plus en état de germer. C'est une expérience que l'on a faite en Hollande et en France. Je vous prierai encore que ces graines me soient adressées ou que du moins il y en ait un envoi pour moi en particulier avec les noms et la désignation de leur genre. C'est une faveur à laquelle je serai extrêmement sensible.

@

FRÉRET au père DE MAILLA ¹

@

À Paris ce 1^{er} novembre 1736

p.142 J'ai lu avec un grand plaisir et un grand profit votre savante et obligeante lettre du 23 mai 1735, et je vous rends des grâces infinies de la bonté avec laquelle vous avez bien voulu examiner le détail de ma dissertation. Je ne l'ai jamais regardée que comme un moyen d'obtenir de plus amples et de plus exactes connaissances au sujet de la chronologie chinoise. La déclaration que j'en faisais dans cette même dissertation était sincère et le succès que j'en pouvais attendre a passé de bien loin toutes mes espérances. Ainsi loin d'avoir eu quelque peine de voir mes opinions attaquées par des raisons solides et même plusieurs d'entre elles absolument détruites, je ne puis que me féliciter d'une démarche dont les suites me sont si avantageuses puisqu'elles me procurent des connaissances dont j'étais privé.

Une partie de vos savantes remarques ne m'étaient plus nécessaires pour reconnaître les erreurs où m'avaient jeté les mémoires de vos Pères de Canton, mais ces remarques contiennent des éclaircissements si importants pour l'érudition chinoise que je ne les ai pas lues avec moins de profit que si j'en avais eu encore besoin pour sortir de mon erreur. Ces mémoires de vos Pères de Canton m'étaient je vous l'avouerai très suspects dans le temps même que je les employais, soit parce qu'ils étaient peu concordants entre eux, soit parce qu'ils supposaient ou du moins insinuaient plusieurs des principes des figuristes ; mais dans le dessein où j'étais d'exciter vos Pères de Péking à éclaircir la matière, je crus que le petit scandale auquel ces principes donneraient lieu serait un bon moyen p.143 d'animer leur zèle. Ce petit artifice m'a trop bien réussi pour que je puisse m'en repentir.

¹ Obs. Astr. A B¹ 10 (150-3,6¹). Une autre minute autographe de la même lettre se trouve dans le même dépôt : (150-3,5).

La communication de votre préface historique m'avait mis au fait d'une infinité de choses également importantes et curieuses au sujet de l'histoire littéraire des annales chinoises et des différentes parties qui les composent. L'éclaircissement que vous ajoutez dans cette lettre sur l'ouvrage de Lopi [Lo Pi] m'a instruit de plusieurs choses que j'ignorais sur les ouvrages des *tao-sse* [Tao sseu], mais cette connaissance redouble encore le désir que j'aurais de voir une notice plus détaillée des *Kings* ou livres sacrés de cette secte, du temps dans lequel ils ont paru, de celui dans lequel on prétend qu'ils ont été composés et des principaux commentaires qui en ont été donnés. Il serait peut-être bon d'y joindre aussi une notice un peu détaillée des ouvrages que l'on publia sous les Hanes comme des livres anciens et qui ne furent point reconnus come authentiques. Par quelques passages des écrits du R. P. Fouquet que j'ai vus, il me semble qu'il se sert beaucoup de ces sortes de livres. Il est important de mettre les Européens au fait là-dessus et de prévenir l'impression que pourraient faire les ouvrages que le père Fouquet a composés et qu'il promet de publier. Il faut montrer d'avance que les difficultés contre l'histoire et la chronologie chinoises fondées sur de semblables auteurs n'ont pas plus de force qu'en auraient contre la certitude de l'histoire de France des difficultés tirées de nos vieux romans de chevalerie.

Vous attaquez vivement M. R. P. l'autorité du *Tsou chou* dans votre lettre. Celui dont j'emploie la chronologie après le R. P. Gaubil est le *Tsou chou ki niene* [Tchou chou Ki nien]. Ainsi ce que vous rapportez du *Mou tiene tse tchuene* [Mou t'ien tseu tchouan], autre *Tsou chou* ou *tsou chu*, ne prouve rien contre le *ki niene* [Ki nien], mais en accordant que ce *ki niene* contient des fables et des absurdités dans les détails des récits historiques, cela ne fait rien à la chronologie contenue dans le dernier chapitre. Il ne s'agit ici que de regarder le témoignage de l'auteur du *ki niene* comme celui d'un homme qui rapporte les opinions communément reçues de son temps. Or la suite chronologique des empereurs chinois et la durée de leurs règnes était alors une chose sue de tout le monde ^{p.144} et qu'il trouvait partout. Si nous avons d'autres

ouvrages antérieurs aux Hanes qui donnassent cette chronologie, si du moins Sse mat siene [Seu-ma Ts'ien] avait trouvé dans les mémoires historiques sauvés de l'incendie des livres de quoi la déterminer depuis Hoang ti ou du moins depuis Yao jusqu'à son temps, on pourrait, en cas d'opposition entre eux, se servir de ces considérations générales sur le caractère de l'auteur du *ki niene* comme d'une présomption qui nous déterminerait à lui préférer le sentiment de Sse mat siene et l'autorité des mémoires qu'il aurait eu entre les mains.

Mais nous ne sommes point dans ce cas-là. Sse mat siene ne trouva rien dans ses mémoires qui pût remonter avec certitude au-delà de l'époque Cong ho ou de l'an 841 avant J.-C. Les passages de Confucius, de Tso kieou ming, de Mengtse et des autres écrivains antérieurs par lesquels on peut déterminer l'intervalle de Yao à Vou vang ne donnent que des à peu près exprimant seulement des nombres entiers et marquant qu'ils négligent d'exprimer des fractions (mille ans et plus, cinq cents et plus). D'ailleurs il est équivoque si les intervalles comprennent les deux extrêmes ou s'ils les excluent. Par exemple Mengtze compte mille ans et plus entre Chune et Ven Vang et cinq cents ans et plus entre Confucius et Vou Vang, fils de Ven vang ; ces deux intervalles qui font 1.500 ans et plus doivent-ils se compter en remontant de l'an 551, naissance de Confucius, à la naissance de Vou Vang vers l'an 1051, et de là à la naissance de Chune vers l'an 2051 et plus ? Ou doit-on les compter du temps auquel Confucius florissait c'est-à-dire de l'an 500 ?

C'est avec ces intervalles que nous devons comparer la chronologie du *Tsou chou ki niene*, c'est par le rapport qu'elle aura avec ces sommes d'années que nous jugerons de sa certitude. Supposons que les mille ans et plus de l'intervalle de Chune à Ven Vang commencent à l'association que l'empereur Yao fit de Chune et finissent avec le règne de Ven Vang sur le roi de Lou qui fut suivi du règne de son fils Vou Vang sur toute la Chine. Ce dernier règne ayant commencé l'an 1122 au plus tôt, les mille ans et plus remonteront jusqu'à l'an 2200 au plus et comprendront le règne de Chune soit avec Yao, soit seul, soit avec Yu.

p.145 La chronologie du *Tsou chou* déterminée non par les sommes totales ou par les durées particulières qui sont manifestement altérées mais par les notes cycliques qu'il marque en plusieurs endroits, met le commencement de Yao à l'an 2205 avant J.-Christ, le commencement de Chune seul à l'an 2105 ; donnant 28 ans à la durée de son association avec Yao, elle aura commencé l'an 2133 ; ôtant de cette année l'an 1122 première du règne de Vou vang la mort de Vene Vang arrivée l'an 1123 sera postérieure de 1.010 ans, ou de mille ans et plus à l'association de Chune ou au commencement de son règne.

Si l'on place avec le *Tong kiene kang mou* [tong Kien Kang mou] le commencement d'Yao à l'an 2357 avant J.-C., l'association de Chune sera de l'an 2285 et l'intervalle de là à la mort de Vene Vang sera de 1.143 ans au lieu qu'il n'était que de mille ans et une fraction selon Mengtze.

La différence de la chronologie du *Tsou chou* et celle du Tribunal pour le commencement du règne d'Yao sera donc de 152 ans, différence de 2357 et de 2205.

L'éclipse observée dans la constellation Fang sous le règne de Tchong kang et marquée dans le *Chou-king* doit servir à décider la question et à déterminer entre ces deux calculs. Les astronomes chinois en ont trouvé une au jour qui répond au 12 octobre de l'an 2155 avant J.-C., au premier jour de la dernière lune d'automne et le Soleil étant non dans la constellation Fang comme le dit le *Chou-king*, mais très proche de cette constellation. Le Soleil était au premier degré de Libra, ce qui peut former une difficulté parce que la dernière lune de l'automne est celle dans le cours de laquelle le Soleil entre dans le signe du Scorpion, ce qui ne put arriver que 30 jours après l'éclipse et par conséquent dans la lune suivante. Il faudrait supposer que cette année fut intercalaire et qu'il y eut deux neuvièmes lunes ; en ce cas la lune de l'éclipse serait la première. Une nouvelle observation importante est que l'éclipse calculée fut une éclipse horizontale de moins d'un doigt et par conséquent très peu considérable, ce qui est formellement opposé au détail du *Tsou king* qui suppose que cette

éclipse qui n'avait ^{p.146} point été prédite étant aperçue par les petits mandarins et par le peuple, elle causa une espèce d'épouvante.

L'année 2115 est celle qui convient avec la chronologie du *Tong kiene cang mou*, mais quelque chose que l'on veuille dire, cette éclipse n'a point les caractères de celle du *Chou-king*, soit pour la grandeur et la sensibilité de l'éclipse, soit pour le lieu du Soleil dans l'écliptique et pour sa situation dans la constellation Fang. Ces raisons m'ont fait douter longtemps que cette éclipse pût être celle du *Chou-king*, et elles m'ont engagé à prier M. Cassini de vouloir bien calculer dans les années du règne de Tchong cang selon le *Tsou chou*. Il a eu la bonté de le faire et il a trouvé pour l'an 2007 avant J.-C. au 23 octobre une autre éclipse de Soleil qui a dans la précision astronomique tous les caractères de celle du *Chou-king*. Elle fut très considérable et de neuf doigts ou des trois quarts du disque du Soleil en sorte que l'observation fut très sensible. Le milieu de l'éclipse arriva à 8 h 26 minutes du matin au lieu de la résidence de l'empereur. Le Soleil était alors au 15^e degré de Libra en sorte que dans le cours de cette lune le Soleil passa dans le signe du Scorpion. Par rapport aux constellations étoilées, il était alors à deux degrés seulement d'Antarès ou du cœur du Scorpion et par conséquent dans la constellation Fang, car vous m'apprenez M. R. P. que le nom de Fang désignait au temps de Confucius les étoiles de la tête et du cœur du Scorpion.

Cette éclipse postérieure de 148 ans à celle de l'an 2155 convenant mieux aux circonstances de celle du *Chou-king* peut-être regardée comme une preuve que c'est à cette année 2007 qu'a commencé le règne de Tchong cang et en cela elle déciderait en faveur de la chronologie du *Tsou chou*.

À l'égard de la conformité que l'on trouve entre la chronologie de ce livre et celle de Sse mat siene elle ne prouve point que le *Tsou chou* soit postérieur à Sse mat siene ni que ce soit une copie de cet historien. Les fragments et les ouvrages antérieurs à la destruction des anciens livres qui ont été conservés nous montrent qu'avant les Tsines et sous les Tcheou l'étude de la chronologie avait été cultivée, que l'on avait

soit des ^{p.147} histoires générales soit des abrégés chronologiques. Supposons qu'un de ces abrégés ou une de ces histoires générales eût été sauvée par quelque hasard et qu'elle eût été découverte depuis Sse mat siene, je vous demande M. R. P. si vous croyez que la chronologie de cet ouvrage serait nécessairement différente de celle de Sse mat siene. Cet historien qui avait travaillé avec beaucoup de soin et suivant les règles de la plus sévère critique n'avait pas voulu remonter au-delà de l'époque Cong Ho, parce que ses mémoires ne lui fournissaient aucune date précise au-delà de cette époque. Et la certitude de ses mémoires est constatée par la comparaison de sa chronologie soit avec les éclipses qu'il rapporte et qu'il n'était nullement en état de calculer par la fausseté des hypothèses astronomiques reçues alors, soit avec les notes cycliques des jours de quelques lunaisons dont la place dans l'année chinoise est connue de même que la note cyclique de ces années. Deux mesures prises avec soin quoiqu'en différents temps de la même distance doivent se trouver conformes si elles sont exactes, et s'il s'agit de la mesure d'un intervalle chronologique, comme cette mesure est déterminée par la nature même, la conformité doit être parfaite. Le raisonnement du Tribunal au sujet de la chronologie du *Tsou chou* est donc absolument faux et il fallait conclure précisément le contraire, savoir qu'il faut porter le même jugement de la partie de cette chronologie antérieure à l'époque Cong Ho que de la partie postérieure à cette époque, et que la conformité de cette partie avec la chronologie démontrée vraie de Sse mat siene doit faire regarder la partie antérieure comme ce que nous aurions de plus exact et de plus certain s'il ne s'était pas glissé des fautes dans les nombres des durées particulières. Mais comme au moyen des notes cycliques marquées à plusieurs années (notes dans lesquelles les erreurs de copistes ne peuvent se glisser facilement à cause que les caractères en sont moins semblables les uns aux autres que ceux des chiffres) il n'était pas impossible de corriger les fautes de copistes, c'était à cela que ceux du Tribunal auraient dû s'attacher. C'est là M. R. P. ce que j'ai taché de faire et je crois y avoir réussi.

[Le reste de la lettre est emprunté à une copie] ¹.

p.148 Je ne suivrai point votre lettre en détail sur les autres articles. Je passe condamnation en général sur tout ce que j'avais dit contre la réalité des règnes antérieurs à Yao dans la Chine ; j'ignorais alors que Confucius en eût parlé. Je reconnais même qu'au temps de ce prince la Chine était un empire puissant et très policé dans lequel les arts étaient déjà portés à une assez grande perfection, mais ce sera là pour moi une nouvelle raison de suivre la chronologie du *Tsou chou* suivant laquelle Yao se trouvera contemporain d'Abraham dont la vocation est indubitablement de l'an 2157 avant J.-C. Car ce n'est pas sur les temps postérieurs à cette époque que tombent les variétés de la chronologie des Hébreux. À l'égard des temps antérieurs à cette vocation, je suis pleinement convaincu en mon particulier qu'il faut préférer la chronologie du texte consulté par les Septante, la même à peu près que celle de Joseph et du texte samaritain ; mais je ne sais si cette chronologie plus étendue sera encore suffisante pour qu'une seule famille qui avait traversé l'Asie entière et avait été s'établir très loin de la Chaldée, ait eu le temps de remplir ce pays, de tomber dans la barbarie et d'en sortir de nouveau pour porter les arts au point où ils étaient au temps de l'empereur Yao. L'époque de ce passage doit être au plus tôt celle de la naissance de Phaleg sous lequel l'écriture place le partage des descendants de Noé en diverses nations. Je sais que plusieurs personnes ne trouvent point de difficulté à la chose, mais pour moi, plus j'examine ce qui est arrivé dans les autres pays, et moins elle me paraît possible ; je vous avouerai même que c'est là ce qui m'a toujours fait pencher à diminuer l'antiquité de la chronologie chinoise et à préférer, toutes choses d'ailleurs égales, les hypothèses qui diminuent cette antiquité ² : Songez s'il vous p.149 plaît, mon R. P., que de Phaleg

¹ Obs. Astr. A B¹ 10 (150-3-13).

² Fréret avait d'abord écrit dans sa première minute (150-3-5²), mais il a rayé ce passage :

« J'ai bien un soupçon sur la chronologie des temps antérieurs à Abraham dans l'Écriture, mais c'est un soupçon qu'on peut tout au plus dire à l'oreille et que l'on n'oserait imprimer. C'est que l'Écriture ne déterminant cet intervalle que par des générations, il n'est pas sûr que l'énumération soit complète et qu'elle n'en ait pas omis

à Abraham il n'y a que cinq générations, savoir celle de Reu, de Ségor, de Machor, de Tharé et d'Abraham, en sorte que de la naissance de Phaleg à la vocation d'Abraham l'intervalle est de 276 ans selon le texte hébreu, 616 selon le texte samaritain et de 720 selon le ms. hébreu des Septante et de Joseph. Supposé la vocation d'Abraham l'an 2157 avant J.-C. ce qui est mon sentiment et ce qui est la date la plus ancienne que l'on puisse donner à cet événement, la naissance de Phaleg tombera suivant les Hébreux à l'an 2433 avant J.-C. selon les Samaritains à l'an 2773, selon les Septante à l'an 2877.

Selon la chronologie du *Tong Kiene Cang mou* le commencement de Fou hi est de l'an 3332 avant J.-C., celui de Hoangti de l'an 2698 et celui de l'empereur Yao de l'an 2357. Il est clair que selon aucun système de chronologie la date de Fou hi ne peut subsister avec l'histoire de Moïse puisque l'année du commencement de ce prince, 3332, précède de 455 ans la naissance de Phaleg selon les Septante, la date du commencement de Hoangti en 2698 n'est postérieure que d'un peu plus d'une génération ou de 179 ans à la naissance de Phaleg, ce qui n'est pas suffisant pour le passage de la colonie chinoise des plaines de Sennaar à l'extrémité de l'Orient et pour la multiplication de cette colonie qui formait déjà une nation nombreuse au temps de Hoang ti. Suivant les listes de Ssematsien, Yao était seulement à la 4^e génération depuis Hoang ti. Confucius suppose que Chinnong et Fou hi ont régné successivement à la Chine avant Hoang ti, en quoi il est suivi par l'auteur du *Tsotchouene* [Tso tchouan]. Fou hi est donc le 6^e en remontant suivant l'ordre des générations au-dessus d'Yao. Si le p.150 commencement de ce prince est de l'an 2357, comme ces générations

plusieurs. Les mots de père et de fils dans la langue hébraïque sont équivoques et signifient aussi ancêtre et descendant et d'ailleurs en comparant les deux différentes généalogies de Jésus-Christ dans le Nouveau Testament on trouve quinze ou seize degrés de plus dans l'une que dans l'autre, et il est absolument impossible que cette différence qui fait plus de 500 ans puisse avoir lieu dans deux branches collatérales d'une même famille, il faut de nécessité qu'il y ait des générations omises d'un côté. Cette omission n'est d'aucune importance car supposant la double signification du mot hébreu ben pour fils et pour descendant on dira fort bien pour montrer que Louis XV descend de Hugues Capet qu'il est fils ou descendant de Louis XIV, celui-ci de Henri IV, Henri IV de St Louis et St Louis de Hugues Capet, mais comme je l'ai dit ce n'est là qu'un soupçon qu'il y aurait même quelque danger à proposer tout haut et qui ne manquera pas de révolter les théologiens ».

ou ces règnes ont une durée considérable, vous voyez qu'il faudra faire régner Fou hi sur la Chine avant la naissance de Phaleg et avant la dispersion arrivée pendant sa vie ; la difficulté diminuera en plaçant le commencement d'Yao avec le *Tsou chou* à l'an 2205. Alors le commencement d'Hoang ti sera de l'an 2455. Hoang foumi [Houang fou-mi] donne 230 ans de règne à ces deux princes. Le *Tong kiene Cang mou* leur en donne 255. Le règne de Fou hi aurait donc commencé l'an 2685 ou même 2710 avant J.-C. Plaçant la naissance de Phaleg avec les Septante à l'an 2877 le commencement de Fou hi sera postérieur de 167 ans ou de plus d'une génération entière ; mais si l'on met avec les annales le commencement d'Yao à l'an 2357, l'époque de Fou hi se trouvera de l'an 2875 suivant la durée des règnes exprimée dans ces annales, et, rejetant comme fabuleux les 7 rois dont Confucius ne parle pas, le commencement de Fou hi ne sera postérieur que de deux ans à la naissance de Phaleg, ce qu'il n'est pas facile de concevoir.

J'ai rendu votre préface après en avoir tiré une copie que je garde pour mon instruction particulière et que je n'ai communiquée ni ne communiquerai à personne, à moins que je n'en aie des ordres de votre part. Un de vos Pères croit que l'ouvrage aurait besoin d'être refondu. Ce n'est nullement mon opinion. L'ouvrage cesserait d'être une traduction, et en passant par des mains européennes il serait étrangement défiguré. Si dans le corps de l'histoire le style avait besoin d'être retouché, ce que je ne crois pourtant en aucune façon, il faudrait que ce fût par un homme au fait des mœurs et des coutumes chinoises et qui ne voulut pas habiller les Chinois à la française. La mort de M. le duc d'Antin par laquelle M. le comte de Maurepas devient le maître de l'imprimerie royale rendra peut-être l'impression de votre histoire à cette imprimerie plus praticable, j'écrirai encore là-dessus au R. P. Morand quoiqu'il n'ait fait aucune réponse à ma dernière lettre. C'est à vos Pères à faire quelques démarches afin de persuader à ce ministre que l'impression d'un ouvrage aussi important lui pourrait faire beaucoup d'honneur.

Je compte, mon R. P., sur la continuation de vos bontés. Si ^{p.151} les scrupules qui me restent vous paraissent mal fondés il vous sera facile de les dissiper en continuant à m'instruire des choses que j'ignore ou dont je n'ai pas des connaissances assez exactes. La liberté que je prends mon R. P. et que vous me permettez de prendre dans la suite de vous proposer mes difficultés ne diminue rien de la docilité avec laquelle je reçois vos instructions. Il est permis de faire quelques efforts pour défendre une opinion que l'on a embrassée surtout dans des matières qui n'étant pas susceptibles de démonstration laissent un certain degré de probabilité à chacun des deux sentiments opposés.

J'ai l'honneur d'être, mon R. P., avec le plus profond respect et la plus parfaite reconnaissance, etc.

@

FRÉRET au père GAUBIL ¹
[Minute autographe]

Ce 8 août 1737

Mon R. P.

p.152 J'ai reçu les différentes lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire : savoir celle du 19 octobre, celle du 29 ² contenant 20 pages in-folio, les éclaircissements que vous avez joints sur la manière de dresser des tables pour trouver les jours des cycles répondant aux jours de l'année julienne et la manière de se servir de ces tables.

Le calcul des jours d'un espace de 73 ans chinois du *Tso chouene* [Tso tchouan].

Sur la date du jour Y tcheou [Yi tcheou] de la 1^e année du règne de Taïkia.

Sur les notes cycliques apposées dans le *Tsou chou* à l'éclipse du *Chou-king* et sur celles des différents astronomes, etc.

Sur les latitudes et longitudes des villes de Kotouan et de Holin en Tartarie.

Je passe à votre lettre M. R. P. et je commence par vous rendre de très vives et très sincères actions de grâces de toutes les choses importantes dont m'instruisent vos lettres auxquelles je dois, aussi bien qu'aux mémoires dont vous m'avez procuré la communication, le peu que je sais maintenant sur cette matière, et ce peu est p.153 bien considérable si on le compare avec ce que je savais et ce que peuvent nous apprendre les mémoires publiés jusqu'à présent, si l'on en excepte votre histoire de l'astronomie chinoise. Vous me promettez la communication des diverses pièces qui sont entre les mains du père Souciet et c'est un nouveau bienfait dont je sens tout le prix et dont je compte tirer un grand profit.

¹ Obs. Astr. A B¹ 10 (150-2-2).

² *Ibid.* A B¹ 10 (150-2-24²). Il y a en outre dans le même dépôt une lettre du même Père à Fréret datée du 10 mai 1736, mais c'est seulement un court billet annonçant l'envoi de différents livres chinois [A B¹ (150-2,3)].

J'attends avec grande impatience ce que vous me promettez sur le *Tsou chou* ainsi que la traduction du *Chou-king* et la notice des livres chinois échappés à l'incendie ainsi que le détail du passage de Hoaynantze. Je verrai avec plaisir la traduction du *Chi-king* mais quelque soit ma curiosité sur cet article c'est à moi à attendre une faveur que je recevrai toujours comme une pure grâce.

J'ai lu avec une extrême satisfaction ce que le père Régis m'a envoyé ; c'est là un ouvrage bien fait, la connaissance quoique très imparfaite que j'ai du système dont il veut détruire les fondements sans le réfuter en forme m'a fait sentir dans ces deux dissertations un art qui échapperait peut-être au commun des lecteurs quoiqu'il fût sans doute sur leur esprit tout l'effet qu'il s'est proposé. Cet ouvrage du père Régis, avec la traduction du *King*, la dissertation sur les sectes, la traduction du *Chi-king* et celle du *Chou-king* serait j'en suis sûr très bien reçue du public. Peut-être cette publication aurait-elle été plus utile et plus agréable que celle de la nouvelle histoire de la Chine qui ne peut rien apprendre aux gens de lettres et qui ne donne presque aux gens du monde que ce qu'ils avaient dans des livres communs.

Je ne reçois aucune nouvelle du père Fouquet. Je vois qu'il craint de donner trop de publicité à ses opinions mais comme on vous l'a mandé il les débite en particulier à des auditeurs dont il effraye l'imagination par la citation de quelques textes de chinois et par le spectacle de caractères qu'ils croient tirés du grimoire. Je sais ce détail d'original par le rapport d'un de mes amis revenu de Rome depuis peu et qui était très infatué de ce système ¹. Par _{p.154} ce moyen ce Père ne laisse pas de se faire des partisans et trouve le secret de n'avoir point de contradicteurs et de là il est à craindre qu'il ne résulte dans l'esprit de la plus grande partie non que son système est raisonnable mais que l'histoire et la chronologie chinoise sont des choses supposées, que les livres de cette nation ne

¹ Des témoignages concordants, celui de Montesquieu et celui du président de Brosses qui au cours de leur voyage en Italie eurent l'occasion de voir l'ancien père Fouquet, prouvent que Fouquet par ses airs de mystère tendait à faire croire que les livres anciens de la Chine étaient des livres dont le sens caché ne pouvait être compris que des initiés. (Cf. notre thèse principale *La Chine et la formation de l'esprit philosophique*, p. 173 et 253).

méritent aucune croyance et que l'érudition chinoise est une chose absolument vaine.

Le père Castel dont vous me parlez est sans doute un homme de beaucoup d'esprit au sens que l'on donne en France à ce mot. Il est doué surtout d'une forte et vigoureuse imagination, mais comme la Providence observe toujours dans la dispensation des dons qu'elle nous fait les lois d'une sorte de compensation, je ne sais s'il n'aurait pas reçu une partie de son jugement en imagination. Ceux que cette Providence a le plus favorisés sont ce me semble ceux en qui les différentes facultés de l'esprit gardent entre elles un certain équilibre qui les rend plus propres à l'usage pour lequel elles nous sont données. Vous êtes en vérité bien bon mon R. P. de faire tant d'attention à ce que je vous avais mandé sur la forme de votre livre. Elle ne m'a pas empêché d'en sentir tout le mérite. Je vous parlais d'une délicatesse outrée qui n'est pas mon sentiment. Plût à Dieu que tous les livres que je suis obligé de consulter ne fussent pas autrement faits que les vôtres.

Vous avez vu par ma lettre de l'an passé que je m'étais trop flatté lorsque j'avais cru que l'Académie vous enverrait ses mémoires. J'en ai été honteux et j'ai cru que c'était à moi à réparer la faute qu'elle commettait. Ce que j'ai fait en cette occasion est la moindre chose que je pouvais faire pour reconnaître vos bontés pour moi. Si vous vouliez même me prouver que vous les continuez vous me marqueriez avec confiance quels sont ou les livres ou les curiosités d'Europe qui pourraient vous faire plaisir. Je ferais ce que je pourrais et je verrais si je serais plus heureux pour engager d'autres à faire le reste.

p.155 Mais si vous me voulez obliger pleinement et ne me point ôter la liberté de m'adresser à vous, vous trouverez bon que je vous rembourse des frais auxquels pourraient aller les commissions dont je prendrai la liberté de vous charger.

Je vous parlais l'an passé de la facilité que l'on m'avait dit être à la Chine de faire copier au papier transparent de l'écriture européenne par des Chinois qui n'entendent ni la langue ni les caractères. Je crois en avoir vu des preuves dans la copie que m'a envoyée le père Régis. Vous

pourriez sans perdre un temps précieux à copier ce que vous voudrez bien m'envoyer vous servir de ce moyen et me marquer ce qu'il en aura coûté.

Si comme je n'en doute point la nouvelle carte de la Chine et celle de la Tartarie sont gravées à la Chine et publiques, vous m'obligeriez de m'en envoyer un exemplaire ou une copie aux mêmes conditions que les copies des mss. Mais il faudrait que ces cartes fussent sur plusieurs feuilles séparées et sur du papier un peu fort. Car des cartes et plans chinois que j'ai reçus il y a quelques années de Canton sont sur du papier si faible qu'il est presque impossible de le coller avec notre colle de farine. Si les Chinois ont une autre colle vous me feriez plaisir de me l'apprendre avec la manière de l'employer. Nous avons ici beaucoup d'encre de la Chine mais elle n'est propre que pour laver et n'est pas assez noire pour écrire ou pour tirer des lignes à la plume, et comme je m'en sers quelquefois lorsque je dresse des cartes sur les itinéraires anciens et modernes pour mon usage, quelques morceaux de celle dont vous vous servez pour écrire et qui est plus noire que la nôtre me seraient d'un grand usage.

Je ferai mon possible auprès de M. le comte de Maurepas. J'ai déjà rendu compte de vos lettres à un ami particulier de M. le Comte afin que dans les conversations particulières il en fasse l'usage qu'il croira convenable.

Quand aux lettres de correspondance, lorsque je vous proposai la chose je croyais que l'Académie des sciences avait envoyé de pareilles lettres au père Parrenin, mais j'ai appris qu'elle ne l'a point fait. À l'égard de cette Académie il peut y avoir un obstacle qui n'a pas lieu chez nous. Elle a demandé un règlement par ^{p.156} lequel les réguliers ne peuvent plus être honoraires mais seulement associés libres : par là ils sont exclus des places de présidents et de vice-présidents qu'ils remplissaient. Je parle à un homme dont je connais la sagesse et par conséquent je parle avec une pleine confiance et liberté. Vos Pères de Paris ont cru que c'était contre eux que ce règlement avait été fait et peut-être le ton que le R. P. Gouye ¹ avait pris lorsqu'il avait rempli ces

¹ Le père Gaubil répondit l'année suivante à Fréret :

places dans l'Académie avait-il fait désirer le règlement. L'habitude de régenter donne souvent aux gens les plus doux et les plus modestes au fond un certain ton d'autorité que les hommes d'un âge mûr ont peine à supporter ; je sais ce que je leur en ai ouï dire à eux-mêmes. En conséquence de l'opinion de vos Pères les journalistes de Trévoux et surtout le père Castel déclarèrent à l'Académie des sciences une guerre ouverte ¹ et ne perdirent aucune occasion de l'attaquer dans tous leurs journaux. La chose fut si vive que l'Académie en porta ses plaintes au duc du Mayne et au cardinal de Fleury. Dans ces circonstances vos Pères se voyant réduits aux simples places d'associés libres n'auraient peut-être pas trouvé bon que le père Parrenin eût accepté une simple correspondance. Pour nous mon R. P. nous ne sommes pas dans ce cas. Quoique nous n'ayons actuellement aucun de vos Pères parmi nous, nous n'avons fait aucun règlement pour leur fermer la porte et s'il se trouvait une place vacante et quelqu'un de vos Pères dont les amis s'y prissent comme il faut, je ne vois pas pourquoi la Compagnie ne le choisirait point. Il y a même plus : comme l'usage s'est introduit depuis quelques années de faire des correspondants *honoraires*, il n'y a point de doute ^{p.157} qu'on ne se crût obligé de joindre ce dernier titre à celui de correspondant donné à un homme qui s'il était ici ne pourrait entrer dans l'Académie que sur le pied d'honoraire. Mais comme je vous l'ai déjà écrit il me faudrait avoir quelque chose de vous que je pusse communiquer à l'Académie, après quoi je proposerais la correspondance et porterais parole pour vous que vous les accepteriez avec des sentiments dont la Compagnie aurait lieu d'être satisfaite. Mais je ne ferais cette demande qu'après m'être assuré de la Compagnie et de la disposition de vos supérieurs. Le premier article ne serait pas le plus difficile.

« J'ai connu le feu père Gouye, il avait effectivement un peu de ce que vous dites, mais j'ai de la peine à croire qu'un corps composé de gens aussi sages que celui de l'Académie eût pris cela pour un des motifs de son règlement. On n'est jamais excusable de s'en prendre à tout un corps de ce qui n'est que d'un particulier. » (Obs. Astr. A B¹ 10 (150-2-33).)

¹ Le père Gaubil porte cette appréciation sur le père Castel :

« J'ai été au noviciat avec ce Père à Toulouse en 1705. Depuis j'ai eu occasion de connaître ce qu'il peut ; et l'idée qui m'en résulte est qu'il fait beaucoup, qu'il a de

Quand à ce que vous dites de la difficulté de fournir votre contingent ¹, vous n'avez pas mon R. P. une idée juste du titre de correspondant. Il n'oblige à rien. Vous feriez part à la Compagnie de ce que vous trouveriez dans vos études de relatif au genre de nos travaux, histoire, monuments anciens, cachets, sceaux, inscriptions, habillements, meubles, instruments de guerre, des arts etc., géographie, chronologie, ce qui concerne les colonies, les conquêtes, les voyages des anciens Chinois dans l'occident, dans la Tartarie, de simples extraits, la traduction d'un passage, la copie figurée d'un vase ancien, d'une idole etc. tout serait de mise chez nous et serait bien reçu. Que la forme ne vous embarrasse point, ce qui pourra s'imprimer en entier le sera, ce qui ne pourrait faire une dissertation complète entrerait dans la partie historique où comme vous aurez vu par nos mémoires on donne aux choses toute l'étendue nécessaire. L'Académie recevra avec plaisir ce que vous lui enverrez et ne le recevra pas comme le paiement d'une dette mais comme un présent. Je vois qu'il y a ici bien des choses de vous qui restent enfouies parce qu'elles ne peuvent être publiées que ^{p.158} dans un ouvrage en forme et qu'il faut alors attendre le bon plaisir des libraires. Si ce que je désire pouvait avoir lieu toutes ces choses entreraient dans nos mémoires et y tiendraient une place honorable. Je vous avoue que cette association me tient au cœur et je crois que vous vous en apercevrez.

Après ce détail je viens aux articles scientifiques :

1° J'ai trouvé dans l'écrit du père Régis ² que j'avais eu raison de soupçonner que l'*Y King* était un reste des anciens caractères qui

l'esprit, mais qu'il n'a pas peut-être eu assez d'attention à prévenir ou les jalousies ou les murmures ou les plaintes de plusieurs savants. »

¹ Dans le *post scriptum* de sa lettre du 29 octobre 1736 le père Gaubil avait déjà répondu à ce sujet à Fréret :

« Je ne suis pas en état de fournir ma quote part. En cas d'association, je suis entièrement éloigné de ces honneurs et je vous supplie de ne pas penser à me les procurer. Quand même j'accepterais votre offre je devrais le faire avec l'aveu des supérieurs et des jésuites qui à Paris ont soin de nos affaires, or je ne sais si cela serait de leur goût ; comme la chose me paraît au-dessus de mes forces je n'ai garde de leur proposer ce que vous me faites l'honneur de m'écrire là-dessus. » (Obs. Astr. A B¹ 10 (150-2,24²).)

² Fréret veut parler ici de la traduction de l'*Yi-King* du père Régis. Le manuscrit de cette traduction est aux archives au service hydrographique de la Marine (dépôt des cartes et plans de la Marine) 115-XXX liasse 15. En outre la liasse 16 contient :

succédèrent aux cordes nouées et je vois que vous et vos Pères de Pékin êtes de même avis. Que pensent ceux d'entre eux qui se sont plus appliqués à l'étude grammaticale des caractères de l'idée que j'avais eu que cet[te] ancienne inscription contenait les éléments et les principes de cette écriture. La combinaison de deux espèces de traits — et — — qui entrent dans cette écriture ne pouvant être portée fort loin sans trop multiplier le nombre de ces traits, on leur substitua pour éviter la confusion ceux de l'écriture d'aujourd'hui composés de la ligne droite de la ligne courbe et du point dont les combinaisons et multiplications ont formé les 214 caractères simples ou radicaux dans lesquels les dictionnaires chinois distribués par clefs ou par racines décomposent les 70 ou 80 mille caractères ou mots de la langue écrite. Au temps de Vene Vang les *coua* de l'*Y King* n'avaient plus d'autre usage que celui de servir à une espèce de géomance. C'est le père Régis qui me ^{p.159} l'apprend ¹. Cependant on les regardait comme une chose très ancienne et à ce titre on les respectait beaucoup ².

— Extraits et notes de M. Fréret sur les commentaires du père Régis et sa traduction de l'*Y-King*.

— Miscellanea ex P. Régis versione et notis in librum *Y-King* ex concordia chronologiæ annalium sinensium cum... Excerpta ad Tartarorum expeditiones et historiam spectantia, immixtis aliis quibusdam ad sinensium chronologiam.

— Pars tertia De Critice appendicum ad librum *Y-King*.

— Appendix ad commentarios Toen et Siang dicta Hi-se (in fine : *Romam mittebat hanc tertiam operis in Y-king partem Pekino mense octobri ann. 1723*).

¹ Fréret écrit dans ses notes sur l'ouvrage du père Régis :

« Les *coua* de Fo hi ne servaient plus que d'une espèce de géomance par laquelle le peuple croyait découvrir le succès heureux ou malheureux de ses entreprises. Vene vang appliqua au gouvernement et trouva dans chaque figure un emblème du bonheur qui accompagnait un gouvernement bien réglé et des différents malheurs qui étaient la suite du violement des lois ou de la tyrannie ; non content de cela il renversa l'ordre des 64 *coua* et mit en haut ce qui avait jusqu'alors [été] au bas de la figure pour donner une image du gouvernement actuel. Les interprètes ont nommé cela *Heou tiene* le second ciel (en marge : ou second temps car ce caractère *tiene* se prend souvent en ce sens) à la différence de l'ancienne figure de Fohi qu'ils ont nommée *Siene Tiene* le premier ciel. Les missionnaires figuristes n'ont pas manqué de trouver là-dedans les deux états du monde avant et après le péché d'Adam, et tout ce qu'ils ont trouvé qui faisait allusion à un rétablissement de la vertu primitive, qui ne devait pourtant s'entendre que d'une réforme dans le gouvernement, leur a paru autant d'images du Messie et de Jésus. » (Archiv. du serv. hyd. de la Mar. 115-XXXVI Liasse 16 f. 24).

² [En marge, mais rayé ensuite]. Il m'est venu une autre idée. Les 64 *coua* ne seraient-ils point un ancien calendrier. Les traits qui sont au nombre de 384 produit de 64 x 6 seront l'année intercalaire de 13 lunes. Les jours seront distribués de 6 en 6 l'année commune de 354 n'aura que 99 *coua*. Les quatre *coua* seront les 4 saisons. Vos Pères seront en état de juger si cette idée a quelque solidité et si elle mérite d'être approfondie.

Vous trouverez dans ce paquet un ectype d'une ancienne inscription gravée sur quelques parties des ruines de l'ancienne Persépolis nommées aujourd'hui Istakre ou Tchelminâr à quatre ou cinq lieues de Chiras en Perse. Les caractères de cette inscription sont encore plus simples que ceux de l'*Y King* puisqu'ils sont formés par la répétition de la même figure, et qu'ils diffèrent seulement par la grandeur, par la situation et par le nombre de ces figures. Les anciens guèbres ou Parsis ont une écriture alphabétique et je crois avoir découvert que c'est sur cette écriture qu'a été formée dans le cinquième siècle celle des Arméniens, laquelle n'a pas une plus grande antiquité, ces peuples s'étant servis jusqu'alors de l'écriture syrienne et grecque. J'ignorais cela lorsque je fis ma dissertation sur les diverses écritures anciennes et je n'ai été conduit à le penser que par la lecture d'une histoire arménienne du cinquième siècle par un Moïse de Chevene, imprimée en Angleterre l'année dernière en arménien et en latin.

p.160 La vraie intelligence des caractères de l'ancien *Y king* étant perdue, Vou Vang s'en servit comme d'un chiffre pour débiter ses vues morales et politiques, d'autres y ont trouvé d'autres idées, et l'on y peut trouver de même tout ce que l'on voudra comme le fait bien voir la dissertation du père Régis.

Ce que je vous ai mandé de la période de 1992 n'a rapport, de même que les autres périodes persanes, qu'à des cycles ou périodes chronologiques qui n'ont qu'un simple usage historique et civil.

Dans la période égyptienne de 365 jours le premier jour du premier mois nommé Thoth fixé lors de l'établissement au lever héliaque de Sinus nommé *Sothis* en égyptien avançait d'un jour environ tous les quatre ans dans l'année solaire et ne revenait, abstraction faite du mouvement des fixes, à ce même jour du lever de *Sothis*, qu'au bout de 1.460 égyptiens égaux à 1.459 ans juliens, les deux cycles contenant également 532.900 jours. Alors on recommençait une nouvelle période ou cycle sothiaque. Comme il arriva l'an 138 de l'ère chrétienne, la période précédente avait commencé l'an 1321 avant l'ère chrétienne. Les annales égyptiennes faisaient mention d'une période

antérieure laquelle avait dû commencer l'an 2780 avant Jésus-Christ ; le détail des règnes égyptiens avec les synchronismes tant de l'histoire hébraïque que de l'ancienne histoire grecque etc. [s'accordent] ¹ a confirmé l'existence de cette période antérieure à l'an 1321. L'usage de cette période subsista en Égypte pour la religion et pour l'astronomie longtemps encore après la conquête par les Romains et ne cessa qu'avec la religion égyptienne à laquelle on l'avait liée.

Dans l'Orient ou du moins dans la Perse on employait une semblable année de 365 jours. Je ne vois pas qu'elle ait eu lieu à Babylone où du temps des successeurs d'Alexandre les astronomes dataient leurs observations par les jours de l'année lunaire et nous savons que les fameux sares de Bérose et des prêtres chaldéens n'étaient autre chose qu'une période de 223 lunaisons ou de 18 ans lunaires intercalés sept fois, laquelle comme l'a montré M. Halley (*Transact. philosop.* année 1691) ramène assez exactement les ^{p.161} éclipses semblables. Aussi lorsque Ptolémée rapporte les dates des anciennes éclipses dans la forme des années abusivement dites de Nabonassar, il a toujours grand soin d'ajouter selon les Égyptiens. Il est très probable qu'Hipparque avait réduit les dates babyloniennes tirées de Bérose à la forme de l'année égyptienne afin que les astronomes d'Alexandrie pussent facilement comparer les anciennes observations avec les leurs au moyen de l'uniformité des années. La réduction d'Hipparque avait été bien faite, le calcul des anciennes éclipses le prouve, car quelques variétés qu'il donne sur la durée, sur l'heure précise et sur la quantité de certaines éclipses, [elles] ont d'autres causes, dans l'ignorance où nous sommes de la latitude et de la longitude de Babylone, qui sont certainement fausses dans Ptolémée, dans l'imperfection des instruments employés à Babylone pour observer et pour mesurer le temps, et peut-être même dans celles de nos tables, les éléments de notre calcul astronomique n'étant pas encore parfaitement connus.

Pour ce qui est des Persans il est sûr qu'ils ont employé une année de 365 jours, les astronomes de l'Orient s'en sont toujours servis et s'en

¹ Non rayé.

servent encore mais tant que la religion et la monarchie persane ont subsisté, comme chaque jour de l'année était consacré à un ange ou génie exécuteur des ordres d'Oromasde, du Dieu suprême, du Dieu créateur, et que les génies avaient des emplois fixes pour gouverner l'univers, régler les saisons, distribuer les pluies, donner du froid, du chaud, etc. à la Terre, si l'année avait été tout-à-fait vague, les fêtes d'été seraient arrivées en hiver et vice versa. Pour obvier à cet inconvénient dans la pratique de la religion on intercalait tous les 120 ans un mois extraordinaire qui faisait une fête particulière et dont les jours n'étaient consacrés à aucun des génies. Par là les fêtes ne pouvaient s'écarter de plus d'un mois de leur saison, après quoi elles y étaient ramenées. Cette année était composée comme celle des Égyptiens de 12 mois de 30 jours avec cinq épagomènes, et ces cinq jours épagomènes de l'année persane, malgré l'intercalation d'un mois, répondaient toujours à ceux de l'année égyptienne, et cela de cette façon : au bout des premiers 120 ans on ajouta le mois intercalaire avant le premier mois de l'année suivante, ce qui ^{p.162} recula le *Nourouz* ou jour du Nouvel An d'un mois entier et le ramena au temps de son ancienne fixation, mais dans cette même année qui se trouvait de 13 mois, parce que le premier était compté deux fois, on plaça les épagomènes non à la fin du dernier mois mais après l'avant-dernier, en sorte qu'elles ne fussent éloignées que de 360 jours des épagomènes de l'année précédente, ce qui continuait pendant le second cycle de 120 ans ; à la fin de celui-ci les épagomènes remontaient à cause de la seconde intercalation d'un autre mois à la fin du dixième mois et ainsi jusqu'à ce qu'elles eussent parcouru les douze mois de l'année en les remontant et qu'elles revinssent à la fin du douzième au bout de 1.440 ans persans égaux à 1.440 ans juliens et à 1.441 ans égyptiens. Comme ce n'est pas ici une dissertation, je supprime les preuves dont le détail serait long parce qu'il y a quelques embarras dans les passages des écrivains arabes de qui nous tenons ce détail. Ils n'avaient pas toujours des idées bien nettes de ce qu'ils rapportaient d'après les anciens livres persans, mais le résultat de ces passages est constant, j'ai examiné par tous les côtés et je crois être sûr de ce que j'avance.

Le prince sous lequel finissait la période de 120 ans regardait cela comme une faveur d'Oromazde et lorsque quelque révolution ou changement un peu considérable dans l'État accompagnait le renouvellement de la période on en formait une nouvelle époque historique (sous Cyrus et sous Alexandre on établit de semblables périodes). Jezdegherdes le dernier roi de Perse sous le règne duquel il recommença une nouvelle période de 120 ans voulut aller plus loin et changer la dénomination de tous les mois et de tous les jours de l'année, mais ce nouvel établissement n'eut pas lieu, sa défaite par les Arabes fut suivie de la destruction de la monarchie et de la religion persane. Les ghèbres conservèrent pourtant leur ancienne année mais comme l'intercalation ne se pouvait faire que par l'autorité du roi et du chef de la religion ou *archimage*, et que ni l'un ni l'autre ne subsistaient plus, on ne fit plus d'intercalation et les années persanes employées par les astronomes de l'Orient devinrent de simples années égyptiennes. L'application de ces observations à l'ancienne chronologie persane demanderait bien ^{p.163} des discussions dont une lettre où il me reste encore beaucoup de choses à vous dire n'est pas susceptible. D'ailleurs je ne suis pas encore assez décidé sur tous les points de détail pour prendre un parti.

Je répondis l'an passé au sujet de la période des 60 années du cycle contenant 742 lunaisons. Je vous marquai que le nom de période n'était employé là que pour signifier cycle ou période de comput. Selon les règles du calendrier chinois les 60 ans du cycle civil ne peuvent contenir ni plus ni moins de 742 lunaisons pour être les plus cycles à 60 années solaires qu'il est possible en contenant un nombre complet de lunaisons. Il ne s'agit point de ce qu'ont dit ou n'ont pas dit les astronomes des Han. Il s'agit du fait et de la grandeur qu'ont dû avoir et qu'ont eu les années civiles à la Chine, celles du règne des empereurs, celles qui se comptaient pour les usufruits, les fermages, la durée des magistratures, etc. lesquelles commençaient et finissaient avec les lunes ou mois lunaires composées de jours entiers. Malgré la grande approximation des 60 révolutions solaires et des 142

révolutions lunaires, il y avait une différence de 3 j 19 h 57' et dans le lieu du Soleil il s'en fallait plus de 3 degrés qu'il ne fût au même point du ciel auquel avait commencé le cycle de 60 ans. Cette différence accumulée a dû faire remonter au bout d'un certain nombre de cycles la première lune du nouveau cycle dans l'année solaire de façon que le commencement de l'année civile ne sera plus tombé au *tchouki* [tchouki] auquel il avait été fixé mais au *tchouki* précédent, en sorte que supposé le lieu de la première fixation du *sine niene* [Sin nien] ou Nouvel An connu et la quantité du *precès* de ce *sine niene* dans une certaine époque il sera facile de déterminer dans la plus grande exactitude la date de cette fixation et l'on aura par là une démonstration astronomique de l'ancienneté de la chronologie et de l'établissement du calendrier chinois. Les deux éléments que j'ai supposé sont certains par l'aveu unanime des Chinois et par les monuments, donc ma conclusion est d'une certitude nécessaire. Il n'est pas question ici de savoir si les Chinois ont pensé à cela sous les Hanes pour rendre raison de ce *precès* du *sine niene*. S'ils ne l'ont pas fait je serai toujours surpris qu'une chose si ^{p.164} simple ne se soit pas présentée à leur esprit, mais cela ne m'empêchera pas de regarder cette preuve comme démonstrative pour convaincre nos Européens de l'antiquité du calendrier chinois.

Vous montrez que dès le temps d'Yao et du temps des Hanes on connaissait l'année de 365 j 1/4 et qu'on la croyait égale à la vraie durée de l'année solaire. Vous montrez que l'usage de la lune intercalaire est aussi ancien qu'Yao mais vous ne marquez rien sur la durée de la lunaison et l'on ne sait pas au juste quelles étaient les hypothèses des temps antérieurs aux Hanes. Ainsi on ne peut déterminer si ce *precès* du *sine niene* est arrivé en conséquence des hypothèses des premiers astronomes du temps de Yao ou si c'est faute d'avoir observé quelque intercalation extraordinaire ordonnée pour prévenir cet inconvénient. Vous pensez que le *precès* est venu de la négligence des astronomes postérieurs, mais comme je l'ai déjà observé dans ma lettre précédente il serait fort singulier que cette

négligence fût venue de la part des astronomes de la cour et de ceux qui étaient chargés du calendrier impérial tandis que dans quelques provinces on observait la règle prescrite par Yao. Je vous avoue que j'ai peine à digérer cela surtout que l'on n'en a aucune preuve. Il me semblerait plus probable que les astronomes impériaux se seraient tenus à la lettre du règlement primordial et que ceux des provinces auraient fait une addition en conséquence de leurs observations. Il me semblerait même qu'il faudrait dans votre opinion supposer les hommes bien avancés au temps d'Yao. Serait-ce par leurs observations faites à la Chine qu'ils auraient acquis ces connaissances ? En ce cas il faudrait supposer des observations suivies de plusieurs siècles ? et des observations faites par des hommes déjà instruits. Avaient-ils apporté [avec eux] ces notions du pays dont étaient sorties les premières colonies, mais s'ils les avaient conservées jusqu'au temps d'Yao comment avaient-ils perdu celles des événements les plus singuliers et les plus importants comme le Déluge universel, duquel on ne trouve point de mention distincte dans l'antiquité chinoise. Je reviendrai peut-être dans la suite à l'inconvénient où nous jetterait par rapport à l'histoire de Moïse, même en admettant la ^{p.165} chronologie des Septante, la trop grande antiquité que donne aux Chinois le calcul chronologique des Annales...

Vous me reprochez les corrections que je fais à la durée des règnes dans le catalogue du *Tsou chou ki niene* et vous dites qu'après cette correction ce n'est plus la chronologie du *Tsou chou* mais plutôt la mienne. À cela M. R. P. je réponds que les corrections sont de deux espèces :

1° les plus considérables sont celles qu'il faut faire pour faire cadrer les durées des règnes avec les notes cycliques apposées à certaines années de ces mêmes règnes, et je ne fais à cet égard pour le *Tsou chou* que ce que vous-même prescrivez de faire au sujet de la chronologie de Sse matsiene dans l'article de votre notice mss. qui concerne cet historien des Hanes.

Comme la somme de la durée des règnes particuliers marquée en détail dans le *Tsou chou* par les caractères des nombres n'est pas la même que celle qui est exprimée en sommes totales à la fin de chaque dynastie, de ces deux sommes différentes il y en a certainement une qui a été altérée par ceux qui ont conservé les copies ou les extraits du *Tsou chou*, peut-être même l'ont elles été toutes les deux parce que les caractères des chiffres peuvent assez facilement se confondre dans toutes les langues, qu'un chiffre mal formé ou effacé en partie ne peut se suppléer ou se corriger avec certitude, ce qui n'a pas lieu pour les notes cycliques, et c'est pour cette raison que vous-même demandez que l'on réforme les nombres de Sematsiene par les notes cycliques, non que par là vous prétendiez corriger les nombres marqués par cet historien mais seulement rétablir la somme totale de ceux qu'il avait marqués et qui avaient été altérés. Mais, dites-vous, on n'est pas sûr que les notes cycliques fussent marquées dans l'original du *Tsou chou* écrit en caractères *coteou* [Ko t'eou] et qu'elles n'aient point été ajoutées par ceux qui copièrent les premiers ce chapitre chronologique et le traduisirent en caractère *ly-tse* [li tseu]. À cela je répons :

1° que l'on n'est pas sûr non plus qu'elles ne se trouvassent point dans l'original et qu'elles aient été ajoutées dans la ^{p.166} traduction, et dans le doute la présomption la plus naturelle sera qu'elles se trouvaient dans l'original.

Mais 2° quand même on vous accorderait que ces notes cycliques ont été ajoutées en remontant de la 16^e année de Ynevang [Yen wang], ou Nanevang [Nan wang], dernier des Tcheou, elles ne l'auront été qu'en additionnant la durée des règnes successifs marqués dans ce chapitre, ainsi pour avoir cette durée telle qu'elle était marquée dans l'original du *Tsou chou* trouvé dans le tombeau il faudra que les intervalles des règnes compris entre deux notes cycliques puisse[nt] cadrer avec ces deux notes.

Ceci n'a pas besoin d'une plus longue explication et je crois que cette correction, loin de faire un changement arbitraire à la chronologie

du *Tsou chou*, est une chose absolument nécessaire pour avoir la vraie chronologie de ce livre.

La seconde correction par laquelle j'ajoute un cycle entier de 60 ans à la durée des Tcheou peut souffrir quelque difficulté, parce qu'elle n'est pas absolument nécessaire mais qu'elle est seulement possible, c'est-à-dire qu'elle ne cause aucun dérangement dans les notes cycliques ou dans le système du *Tsou chou*. Mais en cela je ne fais que suivre l'exemple que vous me donnez. Vous êtes obligé après le bonze Y Hang de réformer la durée des Tcheou dans tous les systèmes pour faire tomber la 12^e année du règne de Cang vang [K'ang wang] à l'an 1056 avant J.-C. et la 7^e de la régence de Tcheoucong [Tcheou Kong] à l'an 1098 afin de faire cadrer les notes cycliques marquées dans le *Chou-king* aux chapitres [Pi-ming](#) et Tchao-mo ; pourquoi me refuserez-vous la liberté que vous prenez ? Ces années sont déterminées par les notes cycliques des deux jours marqués par le concours des notes cycliques avec le quantième de la lune.

Il m'est indifférent que ce soit là une erreur des copistes du *Tsou chou* ou de son auteur qui a pu se tromper de même que les chronologistes postérieurs, car ce livre ne doit et ne peut être considéré que comme un témoin d'une opinion particulière suivie avant la perte des livres. Je puis et je dois même assujettir cette chronologie aux époques dont la certitude est démontrée. Si les dates résultantes des calculs du *Chou-king*, de Tso kieu ming, de ^{p.167} Mengtze et autres écrivains antérieurs se trouvaient dans le même cas j'aurais le même droit. Car il faut très certainement distinguer entre les faits dont ils parlent pour avoir été témoins ou pour les tenir de témoins contemporains : comme les dates des éclipses, soit de Tchong Cang, soit des rois postérieurs, la durée des règnes marqués dans les histoires originales, les dates de certains événements notées par les jours du cycle, etc. et les calculs chronologiques, les durées générales des dynasties, les longs intervalles entre deux hommes etc. Dans ce dernier cas 1^o ils pourraient s'être trompés, surtout ne traitant pas expressément de chronologie et ne parlant de ces durées que par



occasion et pour donner des exemples de l'application de leurs règles de morale et de politique.

2° Ils ont pu négliger une précision absolument indifférente à leur objet et qui d'ailleurs était inutile dans un temps où les chroniques originales et les suites historiques étaient entre les mains de tout le monde.

3° Il est sûr qu'ils ont négligé cette précision. Par exemple Mengtze partie seconde du Li Leou marque mille ans et plus entre Chune et Vene vang. [Vous dites dans votre notice mss. que cet intervalle se doit prendre entre la naissance de l'un et celle de l'autre, et par cette hypothèse le commencement de Yao tombera vers l'an 2262 ou 2264...] À la page 72 de votre histoire imprimée vous ne donnez cette manière d'expliquer le passage de Mengtze que comme une interprétation dont il est susceptible ; à la page 40 vous marquez simplement que Mengtze met cet intervalle de mille ans et plus entre Chune et Vene Vang. D'où je conclus que l'expression de Mengtze est équivoque et qu'il n'est pas sûr que l'intervalle ne renferme pas les deux termes. Or dans le doute il suffira pour qu'un calcul quelconque ne soit pas opposé à Mengtze qu'il puisse cadrer avec une des interprétations dont ses paroles sont susceptibles, et par là son autorité se pouvant alléguer en faveur de différents calculs, elle ne sera décisive pour aucun d'eux en particulier. Il en sera de même de la durée des Changs. Le nombre précis de 600 ans suppose des fractions négligées dans une occasion où il n'était nullement question de donner la chronologie des Changs...

p.168 Les 600 ans que Mengtze donne à la durée des Tchangs ne doivent donc pas être pris littéralement comme une durée précise mais comme un nombre approchant de la durée de cette dynastie. Dès lors il faudra déterminer par voie de raisonnement et par d'autres preuves la véritable durée des Changs. Il faudra peser et examiner ces preuves en elles-mêmes et tout ce que l'on pourra exiger c'est que l'on compte plus de 500 ans et moins de 700. C'est ainsi que la plupart des chronologistes chinois semblent avoir pris ce passage de Mengtze.

Quant à l'éclipse de Tcheng cang, celle que vous avez trouvée à l'an 2155 n'a aucun avantage sur celle de l'an 2007 calculée par M. Cassini... Vous demandez seulement dans votre dissertation imprimée page 144 *Histoire de l'astronomie*, que l'éclipse soit arrivée près de Fang et j'en suis plus près que vous. Il y a même cette différence que dans votre éclipse le Soleil était encore dans la constellation Ti qui a toujours été très distinguée de Fang, au lieu que dans la mienne le Soleil était dans la constellation Sine [Sin] qui de votre propre aveu a été jointe avec la constellation Fang sous le nom de Tachine [ta chen] et de Taho [Ta ho]. Confucius donne le nom de Ho à la constellation Fang, les étoiles de Sine sont même si voisines de celles de Fang et elles sont tellement liées avec elles qu'elles ont été jointes ensemble par presque toutes les nations.

À l'égard du calcul que vous proposez pour déterminer l'entrée du soleil dans les constellations, ce ne seront pas les principes de ce calcul que je contesterai mais la possibilité de les appliquer à la question présente. Pour le pouvoir faire, il faudrait connaître : 1° le temps précis auquel a vécu Yao ; 2° le lieu de la constellation Hiou auquel il avait mis le solstice, et ce sont là deux points également inconnus ; 3° il faudrait des tables anciennes de l'étendue des constellations. On ne peut guère nier dites-vous que sous Yao le solstice ne fut au 1^{er} degré de Hiou et pour le prouver vous citez un écrit de la fin des Hanes où l'on donne une table qui place le  de ξ et le  de Ω dans Fang pour le temps de Yao. Mais le temps de ces Hanes est de votre propre aveu celui dans lequel on a supposé d'anciens calendriers et d'anciens monuments p.169 astronomiques en conséquence des opinions que l'on avait alors sur l'astronomie et sur la chronologie. Les monuments de ce temps-là sont donc trop suspects pour pouvoir rien établir dessus.

La règle ancienne de l'astronomie au sujet de la méthode de calculer l'entrée du Soleil dans les constellations n'est point connue et quand même elle le serait le fait même sur lequel nous raisonnons, l'éclipse de Tchongcang ne suppose-t-elle pas que la règle ancienne était négligée même dans le Tribunal impérial. Avancer que l'on a calculé selon une

méthode plutôt que suivant une autre sera une supposition purement gratuite ; chacun de nous sera en droit de supposer que le Tribunal a calculé selon la méthode qui sera favorable à notre opinion et notre droit étant égal nous n'aurons aucun avantage l'un sur l'autre.

Dans ce que j'ai vu de vos traductions des anciens catalogues des étoiles fixes, je ne découvre aucune trace de quelque observation exacte sur le lieu des étoiles fixes, sur leurs distances et sur leurs situations par rapport aux points cardinaux. Le fragment du calendrier de Yu de même que celui du calendrier d'Yao ne donne le lieu des constellations qu'à quelques siècles près. Ainsi il ne peut servir à décider le point contesté entre nous qui n'est qu'une différence de 150 ans.

Quelqu'idée que l'on se forme de l'habileté d'Yao et de celle de ses astronomes, quel autre moyen pourraient-ils avoir de déterminer le lieu des constellations que celui du lever et du coucher des étoiles fixes ou de leur passage au méridien à certaines heures, moyen qui ne donne aucune précision parce qu'il reste toujours une incertitude de quelques degrés, soit faute d'instruments exacts, soit faute d'une mesure exacte du temps. Vous insinuez (lettre du 19 août 1733 page 10), que les astronomes du temps d'Yao pourraient être plus habiles que ceux des siècles suivants, et cela parce qu'étant plus voisins du temps des patriarches ils pourraient avoir conservé une partie de leurs connaissances.

Je connais ce que Joseph et les premiers écrivains chrétiens ont débité de la grande habileté d'Abraham en astronomie et ce que feu M. Cassini a dit après eux de celle des premiers ^{p.170} patriarches ¹, mais ce sont toutes choses avancées gratuitement et sans que l'on en trouve le moindre vestige dans l'Écriture où nous voyons que les descendants d'Heber et ceux de la famille d'Abraham, si attentifs à conserver les traditions de leurs ancêtres, ont ignoré pendant longtemps les principes les plus communs de l'astronomie et connaissaient si peu les mouvements lunaires qu'ils étaient obligés de

¹ *De l'origine et des progrès de l'astronomie et de son usage dans la navigation* (Mémoires de l'Académie royale des sciences depuis 1666 jusqu'à 1699, t. VIII, p. 4).

régler leurs mois lunaires sur les phases même de la Lune et sur la première apparition de cette planète.

Je suis très persuadé que les anciens Chinois ont été théistes ou adorateurs du Souverain être, et très éloignés de l'athéisme de ceux des siècles postérieurs. Quoiqu'en disent nos esprits forts, cet athéisme est un état violent pour l'esprit humain où il ne peut se maintenir que par un effort continu et dans lequel il ne s'est mis que par le désir de se délivrer du joug des lois naturelles ou tout au plus par un abus du raisonnement philosophique. Blessé des absurdités de détail dont les hommes avaient chargé ce fond du système religieux, ils n'ont pas su distinguer ce fond des détails étrangers qui le défiguraient. Cudworth a très bien prouvé dans son *Système intellectuel* que c'était par là que l'athéisme s'était introduit dans la Grèce et qu'il était une corruption de l'ancienne philosophie primordiale. Mais de ce que les hommes d'après le déluge avaient conservé l'idée d'une divinité et de la nécessité du culte religieux, idée qu'ils défiguraient par le mélange des fables les plus absurdes et les plus indécentes et par l'addition des pratiques superstitieuses les plus opposées aux principes du culte naturel, s'ensuit-il qu'ils avaient aussi conservé des connaissances abstraites et des principes scientifiques que l'on ne voit pas trop avoir été connus avant le Déluge.

Si la date du règne de Tchong cang était constatée par les anciens monuments de l'histoire chinoise, si du moins les différents chronologistes étaient d'accord sur cet article, celle des deux éclipses qui se trouverait conforme au calcul devrait peut-être l'emporter sur l'autre, mais nous ne sommes point dans ce cas. Votre ^{p.171} ouvrage imprimé, votre notice mss. et vos lettres contiennent trop de preuves de leurs variétés sur cette date. Ainsi cette éclipse doit seulement servir à vérifier le système chronologique qui sera proposé. Tout système dans lequel on ne trouvera pas une éclipse à *la neuvième lune près de Fang au commencement du règne de Tchongcang* devra être rejeté. Votre système et le mien en donnent une, donc ils peuvent être tous deux reçus mais ils n'ont point d'avantage à cet égard l'un sur l'autre

car je veux bien ne pas faire attention à l'heure et à la très petite quantité de moins d'un doigt de votre éclipse horizontale.

Les calculs de jours désignés par les notes cycliques de Tai kia etc. ne sont de même pour moi comme je crois l'avoir déjà dit, des vérifications de ma chronologie, ils serviront tout au plus à me déterminer quand les choses étant d'ailleurs à peu près égales j'ai besoin d'un nouveau motif pour faire cesser la suspension.

J'ai dit plus haut que si le calcul des chronologistes au sujet de l'époque de Tchong cang était uniforme, le rapport de ce calcul avec la date de l'éclipse de 2155 avant J. C. devrait *peut-être* l'emporter. Ce peut-être vous aura sans doute paru un peu étrange M. R. P. mais voici ma raison.

Dans l'examen que nous faisons vous et moi de la chronologie chinoise et de l'époque d'Yao, nous partons l'un et l'autre d'un point commun, c'est-à-dire de la supposition que la chronologie de l'Écriture doit être la règle de toutes les autres et que c'est par leur accord avec elle que nous devons juger de leur vérité. Ainsi nulle hypothèse ne doit être admise par nous si pour la retenir il faut faire quelque violence à l'Écriture et lui donner une interprétation forcée ou peu naturelle. Je ne confond pas ici l'Écriture avec les systèmes imaginés pour en donner la chronologie, parce que les systèmes ne sont pas nécessairement la chronologie de l'Écriture, ils la sont tout au plus probablement. Je reconnais encore que parmi les différents calculs proposés pour la chronologie de l'Écriture il faut en général préférer les plus étendus. C'est par cette raison que je compte avec le ms. hébreu 480 ans de la dédicace du temple à l'exode et 430 ans de l'exode à l'entrée de Jacob en Égypte, car le mss. des Septante qui compte ces 430^{p.172} de l'exode à la vocation d'Abraham a tout l'air d'avoir été altéré par l'addition d'une glose. De l'entrée de Jacob à la vocation d'Abraham, 215 ans, total des trois intervalles 1125 ans, de la vocation d'Abraham à la naissance 75 ans, ainsi la dédicace du temple est postérieure à la naissance d'Abraham de 1200. Cette dédicace est au plus tard de l'an

1010 et au plus tôt de l'an 1030 av. J.-C. Donc la vocation d'Abraham en 2155 environ et sa naissance en 2230.

Au delà de la naissance d'Abraham, la différence des 3 mss. rend la chronologie de l'Écriture très incertaine quand au nombre des années mais non quand à celui des générations. Tous s'accordent à mettre Abraham le 6^e après Phaleg, ou à compter cinq générations de l'un à l'autre. Le texte hébreu donne 251 ans à cet intervalle, celui des Samaritains et deux éditions des Septante lui en donnent 541, une autre édition des Septante donne 645 ou même 671. Enfin si l'on veut former la durée de cet intervalle en choisissant dans tous les mss. les plus longues durées de chaque génération particulière, on aura pour l'époque de la naissance de Phaleg l'an 721 avant la naissance d'Abraham ou l'an 2951 environ avant l'ère chrétienne. Les chronologistes chrétiens n'ont point recours à cet expédient, je ne sais par quelle raison, car dès que l'on ne donne plus la préférence au texte hébreu, dès que l'on admet des altérations dans les nombres des mss., on peut choisir dans chaque mss. la leçon qui paraîtra la plus convenable. Je m'arrête à Phaleg parce que l'Écriture dit, Genes. chap. X, vers. 20, que de son temps la Terre fut *divisée* ou *partagée*, ce qui arriva de la manière que l'Écriture le rapporte en détail au chap. 11 suivant où elle marque que l'objet de ceux qui bâtirent la tour de Babel était de prévenir une dispersion et une séparation. *Faciamus nobis nomen* (héb. *sem*) *ne forte dispergamur*. *Sem* comme l'a montré Perizonius (Origin of Babylonic) signifie probablement une marque, un signal, et cette tour qui aurait été visible de très loin dans les plaines de Sinh-har aurait pu leur servir comme d'une balise pour se rejoindre au même lieu.

Jusque là, dit l'Écriture, *les hommes n'avaient formé qu'une même nation et qu'une même famille*. L'origine des nations ne peut ^{p.173} donc remonter plus haut que la naissance de Phaleg au temps duquel arriva la première division ou dispersion des hommes, tel est le sens naturel que présente la narration de l'Écriture. Ainsi l'histoire d'une nation qui

remonterait au-delà du temps de la dispersion devrait être regardée comme fabuleuse au moins dans sa première partie.

Il faut même observer que les peuples établis dans les lieux les plus proches de Sennaar comme ceux de Babylone, ceux d'Elam et ceux d'Égypte, peuvent bien remonter avec raison jusqu'à Phaleg et jusqu'aux temps voisins de sa naissance, mais qu'il n'en peut être de même des nations éloignées comme est celle des Chinois. La face de la Terre bouleversée par les suites de l'inondation universelle étant restée déserte et en friche devait être presque impraticable, il fallait remonter le long de leurs bords les fleuves que l'on rencontrait pour les aller traverser proche de leur source. Il fallait côtoyer les chaînes de montagnes pour aller chercher les gorges et les défilés praticables et on ne pouvait reconnaître ces défilés qu'après en avoir sondé plusieurs qui ne l'étaient pas.

D'ailleurs les hommes ne se devaient répandre que de proche en proche à mesure que les pâturages venaient à manquer à leurs troupeaux ou que les querelles, les divisions ou la simple envie de changer de lieu les portaient à se séparer. Les colonies ne devaient pas être fort nombreuses, et cependant elles devaient marcher avec beaucoup d'appareil, conduisant leurs femmes et leurs enfants, leurs troupeaux avec elles et portant leurs meubles, leurs outils, etc.

Si vous joignez à cela la distance de Babylone à la Chine et la nature des pays qui les sépare quelque chemin que l'on prenne, soit qu'après avoir traversé les plaines désertes de plusieurs journées qui s'étendent à l'orient de la Perse depuis la mer Caspienne jusqu'à celle des Indes on traverse l'Oxus et le Tanais et que l'on entre dans la Tartarie, soit que l'on traverse l'Indus et le Gange et que l'on marche à pied de la grande chaîne de montagnes sur le sommet de laquelle sont les vastes plaines de la Tartarie, vous conviendrez qu'il a fallu aux premières colonies qui ont pénétré dans la Chine plusieurs siècles pour arriver dans ce pays.

p.174 Lorsque ces colonies y furent, elles durent se disperser et se séparer dans les différentes provinces de cette vaste région dont les habitants soit par la langue, soit par la figure extérieure, soit par le

caractère et l'humeur, ont conservé beaucoup de traits de leur origine commune. Cette dispersion et la séparation dans laquelle les hommes vivaient les uns à l'égard des autres occasionna la barbarie dont Confucius faisait mention, le père de Mailla le dit dans sa préface, et de laquelle Fohi, Hoamty et les premiers souverains de ce pays tirèrent les hommes en les engageant à se réunir pour former des sociétés.

Vous me marquez dans un des écrits sur ma dissertation qu'il serait à propos que l'on pût mettre des empereurs en Chine avant Yao et au temps qui répond à l'an 2400 ou même 2500 av. J.-C. Dans ma lettre de l'an 1735 je faisais remonter le règne de Fou hi jusqu'à l'an 2450 ou même jusqu'à 2500 av. J.-C. C'est-à-dire 450 ou 500 ans après Phaleg mais c'est 1° en choisissant les durées les plus longues dans les différents textes pour en former l'intervalle de Phaleg à Abraham, ce qui ne sera peut-être pas reçu de tout le monde ; 2° en mettant la naissance d'Abraham à l'an 2230 avant l'ère chrétienne.

Si le commencement de Yao est de l'an 2357 avant J.-C. et qu'il ait pour prédécesseurs Tchi [Tche], Ty cho [Ti Kou], Tchou-nehu [Tchouan Hu]), Chaohao [Chao Hao], Hoamgti [Houang ti], Chinnon [Chen nong] et Fouhi [Pou hi], comme plusieurs de ces sept règnes ont été très longs et que leur durée dans le *Tong kiene Cang mou* est de 596 ans on remontera à l'an 2953 et Fou hi qui a régné à la Chine se trouvera contemporain de Phaleg. Or je ne vois pas comment on peut concilier cette ancienneté de Fou hi avec la chronologie de l'Écriture, avec ce qu'elle nous apprend de la séparation des nations au temps de ce même Phaleg...

J'ai vu avec une extrême satisfaction votre traduction de l'ancien catalogue des étoiles fixes et vos remarques sur les solstices. L'observation de Vou Vang ne laisse plus lieu de douter que l'obliquité de l'écliptique ne soit variable, c'est pour cette raison que je vous exhorte mon R. P. à examiner si ce changement est progressif et s'il se fait toujours dans le même sens ou si renfermé dans de ^{p.175} certaines limites il ressemble à la variation des pôles magnétiques de la Terre par rapport aux pôles de l'équateur...

Dans les suppléments et les apostilles qui accompagnent vos lettres je trouve M. R. P. plusieurs choses qui sont apparemment relatives à des lettres écrites à d'autres qu'à moi. Vous y dites que vous avez envoyé l'an passé la vraie mesure du *li* ou stade chinois dans toutes les dynasties et ce que le père Thomas et le 3^e fils de Canghi firent pour la mesure d'un degré terrestre. Lettre des 19 et 29 octobre vous dites qu'*entre les 41 et 47 degrés on trouva une diminution de 528 pieds chinois dont le rapport avec le pied de Paris a été envoyé.* Il faudrait savoir quelle portion du degré faisaient ces 258 pieds. L'hypothèse de M. Cassini met entre le 41^e et le 47^e degré une diminution de 186 toises 2 pieds ou de 1.118 pieds. Cet article demanderait d'être éclairci avec soin. Ces observations faites en grand quoiqu'avec de moins bons instruments méritant toujours en général plus de croyance que celles qui n'ont été faites qu'en petit, comme celle de nos astronomes du Nord qui n'ont mesuré qu'un arc de 58 minutes. Si j'apprends assez à temps le détail exact de leur opération je vous en rendrai compte. Je vous dirai seulement qu'en général ils prétendent avoir trouvé des preuves que la figure de la Terre est celle d'une ellipse aplatie par les pôles, mais leur opération paraît sujette à de grandes difficultés. Ils se vantent de n'avoir pas pu se tromper d'une demi-seconde, mais les astronomes les plus habiles accoutumés à ne répondre de leurs opérations qu'à 5 secondes près tout au plus doutent fort de cette exactitude prétendue. La suite des débats auxquels ceci donnera lieu nous en apprendra davantage.

@

FRÉRET au père DE MAILLA ¹
[minute autographe]

@

1737

Mon Révérend Père,

p.176 J'ai lu avec autant de plaisir que de profit les nouveaux éclaircissements que vous m'avez envoyés au sujet de l'ancienne chronologie chinoise, mais permettez-moi de le dire, il me reste encore bien des difficultés sur lesquelles je ne suis pas encore tout-à-fait éclairé et qui m'empêchent de recevoir la chronologie de Chao Yang adoptée par le Tribunal. C'est là-dessus que roulera ma réponse.

Je conviens qu'au temps de Confucius et jusqu'à l'époque de la destruction des livres, les Chinois avaient une connaissance exacte de la suite et de la durée chronologique de leur ancienne histoire. Elle avait été écrite soit par des contemporains, soit sur des monuments contemporains comme pouvaient être les chroniques des royaumes particuliers, les généalogies des familles impériales, royales et privées, l'histoire particulière des princes ou des hommes célèbres, etc. Si nous avons un ouvrage historique publié alors il y aurait sans doute de l'injustice à ne vouloir pas lui accorder une entière croyance historique. Mais il s'en faut beaucoup que l'histoire chinoise ne soit telle aujourd'hui. La persécution de Yine Hoang fit périr les anciens livres qui contenaient l'histoire générale et particulière, en sorte que Sse mat tsiene malgré toutes ses recherches ne put faire remonter la suite chronologique et la durée des règnes que jusqu'à celui de Li-ouang [Li Wang]. La dernière année du règne de ce prince est la plus ancienne dont il assigne l'époque cyclique. Il marque la durée du règne de ce p.177 prince, mais il ne donne point de notes cycliques aux 37 années précédentes apparemment parce qu'il n'était pas assez sûr de cette durée.

¹ Obs. Astr. A B¹ 10 (150-3,7). Une copie de cette lettre (150-3-14).

À l'égard du nombre et de la suite des règnes et même de la généalogie des empereurs, il semble que Sse ma tsiene avait eu d'assez bons mémoires puisqu'il paraît que l'on n'a pas fait de grands changements à cette suite dans les temps postérieurs.

Mais pour la durée chronologique des règnes antérieurs à Li-ouang, on ne voit pas que les mémoires authentiques recouverts depuis Sse-matsiene aient donné ni la durée de tous les règnes particuliers ni même la durée totale de chaque dynastie ou celle de l'intervalle écoulé depuis Hoang ti ou Yao jusqu'à Li-ouang. On y trouve bien la durée de quelques règnes mais ces règnes laissent entre eux des vides assez considérables. Aussi est-il sûr que les chronologistes chinois ont été partagés entre eux sur la manière dont on devait remplir ces vides. La notice détaillée du R. P. Gaubil en fournit les preuves. Vous dites que l'on est maintenant d'accord et que tout le monde suit l'opinion de Chao Yong adoptée par le Tribunal. Mais sur quel fondement est appuyée la décision du Tribunal. C'est là ce dont je demande la preuve.

Je comprends bien que ce qui s'est trouvé dans le *Chou-king*, dans le *Chi-king*, dans le *Tso tchouene*, dans Mengtze et dans les autres écrits anciens recouverts depuis Sse ma tsiene a pu servir à remplir une partie des vides, que les conséquences tirées de certaines époques ou dates cycliques dans lesquelles on trouvait marqué que le tel jour d'une telle lune de la telle année d'un tel règne portait une telle note cyclique, que ces conséquences dis-je ont pu servir à corriger ou du moins à confirmer certaines dates. Mais on ne voit pas que l'on ait eu de semblables secours pour fixer tous les règnes ; si on les a eu pourquoi ne les marque-t-on point ?

Vous appuyez beaucoup sur l'autorité du Tribunal et sur ce qu'il n'est pas à présumer que ceux qui le composent se soient déterminés sans de bonnes raisons. Mais cette présomption n'est pas suffisante pour déterminer les savants d'Europe : 1° parce que dans le fait je vois que ce Tribunal n'a pas toujours su ou n'a pas même voulu faire usage des mémoires et des secours qu'il avait ^{p.178} entre les mains. Je reviendrai à cet article. 2° Quelle que soit pour les Chinois l'autorité de

ce Tribunal elle n'est pour nous que celle d'une académie, d'un corps de gens de lettres. Or nous qui voyons de près la façon dont ces corps font leurs décisions, nous avons appris combien peu elles sont respectables, surtout lorsque ces décisions ont pour objet une question de raisonnement. À la Chine même où ce Tribunal a une espèce d'autorité législative je vois qu'il se trouve des critiques particuliers tels que l'auteur du *Tienc vuenc Lili* [t'ien wen li li] qui ne se sont pas cru obligés de se soumettre à l'approbation donnée par le Tribunal à la chronologie de Chao Yong.

Songez je vous prie M. R. P. à la situation dans laquelle se trouve tout homme sensé qui étudie l'histoire chinoise. Il doit chercher à se convaincre d'abord lui-même de la certitude de cette ancienne histoire afin de se mettre en état de pouvoir la persuader ensuite aux autres. Il faut qu'il ait des preuves précises et qu'il soit instruit des autorités sur lesquels on se fonde pour embrasser tel ou tel sentiment. Vous ne devez pas être surpris que prévoyant les difficultés qu'on pourra lui faire il cherche à se mettre en état d'y répondre le mieux qu'il sera possible.

À ces considérations générales il faut en joindre une particulière à la chronologie chinoise. Lorsque des écrivains même contemporains parlent de certains faits qu'il peut-être difficile de concilier avec d'autres faits dont la certitude est complète vous savez qu'alors on devient plus difficile à les recevoir et que l'on propose contre ces témoignages des difficultés que l'on n'emploierait pas si ces faits étaient une chose différente. La difficulté de concilier l'ancienneté de la monarchie chinoise, même en suivant la chronologie des Septante, avec l'histoire des Hébreux qui est pour nous la règle à laquelle il faut assujettir toutes les histoires profanes, rend pour nous cette ancienneté un fait que nous ne pouvons admettre facilement et duquel on ne doit pas être surpris que nous demandions les preuves les plus précises...

Pour établir la certitude de la chronologie chinoise ancienne, il serait nécessaire de rassembler les témoignages des livres antérieurs aux Hanes ou de ceux qui citent les anciens livres, et de montrer ^{p.179} 1^o quels sont ceux qui ont déterminé la durée de certains intervalles plus

étendus et qui comprennent une dynastie entière ou du moins plusieurs règnes ; 2° quels sont ceux qui ont déterminé la durée des règnes particuliers. Ce que vous dites dans votre lettre du *Chi Ki* des princes de Tcheou, ouvrage ancien et autorisé *qui n'est guère que chronologique* pique surtout ma curiosité. Une notice de ce livre contenant le temps de sa composition, celui auquel il a été publié et celui auquel il a été mis au rang des ouvrages authentiques, et la liste des dates et époques que l'on y trouve serait une pièce décisive pour la certitude de la chronologie chinoise. Par là on verra d'un coup d'œil si l'on avait la durée totale dans les livres anciens et si cette durée est la même que celle de Chao Yong ; on verra encore sur quelle partie de l'histoire tombent les lacunes. Cette méthode simple et facile terminera tout d'un coup toutes les disputes et mettra tous les chronologistes d'accord...

Ce que vous marquez touchant la signification du caractère *Ki* ajouté à la désignation de la nouvelle lune éclipstique de l'an 2155 prouve bien qu'il s'agit là du temps auquel les jours commencent à être plus courts que les nuits, mais cette interprétation qui est sans doute très ingénieuse ne prouve pas que le jour de l'éclipse fût le jour même de l'équinoxe, et elle pourrait également convenir à une éclipse postérieure de quatre ou cinq jours à l'équinoxe. Ainsi ce n'est pas la une preuve que l'éclipse de l'an 2007 avant J. C. ne peut-être celle du *Chou-king*. Par conséquent la question reste dans son entier et je persiste à croire que l'on peut rabaisser l'époque de Yao de 150 ans environ, ce qui aura lieu pour les époques antérieures de Hoang ti, de Fo hi, etc. Ces 150 ans retranchés de la première époque chinoise faciliteront la conciliation de la chronologie de cette histoire avec celle de l'Écriture qui nous apprend que le commencement d'aucune nation particulière ne peut avoir précédé la naissance de Phaleg. Cette naissance est le point fixe duquel les chrétiens, les juifs, les mahométans ne peuvent s'écarter sans donner atteinte aux fondements de leurs religions qui supposent également la certitude et l'inspiration des livres écrits par Moïse. Cette raison qui est décisive pour vous et pour moi n'est cependant pas celle sur laquelle il

faut appuyer dans un ^{p.180} siècle où règne le libertinage d'esprit. Ce serait prêter des armes aux esprits forts, ils prendraient cela pour un aveu de l'opposition de la chronologie chinoise à celle de l'Écriture. Il faut établir la chronologie chinoise pour elle-même et que la convenance de cette chronologie avec celle de l'Écriture paraisse seulement un corollaire du système. Il ne faut pas laisser même soupçonner quel a été l'objet que l'on s'est proposé.

Quand à l'impression de votre Histoire de la Chine, je n'ai reçu aucune réponse du R. P. Morand, ainsi vous sentez que je ne puis faire aucune démarche sans savoir si elles conviennent. Quand au style, si je puis en juger par la préface que j'ai lue, ce qu'il pourrait y avoir à corriger ne mérite aucune attention. Ce sont de ces fautes qui échappent aux meilleurs écrivains dans le cours d'un long ouvrage et l'on ne s'apercevra guère que vous ayez abandonné le français pour cultiver le chinois et le tartare.

Le R. P. Est. Souciet m'a bien voulu communiquer votre lettre sur l'histoire de l'Écriture chinoise. Je l'ai lue avec un très grand profit et les ectypes que vous y avez joint m'ont servi à prendre des idées nettes de bien des choses que je ne faisais tout au plus qu'entrevoir. La préface de la grammaire manuscrite du feu père de Prémare parle de ce même dictionnaire *Choue ouene* [chouo wen] dont vous avez envoyé les 570 caractères élément aux. Si j'osais vous supplier de m'envoyer un exemplaire de ce dictionnaire, vous m'obligeriez très sensiblement et j'en remettrais le prix sur-le-champ à la personne que vous me marqueriez. Je sens que sans la comparaison avec le *Siao Tchuene* [Siao tchouan] on aura peine à rien comprendre au caractère *Kiai Chu* [Kiai chou] employé aujourd'hui. Je ne crois point que ce dictionnaire Choue ouene soit ici à Paris et cependant il serait fort important de pouvoir l'examiner.

Il est indubitable que les missionnaires ont furieusement abusé de l'analyse des caractères chinois et que par les décompositions arbitraires qu'ils ont faites de ces caractères ils y ont trouvé ce à quoi les inventeurs ne pensèrent jamais ; mais je ne sais si la manière dont vous parlez de

ces caractères dans votre lettre ne porterait pas les lecteurs à s'en former une idée contraire à la p.181 vérité et à regarder cette écriture comme n'étant fondée sur aucun principe d'analogie et comme n'ayant aucune règle. Quoique je ne puisse me former de cette écriture que des idées très générales, il me semble que je dois persister dans le système que j'en avais proposé dans ma dissertation ¹ sauf à en corriger les détails qui, faute d'être instruit suffisamment, n'étaient pas assez exacts. Cette écriture est une véritable langue composée d'un certain nombre de racines ou d'éléments. Les différents traits ou figures primordiales ressemblent aux sons voyelles et consonnes. Les premiers assemblages de ces traits forment les syllabes qui dans l'origine de toutes les langues étaient autant de mots différents et qui le sont encore dans la langue chinoise parlée et dans la plupart des langues voisines.

Les diverses combinaisons de ces assemblages ont formé les caractères composés de l'écriture chinoise à peu près comme les assemblages des racines syllabiques ont formé la langue grecque, et de même que dans cette langue on a joint ensemble un assez grand nombre de racines syllabiques pour en former les mots dérivés composés, etc., de même aussi dans la langue écrite des caractères chinois on a quelquefois extrêmement multiplié les combinaisons en sorte que tel caractère est composé d'autres caractères composés eux-mêmes de plusieurs autres, de sorte que pour réduire un semblable caractère à ses premiers éléments il faut faire plusieurs opérations et plusieurs décompositions, à peu près comme dans les langues latine et grecque. Prenons pour exemple *Constantinopolitanensibus*. *Bus* est la marque du régime ou de la relation ; *tanensis* désigne l'origine. Dans *Constantinopolis*, nom de ville, les deux dernières syllabes signifient ville et ont une étymologie particulière. *Constantinus* nom propre souffre encore plusieurs décompositions avant que de se réduire à ses deux racines *cum* et *sto*.

¹ En réalité deux dissertations (**voir la note 1 de la page 82**). Une seule de ces dissertations fut imprimée *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* t. VI p. 609 sq. L'autre dissertation fut seulement signalée dans la partie historique de cette collection, t. V, p. 303.

Lorsque l'on sait une langue par l'usage seul, on ne fait plus ^{p.182} aucune réflexion là-dessus et il semble que tout cela soit arrivé par hasard et sans dessein. Mais lorsque l'on étudie cette langue par principes ou que l'on veut réfléchir dessus pour déterminer la signification et l'origine d'un mot, on sent aisément que l'on a suivi des règles fixes sur cela. Il est vrai que le choix de ces règles a été arbitraire dans son origine et que c'est de là que vient la diversité des langues. Il est vrai encore que les premières règles ne s'étant plus trouvées suffisantes lorsque les idées se sont augmentées à mesure que les esprits se sont policés, les différentes parties d'une même nation n'ont pas observé le même procédé dans les additions qu'ils ont faites séparément à l'ancienne langue et de là sont venues les différences dialectiques qui suffisent souvent pour rendre l'origine commune presque méconnaissable.

Il est encore vrai que les nations qui parlaient des dialectes différents de la même langue s'étant réunies, il s'en est formé un nouveau langage qui par le défaut d'uniformité a paru plutôt un jargon qu'une langue et dans lequel les exemples des exceptions étaient en plus grand nombre que ceux des observations à la règle générale : telle est la langue latine qui doit par là paraître barbare à ceux qui l'entendent en âge de raison.

La même chose a pu arriver à la Chine et c'est là sans doute ce qui rend l'analyse de certains caractères si difficile. Mais de même que la difficulté de trouver la véritable étymologie de certains mots n'empêche pas de sentir qu'il y a une étymologie, de même aussi l'irrégularité ou la bizarrerie de certaines combinaisons des caractères chinois ne doit pas nous faire croire qu'il n'y a aucune règle dans leur analyse et que leur composition n'a été fondée sur aucun principe.

Je conviens que les figuristes et sans doute aussi plusieurs grammairiens chinois ont pu donner de fausses analyses, de même que nos Européens ont donné des étymologies fausses et ridicules, mais quel est le principe duquel on ne peut abuser et cet abus fait-il rejeter le principe ?

Pardonnez-moi Mon R. P. si je vous ennuie par ce détail, je voudrais que quelques-uns de vos Pères non figuristes voulussent ^{p.183} examiner les vrais principes de l'analyse des caractères chinois, du moins celle des 540 caractères de Ly sse [Li Sseu], ce serait le meilleur moyen de faire sentir l'abus que font des vrais principes les allégoristes par la méthode desquels on peut trouver tout dans tout.

J'ai l'honneur d'être...

@

FRÉRET au père RÉGIS ¹
[minute autographe]

@

1737

M. R. P.

p.184 Je ne puis assez vous exprimer à quel point j'ai été satisfait de l'ouvrage sur les *Kings* dont vous m'avez bien voulu envoyer une partie et dont j'espère que vous voudrez bien me communiquer le reste. Je ne connais point d'ouvrage de critique qui soit mieux fait et j'en connais très peu qui le soient aussi bien. Pourquoi faut-il que le public soit privé d'un ouvrage aussi important non seulement pour donner une idée de la littérature chinoise mais encore de l'érudition et de la critique des missionnaires de Chine. Ce n'est pas pour leur intérêt que je parle, c'est pour celui de la mission je l'ai déjà dit. Il serait important pour lui procurer la protection dont je vois par vos lettres qu'elle aurait besoin, que les témoignages avantageux qui leur seraient rendus par les gens de lettres pussent aller jusqu'aux ministres et jusqu'aux puissances. Les sciences qui soutiennent la mission à la cour de l'empereur pourraient lui attirer aussi les secours de l'Europe qui lui manquent. Cette innocente adresse serait-elle contraire à la simplicité évangélique...

Si votre ouvrage était ici en entier et que l'on jugeât à propos de le publier, je me chargerais avec plaisir d'en procurer l'édition, soit en France, soit en pays étranger, car nos libraires se chargent mal volontiers d'ouvrages scientifiques dont le débit est dur en ce pays et dont ils ne pourraient se défaire que par des échanges avec l'étranger, méthode qui leur est totalement inconnue.

J'ai l'honneur d'être M. R. P., avec l'estime la plus parfaite et la plus respectueuse, votre très humble et très obéissant serviteur.

¹ Obs. Astr. A B¹ 10 (150-2-219).

FRÉRET au père PARRENIN ¹
[minute autographe]

@

(Sans date mais vraisemblablement de 1737)

Mon R. P.

p.185 J'ai reçu avec votre obligeante lettre du 10 novembre 1736 ² les graines de fleurs que vous avez bien voulu m'envoyer dès cette année. Elles ont levé en les semant avec les précautions que vous m'avez marquées, mais l'automne a été ici si fâcheux et si froid qu'il n'y a que les mannes qui aient résisté. Encore ne sais-je si elles pourront passer l'hiver.

La controverse qui s'allume au sujet de la mesure de la Terre et dans laquelle je crains que nos voyageurs du Nord ³ ne mettent une aigreur et une chaleur qui seraient messéantes dans des matières plus importantes, fera désirer de voir le détail des mesures de la grandeur du degré terrestre trouvées à la Chine dans le nord et dans le sud. Je vois par un billet que le père Gaubil ajoute à sa lettre que l'on a trouvé une différence de 258 pieds chinois entre le 41^e et le 47^e degré, mais il ne me marque point quelle portion font ces 258 pieds de la mesure totale du degré. Comme par cette mesure la grandeur du degré diminue en allant de l'équateur aux pôles, cela confirme en général la mesure de M. Cassini et par là la chose devient importante. Le R. P. Gaubil me marque quelque scrupule sur ce que les instruments dont on s'est servi ne sont pas de la perfection de ceux de nos astronomes européens. Mais je ne crois pas qu'il faille s'arrêter à ce scrupule 1^o l'on s'est servi p.186 des mêmes instruments pour observer dans le nord et dans le sud de la Chine, ainsi le défaut de précision des instruments qui peut bien rendre suspecte la quantité de la différence n'influe en aucune façon sur le genre de cette différence et ne peut avoir donné

¹ Obs. Astr. A B¹ 10 (150,8,3).

² *Ibid.*, A B¹ 10 (150,8,6).

³ Maupertuis et Clairaut.

une différence décroissante si cette différence est croissante comme les antagonistes de M. Cassini prétendent qu'elle doit être.

2° les différentes méthodes que vos mappistes, comme les nomme le père Gaubil, ont sans doute employées pour s'assurer de la véritable différence de latitude des villes au nord et au sud de la Chine peuvent équivaloir à la grandeur et à la précision des instruments. D'ailleurs l'erreur légère qui pourrait se trouver étant répartie sur un arc de 7 degrés elle doit se trouver réduite à 1/7 pour chaque degré.

3) Les instruments avec lesquels nos astronomes ont fait leurs opérations géographiques étant des instruments portatifs, leur grandeur n'était guère plus considérable que celle des vôtres. Si les vôtres étaient fautifs, au moyen des vérifications que vos mappistes n'auront sans doute pas négligées, vous aurez connu la quantité de cette erreur et dès lors la quantité de l'erreur étant connue, c'est comme s'il n'y en avait point.

4° En mesurant exactement votre base fondamentale et ayant soin de mesurer à la fin de l'opération une nouvelle base pour comparer la mesure réelle avec la mesure déduite du calcul des triangles, il a été facile de s'assurer de la certitude des opérations antérieures. Pardonnez-moi mon R. P., si j'entre dans ce détail c'est uniquement pour vous montrer que ceux même qui comme moi ne sont ni astronomes ni géomètres savent comment il faut juger de ces opérations, les réduire à leur véritable valeur et ne pas y chercher une autre certitude que celle dont elles sont susceptibles.

Comme dans les lettres du R. P. Gaubil il est fait très souvent mention d'une année solaire astronomique commençant et finissant au moment du solstice de ☿ et distinguée de l'année civile, que c'est même là-dessus que portent une partie des difficultés qu'il fait contre ma preuve tirée du reculement du *Sine niene* dans l'année solaire, il n'est pas étonnant que je n'aie pas vu que le ^{p.187} jour ki-yeou premier de l'année d'Hoanti devait être celui d'une nouvelle lune ¹. J'ai encore une autre peine au sujet de

¹ Dans sa lettre à Fréret du 10 novembre 1736, le père Parrenin disait :

votre version du *Ouai-ki* [Wai Ki], vous y parlez de certains cantiques qui se chantent au jour Y mao [Yi mao] lorsque le soleil était *en opposition* avec la constellation Kouey [Kouei]. Le R. P. Gaubil traduit *en conjonction*, ce qui forme une différence bien considérable.

Vous aurez pu voir au reste M. R. P. par ma lettre au R. P. Gaubil que les instructions plus qu'équivoques que je paraissais suivre m'avaient toujours paru extrêmement suspectes, mais que je n'en parlais que pour exciter le zèle de ceux que je savais être très éloignés de suivre de semblables idées. Cette petite adresse m'a trop bien réussi pour que je puisse m'en repentir. Il était bon d'ailleurs que vous connussiez à quels périls nous serons exposés en Europe tant que ceux qui joignent l'érudition chinoise et la saine critique ne prendront pas soin de nous instruire et de nous préserver des fausses impressions que nous doivent donner les partisans du figurisme chinois ¹.

@

Vu le 10 Juillet 1931.

Le Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris,

H. DELACROIX.

Vu et permis d'imprimer.

Le Recteur de l'Académie de Paris,

CHARLÉTY.

« Vous y citez (dans votre lettre au père Gaubil) un endroit de ma version du commencement de l'histoire chinoise envoyée à M. de Mairan (B. N. Miss. fr. 17240) l'an 1730 ; cet endroit est sous le texte suivant :

Il donna commission à Yong Tching de faire une sphère et un calendrier.

et dans l'explication de ce texte je dis : et le premier jour de cette année-là qui avait pour caractères Ki et Yeou tomba le solstice d'hiver, il est vrai que ces mots : le 1^{er} jour de cette année-là peuvent induire à erreur un Européen qui n'est pas accoutumé à compter les années par lune, mais non pas un Chinois. Ils savent tous que le 1^{er} jour de l'an et le 1^{er} jour de la lune sont la même chose. »

¹ Ceci est une réponse à la lettre du père Parrenin du 10 novembre 1736, où il écrivait à Fréret :

« Il n'est plus nécessaire M. de vous répondre à votre 1^{er} écrit sur la chronologie chinoise, puisque dans le 2^e ou la longue lettre que le père Gaubil vient de me montrer, vous abandonnez en homme sage qui ne cherche que la vérité votre 1^{er} sentiment, qui n'était fondé que sur des instructions qui m'ont toujours paru plus qu'équivoques pour ne pas dire fausses. J'espère que plus vous avancerez dans la connaissance de l'histoire chinoise, plus vous sentirez la nécessité de suivre la supputation des 70. » (Obs. Astr. A B¹ 10 (150,8,6).)